

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



18° : ALGER
30° : TAMANRASSET p. 2

Mardi 11 Novembre 2014 - 18 Muharam 1436 - N° 777 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGERIE-FRANCE

Le Président Bouteflika reçoit le ministre français des AE

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Industrie et des mines Abdeslam Bouchouareb, et du ministre du Commerce, Amara Benyounès.



ALGERIE-TUNISIE
L'ambassadeur tunisien salue le soutien d'Alger à Tunis pour le succès de son processus démocratique [Page 9](#)

INAUGURATION DE L'USINE DE FABRICATION DE VÉHICULES RENAULT À ORAN

La 1^{re} Symbol «made in Algeria» sur le marché

“PARI TENU”

Boualem Branki



En application du programme du président Bouteflika, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a lancé d'importants projets socio-économiques dans la wilaya d'Oran. Des projets qui augmentent d'une entrée remarquable de l'Algérie dans une nouvelle dynamique de développement, marquée autant par un partenariat privilégié avec la France qu'avec ses principaux partenaires économiques. Au-delà,

l'Algérie aura réalisé un grand pas vers un développement industriel harmonieux et équilibré qui privilégie la donne humaine et sociale dans les projets structurants en cours de réalisation. L'inauguration dans la zone industrielle d'Arzew de l'usine de production d'engrais d'ammoniac et d'urée est de ces réalisations qui ont une énorme valeur ajoutée, car le produit de cette usine, qui va stimuler l'offre d'emplois, sera exporté, et donc va augmenter substantiellement le niveau des exportations des produits dérivés des hydrocarbures.

P.346

Un partenariat «gagnant-gagnant»

Walid. B

Avec l'inauguration de l'usine de fabrication de véhicules "Renault" d'Oued Tlelat à Oran et la sortie de la première voiture Symbol « made in Algeria », l'Algérie aura gagné la bataille de l'industrie, un des secteurs stratégiques sur lesquels mise le gouvernement pour relancer l'économie nationale. Fruit d'un partenariat « gagnant-gagnant » entre l'Algérie et la France, la concré-

tisation de cette usine traduit la volonté et la détermination du gouvernement à aller de l'avant sur la voie d'une industrialisation pouvant mettre le pays à l'abri de toutes les fluctuations du marché des hydrocarbures. Cela a fait dire au Premier ministre Abdelmalek Sellal que la relance de la base industrielle nationale est un « élément central » du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et constitue pour le Gouvernement une « priorité de premier ordre ». [P.3](#)



Fabius : «Un partenariat algéro-français exemplaire»

TRANSPORTS

«Air Algérie va ouvrir de nouvelles dessertes vers des pays africains»

[Page 28](#)

SANTÉ

SOIN DES DENTS
Les pires ennemis de vos dents blanches

[Pages 14-15](#)

LUTTE CONTRE LE SIDA

ALGER :
La réunion de haut niveau des femmes leaders du MENA vise à promouvoir la coopération Sud-Sud

[Page 13](#)

CRISE AU SAHEL
L'ALGÉRIE JOUE SON RÔLE AVEC "COMPÉTENCE" ET "DÉTERMINATION"

L'Algérie joue son rôle dans le règlement de la crise au Sahel avec "compétence" et "détermination", a indiqué hier à Alger le ministre nigérien de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires coutumières et religieuses, Massaoudou Hassouni. [Page 9](#)

FOOTBALL

PRÉPARATION DES 2 DERNIERS MATCHS DU GROUPE « B » DES QUALIFICATIONS À LA CAN-2015

Les Verts en stage à Sidi Moussa

[Page 36](#)

SOCIÉTÉ

SELON L'ONLCDT
146 tonnes de résine de cannabis saisies en 9 mois en Algérie

[Page 12](#)

Météo



Régions Nord : 18° à Alger

Temps partiellement nuageux avec localement quelques pluies. Les vents seront généralement modérés.

La mer sera peu agitée à agitée.

Régions Sud : 30° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux du Nord Sahara vers les Oasis. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront modérés en général avec soulèvements de sable locaux.

ALGÉRIE-ESPAGNE

Abdelkader Kadi reçoit aujourd'hui son homologue espagnole

Dans le cadre de la coopération algéro-espagnole dans le domaine des Travaux publics, le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, recevra aujourd'hui à la Résidence Djenan El Mithak, la ministre espagnole de l'Equipment, Mme Ana Pastor.



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Ce matin conférence historique sur la déclaration du 1^{er} Novembre 54

En collaboration avec la Bibliothèque nationale, le musée national du Moudjahid organise ce matin à 9h au siège de la bibliothèque à El Hamma, une conférence historique sur la déclaration du 1^{er} Novembre 1954 «une référence pour les générations».

FÉDÉRATION NATIONALE DES TRANSPORTEURS

Conférence ce matin à Kouba

La Fédération nationale des transporteurs organise ce matin à 10h en son bureau de wilaya sis à Kouba, une conférence de presse qui portera sur les problèmes sociaux professionnels des prioritaire de véhicule de transport en commun.

CE MATIN À L'AURASSI «Journées de l'entreprise algérienne»

Sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le Forum des chefs d'entreprise organise ce matin à 8h30, à l'hôtel El Aurassi, la troisième édition des «Journées de l'entreprise algérienne» sur le thème : «Les normes, outil de promotion et de protection de la production nationale». En proposant ce débat sur le thème de la normalisation, le FCE souhaite contribuer à une prise de conscience collective sur les enjeux liés à la normalisation dans tous les processus de développement économique moderne.

CE MATIN AU SIÈGE DE L'AHK Conférence sur l'autoconsommation des énergies renouvelables



La Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie), avec le soutien du ministère fédéral allemand de l'Economie et de l'Energie, organise ce matin à partir de 8h à l'hôtel El Djazaïr, une conférence consacrée au partenariat algéro-allemand dans le domaine de l'autoconsommation des énergies renouvelables dans l'industrie et l'agriculture.

DEMAIN À 10H30

M. El Hachemi Assad Président du HCA invité du Forum de DK News

Le président du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), El Hachemi Assad, sera l'invité du Forum de DK News demain mercredi 12 novembre à 10h30 pour une conférence-débat sous le thème : «La production livresque en tamazight, les efforts de l'Etat et les dispositifs de soutien pour la production du livre et du multimédia amazighs en Algérie». La rencontre sera rehaussée par la présence



d'auteurs et de maisons d'édition. Elle aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

FLAMBÉE DES PRIX OU SPÉCULATION ?



AUJOURD'HUI À L'OCCO

Conférence de presse de Christian Gourcuff



En prévision des matchs retour contre l'Ethiopie et le Mali, le sélectionneur national, Christian Gourcuff, animera aujourd'hui à 12h un point de presse à la salle de conférence de l'OCCO Mohamed Boudiaf (stade du 5 juillet) d'Alger).

DAR ABDELTIFF 1^{re} session de la 4^e promotion de Méditalents

Sous l'égide du ministère de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), accueille pour la première fois en Algérie, la 1^{re} session de la 4^e promotion de Méditalents. Co-organisé avec l'Institut Français d'Algier, l'association Méditalents (Maroc), l'association 1000 visages (France) et la Ouazzazate film commission, l'objectif de l'événement qui se tiendra jusqu'au 16 novembre à Dar Abdeltif, est de développer les échanges et les liens transméditerranéens dans le monde cinématographique.

COMMUNICATION

Grine à Tamanrasset

Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectue aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tamanrasset.



SAMEDI 15 NOVEMBRE À EL OUED

Réunion régionale des cadres de l'ANR



Le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera la conférence régionale des cadres du parti du Sud-Est samedi 15 novembre à 14h30 à la maison de la culture d'El Oued.

HR STRATÉGIE

Atelier ce matin sur les solutions et tendance RH

Le cabinet conseil en Ressources humaines et d'intégration SIRH (HR Stratégie), organise aujourd'hui de 8h30 à 17h30 à l'hôtel Mercure, un atelier sur les «Solutions et Tendances RH 2014».



CE MATIN À L'HÔTEL SOFITEL

500 professionnels du BTP au 3^e Bâtimaghreb

Bâtimaghreb B2B Meeting

Inscription en ligne

11 NOVEMBRE 2014
HÔTEL SOFITEL - SALLE HAMMA
ALGER

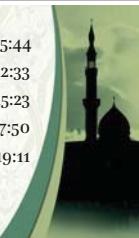


Antares Développement organise aujourd'hui de 8h à 18h à l'hôtel Sofitel, salle Hamma, la 3^e édition des rencontres d'affaires et de partenariat Bâtimaghreb Algérie. Ces rencontres d'affaires réuniront plus de 500 professionnels du secteur du BTP parmi lesquelles : architectes, bureaux d'études, promotions immobilières, sociétés de construction, fabricants, grossistes et distributeurs de produits et services dans le BTP. Les rencontres s'articuleront autour des rendez-vous d'affaires B to B, qui seront organisés selon un planning préparé à l'avance pour chacun des participants.

Horaires des prières

Mardi 18 Moharram 1436

	Max	Min
Alger	18°	14°
Oran	21°	17°
Annaba	19°	12°
Béjaïa	18°	15°
Tamanrasset	30°	14°



LA VISITE DE TRAVAIL DE M. SELLAL À ORAN

D'importants projets économiques lancés



Boualem Branki

En application du programme du président Bouteflika, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a lancé d'importants projets socio-économiques dans la wilaya d'Oran.

Des projets qui augurent d'une entrée remarquable de l'Algérie dans une nouvelle dynamique de développement, marquée autant par un partenariat privilégié avec la France qu'avec ses principaux partenaires économiques.

Au-delà, l'Algérie aura réalisé un grand pas vers un développement industriel harmonieux et équilibré qui priviliegera la donne humaine et sociale dans les projets structurants en

cours de réalisation. L'inauguration dans la zone industrielle d'Arzew de l'usine de production d'engrais d'ammoniac et d'urée est de ces réalisations qui ont une énorme valeur ajoutée, car le produit de cette usine, qui va stimuler l'offre d'emploi, sera exporté, et donc va augmenter substantiellement le niveau des exportations des produits dérivés des hydrocarbures.

"Notre objectif principal est la transformation du gaz et du pétrole pour assurer une valeur ajoutée", a-t-il fait savoir, ajoutant à l'adresse de ses interlocuteurs: "Si vous avez un produit nouveau qui est demandé sur le marché mondial, nous sommes prêts" à mettre les moyens pour y répondre.

Dans le domaine de la bataille de l'eau, M. Sellal a inauguré la méga station d'El Mactaa, un projet qui va améliorer énormément l'accès de la population locale et des autres villes à l'eau potable.

C'est dire qu'avec le lancement également de la première voiture du constructeur Renault en Algérie, l'économie locale et régionale va s'en ressentir avec la création de dizaines de

PME qui vont travailler en sous-traitance avec cette usine. Cela va se traduire donc par une grande offre d'emploi, et plus de souplesse dans la conduite des projets d'investissements dans le secteur industriel en général, et dans la mécanique pour l'automobile en particulier.

Cette visite de M. Sellal dans la wilaya d'Oran a permis par ailleurs une meilleure refondation des relations avec la France, tant dans le domaine politique que celui économique et industriel.

L'Algérie est un pays ouvert au monde et à l'innovation, a laissé entendre le Premier ministre, qui a dans la foulée inauguré une école de formation de la DGSN, comme pour confirmer que le pays reste accroché à sa sécurité, la paix sociale et le climat de fraternité qui règne entre les différents pans de la société algérienne.

Une visite largement positive et qui confirme les bons indicateurs de l'économie algérienne que celle réalisée hier dans la wilaya d'Oran par le Premier ministre.

B. B.

L'Algérie résolument engagée dans la bataille de l'industrie

Walid B.

Avec l'inauguration de l'usine de fabrication de véhicules "Renault" d'Oued Tlelat à Oran et la sortie de la première voiture Symbol « made in Algeria », l'Algérie aura gagné la bataille de l'industrie, un des secteurs stratégiques sur lesquels mise le gouvernement pour relancer l'économie nationale.

Fruit d'un partenariat «gagnant-gagnant» entre l'Algérie et la France, la concrétisation de cette usine traduit la volonté et la détermination du gouvernement à aller de l'avant sur la voie d'un industrialisation pouvant mettre le pays à l'abri de toutes les fluctuations du marché des hydrocarbures.

Cela a fait dire au Premier ministre Abdelma-

lek Sellal que la relance de la base industrielle nationale est un « élément central » du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et constitue pour le Gouvernement une « priorité de premier ordre ».

Il a également rappelé que la construction de l'usine et son entrée en production se sont faites dans les délais impartis, signalant que 350 salariés ont été recrutés et formés sans compter les nombreux autres emplois indirects générés par l'externalisation de certaines activités connexes.

« Il faut aller de l'avant et passer à d'autres étapes », a insisté le Premier ministre.

Ce nouvel acquis confirme, en réalité, les nouvelles orientations du gouvernement en ce qui concerne la relance économique du pays comme

l'avait si bien signifié M. Abdelmalek Sellal, affirmant que le programme quinquennal de développement mise sur l'agriculture, l'industrie, l'énergie et le tourisme comme locomotives de la relance de l'économie nationale et la réduction de sa dépendance aux hydrocarbures.

Dans ce même ordre d'idées, M. Sellal a souligné que ces secteurs stratégiques impulsent le Produit intérieur brut (PIB) et réduiront la dépendance de l'économie nationale aux hydrocarbures.

Le volet industriel, le chef de l'exécutif a affirmé que des amendements à la loi sur l'investissement seront proposés, et ce, en vue d'un plus large soutien à l'essor du secteur industriel et pour faciliter la création de petites et moyennes entreprises.

Il a souligné l'importance de donner un nouvel élan à l'investissement national et en partenariat avec les entreprises étrangères dans le cadre du respect de la règle 51/49% régiissant l'investissement étranger en Algérie.

La mise en œuvre de cette règle a donné, selon lui, des résultats tangibles, citant l'exemple de l'usine de véhicules Renault Algérie à Oran et le complexe sidérurgique de Bellara (Jijel) réalisé en partenariat avec les qataris en phase d'étude actuellement et dont les travaux de réalisation doivent démarrer incessamment.

Dans le même sens, il a souligné que l'exécutif n'envisageait pas d'instaurer un capitalisme sauvage, mais qu'il était inévitable d'ouvrir l'investissement à tous les acteurs.

W. B.

LA SYMBOL, L'AUTOROUTE EST-OUEST, LE TRAM ET LE MÉTRO

Le Printemps... algérien

Kamel Cherif

L'Algérie peut se vanter de son propre printemps à elle seule, le « Printemps algérien ». Et pour cause ! La première voiture algérienne, la Renault Symbol, est sortie hier de l'usine de Oued Tlelat, près d'Oran. Une victoire pour l'industrie algérienne en ce glorieux et sacré mois novembre qui coïncide cette année avec la commémoration du 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne.

La sortie de la Symbol marque une autre révolution pour l'Algérie, celle du développement, de l'édition et de l'industrialisation. Une Algérie tournée vers la modernité qui avance à pas sûrs vers l'innovation et le savoir. La sortie de la Symbol est un ancien rêve, un défi qui remonte aux années 1980. Les Algériens qui avaient désespérément attendu la fameuse Fatia pendant près d'une quarantaine d'années, ont eu droit à meilleur que cela, une Symbol toutes options.

Cette Symbol demeure le symbole d'une Algérie qui renaît de ses cendres, après avoir été exposée au risque de se voir anéantie par un terrorisme aveugle et meurtrier. Un terrorisme auquel l'Algérie avait fait face seule, sans l'aide des autres pays. Elle a pu ainsi s'en sortir et s'extirper d'une situation désespérée grâce à l'ingéniosité de ses dirigeants qui ont accentué la lutte antiterroriste tout en prononçant la politique de concorde et de réconciliation entre les Algériens.

Une réconciliation nationale ayant permis aux Algériens de recouvrer la paix et la sécurité, nécessaires pour la relance de l'économie nationale et du développement du pays. La sérenité retrouvée, l'Algérie se lança alors dans le défi du développement et de la croissance économique, sans oublier de rembourser la totalité de sa dette extérieure.

Les résultats de cette bonne gouvernance n'ont pas tardé à se faire sentir avec le métro d'Alger qui a fini par sortir d'un tunnel où il était bloqué depuis les années 1980. La première ligne du métro devait être inaugurée en 1984, mais il a fallu attendre 2012, 50 ans après l'indépendance de l'Algérie pour voir ce vieux projet se concrétiser.

A cela s'ajoute le lancement du tramway d'Alger dont l'expérience a été généralisée aux autres wilayas du pays. A l'évidence, il est injuste d'omettre d'évoquer le projet du siècle, l'autoroute Est-Ouest qui permet aux Algériens de se déplacer d'Est en Ouest avec aisance et dans le confort, malgré certaines lacunes concernant ce projet du siècle.

Des projets aussi importants tels que l'AADL et les autres formules de logements ayant permis de résorber la crise dans ce secteur ainsi que l'amélioration du service public et l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'état-civil et la Sécurité sociale sont dignes d'être cités. En ce sens, ceux qui continuent de fantasmer sur un « Printemps arabe » en Algérie, semblent se tromper joliment car le peuple algérien a su se montrer reconnaissant envers ceux qui ont permis à l'Algérie d'éviter ce qui s'est produit dans certains pays arabes et de jouir des biensfaits de son propre printemps, le Printemps des défis, des réalisations et de la modernité.

COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

Renault Algérie : une expérience porteuse de perspectives prometteuses

L'inauguration de l'usine Renault d'Oued Tlelat et la sortie du premier véhicule des chaînes de montage, hier, à l'occasion de la visite de travail du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal dans la wilaya d'Oran, marquent la naissance d'une nouvelle expérience, porteuse de perspectives économiques et sociales «prometteuses».

Accompagné des deux délégations ministérielles algérienne et française, le Premier ministre a procédé à l'inauguration de l'usine, réalisé dans le cadre du partenariat avec la France et du renforcement des relations économiques et des investissements bilatéraux. L'Algérie a lancé le processus de concrétisation de ce projet, le 19 décembre 2012, avec la signature d'un protocole d'accord avec la partie française, annonçant la création d'une usine de voitures de marque «Renault», au cours de la visite en Algérie, du président français François Hollande.

Le 31 janvier 2013, la signature de l'acte de création de la Spa «Renault Algérie Production» (RAP spa) a été faite devant notaire. Conformément à la loi et à la règle 51/49, la partie algérienne est représentée dans ce projet par le Conseil national d'investissement (CNI) (17%) et la société nationale des véhicules industriels (SNVI) (34%).

Six mois plus tard, le projet a commencé à prendre sa forme physique avec le début des travaux d'aménagement d'une ancienne structure industrielle, située à Oued Tlelat, s'étendant sur une superficie de plus de 150 hectares.

Les travaux d'aménagement ont commencé, en juillet 2013, en vue de la réhabilitation de cette structure pour qu'elle réponde aux exigences de ce type de projets. Par ailleurs, la direction de la RAP, dont le staff est composé de cadres des deux parties, a élaboré une feuille de route afin de doter l'usine d'une ressource humaine de qualité. Les plans ont visé le recrutement de près de 350 employés, couvrant le besoin de la première étape de l'entrée en production avec comme moyenne de 25.000 voitures par an. A long terme, il est prévu une production de 75.000 voitures à l'horizon 2019. Une date qui verra un renforcement de la main d'œuvre et une augmentation du taux de l'intégration nationale dans la production de véhicules à 42%. Une augmentation de la production est prévue pour atteindre le nombre de 150.000 véhicules est programmée à long terme. Pour atteindre ces objectifs, la RAP a organisé, en septembre 2013 des «Portes ouvertes» sur l'usine. Une initiative avait pour but d'attirer les compétences, notamment les jeunes universitaires diplômés et présenter les conditions du recrutement.

La société avait procédé également à l'aménagement d'un atelier au sein du centre de la formation professionnelle d'Oued Tlelat, près de l'usine, qui est dédié à la formation de ces jeunes recrutés, dans les métiers de l'industrie automobile.

Inauguré le 8 avril 2014, cet atelier qui avait bénéficié d'importants moyens techniques et pédagogiques adaptés aux besoins de la formation en industrie mécanique et d'automobiles, conformément aux standards internationaux. Le 20 mai dernier, la visite à l'usine du ministre de l'industrie et mines, Abdesselam Bouchouareb, a été l'occasion de présenter les premières prototypes de voitures en cours de montage. Il s'agit de «la Nouvelle Symbol» qui disposera de meilleures options par rapport aux autres modèles «Symbol 1 et 2», selon les propos du PDG, Bernard Sonilhac.

Cette visite a été également une opportunité pour signer un accord de sous-traitance entre la RAP et une société locale à Oran, spécialisée dans la fabrication des pièces en plastique. Cette action était inscrite dans le cadre de la démarche de la RAP pour assurer un accompagnement du projet par un tissu de sous-traitance. Les pouvoirs publics ont accordé un important soutien à travers de multiples dispositifs incitant le développement de la sous-traitance autour du pôle de l'industrie mécanique.

En début de juillet dernier, les premiers prototypes de voitures fabriquées par l'usine d'Oued Tlelat ont été acheminés vers l'usine homologue en Roumanie, pour qu'ils subissent les essais techniques et de qualité, selon les normes internationales de la marque Renault. Ces prototypes ont été soumis aux circuits de référentiels, assurant les différentes conditions météorologiques et géographiques du roulage sur une distance de 40.000 Km.

Le projet «Renault Algérie» avait bénéficié de diverses formules de soutien et des procédures de facilitation, notamment administratives et douanières ainsi que le réseau routier, l'approvisionnement en énergie et autres ressources.

Inauguration de l'usine de fabrication de véhicules Renault à Oran

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a inauguré hier à Oran l'usine de fabrication de véhicules Renault, située dans la zone d'Oued Tlelat, au sud de la wilaya.



Accompagné d'une forte délégation ministérielle, le Premier ministre a assisté, à cette occasion, à la sortie de la première voiture de la marque Symbol, des chaînes de montage de cette usine, réalisée dans le cadre de l'investissement national et en partenariat avec le constructeur automobile français.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de deux ministres français, celui des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius, et de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Emmanuel Macron, ainsi que du PDG du groupe «Renault», Carlos Ghosn.

Implanté sur une superficie de 151 hectares à Oued Tlelat, le site a coûté, à ce jour, près de 50 millions d'euros et prévoit une augmentation des investissements jusqu'à 800 millions d'euros à moyen terme.

Alors que l'objectif fixé est d'atteindre un taux d'intégration nationale de 42% à l'horizon 2019, la fabrication de la première voiture de l'usine, qui comporte quelques pièces en plastique fabriquées localement, a permis de réaliser un taux d'intégra-

tion de 17% qui devra passer à 25% en 2015. C'est dire que la contribution des PME algériennes au développement de ce projet pour augmenter le taux d'intégration nationale demeure encore faible au point que le développement du tissu de la sous-traitance constitue une des préoccupations majeures de cet investissement.

D'importants investissements seront alors réalisés dans les vecteurs de l'emboutissage, la tôlerie et la peinture, à même de permettre d'élever le niveau d'intégration du véhicule.

D'ici à deux ou à trois ans, l'investissement dans l'emboutissage permettra de fabriquer en totalité la coque nue du véhicule. Pour ce qui concerne les avantages accordés par l'Etat pour la réalisation du projet, le président du directoire de la SGP Équipements industriels et agricoles, M. Bachir Dehimi, a indiqué samedi à l'APS que le projet Renault Algérie avait bénéficié d'un certain nombre d'avantages prévus dans le code de l'investissement.

Sur ce point, il a tenu à préciser que c'est la société mixte Renault Algérie Production (RAP) qui a bénéfi-

cié de ces avantages et «non le constructeur français».

A ce sujet, le ministre de l'Industrie et des mines, M. Abdesselam Bouchouareb, avait indiqué jeudi dernier, lors de son point de presse à l'issue de la conférence sur le développement économique et social, que le rôle des pouvoirs publics a été d'accorder à cette société mixte «toutes les facilitations nécessaires afin qu'elle puisse créer l'usine et fabriquer cette voiture dans les délais impartis».

Quant au prix de commercialisation de la Symbol Algérie, rien n'a été annoncé officiellement de la part des deux partenaires algérien et français, même si M. Bouchouareb avait affirmé, récemment, que le constructeur est le seul habilité à fixer le prix mais tout en précisant que ce prix devrait être inférieur à celui du même modèle importé. La société mixte RAP est détenu à hauteur de 51% par la partie algérienne (34% par la Société nationale des véhicules industriels -SNVI- et de 17% par le Fonds national d'investissement -FNI-), et de 49% par le constructeur français Renault.

126 travailleurs formés au CFPA d'Oued Tlelat

Pas moins de 126 travailleurs ont bénéficié d'une formation spécifique, dans le cadre du projet de l'usine automobile «Renault Algérie» d'Oued Tlelat (Oran), a-t-on appris du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, Abdelkader Touil.

Selon le même responsable, cette formation intervient conformément à la convention paraphée entre la société «Renault Algérie Production» (RAP) et le secteur de la formation professionnelle, en janvier dernier, après avoir retenu la wilaya d'Oran comme pôle pour abriter cette usine. La Convention porte sur la formation de travailleurs de la RAP au niveau de cet établissement de formation d'Oued Tlelat. Parallèlement à la construction de l'usine, des enseignants du secteur ont été formés pour devenir des formateurs dans les créneaux dont a besoin la «RAP». Ces formations, assurées à court terme, ont concerné les travailleurs parmi les diplômés universitaires, les ingénieurs, les diplômés des centres de formation et les techniciens supérieurs TS, outre sur le programme pédagogique de Renault.

Les spécialités enseignées sont celles ayant trait à l'industrie automobile en général et aux programmes spécifiques du constructeur français «Renault». Abdelkader Touil a estimé que «le plus important dans la période de formation est l'accompagnement du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels par le par-

tenariat soit local ou étranger pour permettre de réaliser un pôle d'excellence destiné à l'industrie automobile analysé par l'Etat algérien».

«Cette formation n'est pas ouverte au profit de Renault seulement, mais à tous les constructeurs automobiles et surtout aux sous-traitants qui peuvent faire partie de leurs besoins à la formation et notre secteur peut les saisir», a encore ajouté le même responsable.

L'atelier pédagogique de la filière «Fabrication et maintenance automobile», créé au sein de l'établissement d'Oued Tlelat, «constitue un important acquis pour le secteur de la formation professionnelle et la wilaya d'Oran. Il a été réalisé par le partenariat avec la RAP», a-t-il encore estimé.

Cette filière englobe plusieurs spécialités, à l'instar de la sécurité industrielle, l'électronique, l'électricité auto et autres. Cette unité de formation représente, selon M. Touil, la première pierre du projet de mise en place d'un pôle d'excellence de l'industrie automobile. Ce projet sera élargi ensuite pour toucher les domaines de la maintenance et du service après-vente, qui seront assurés au niveau de l'établissement de formation d'Es-Senia.

Le projet nécessitera une enveloppe de 200 millions de DA. Il sera effectif dès la prochaine rentrée de la formation.

APS

COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

SELLAL: «Le fruit d'un partenariat gagnant-gagnant»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé, hier à Oran, que l'usine de fabrication de véhicules «Renault» d'Oued Tlelat «est le fruit d'un partenariat gagnant-gagnant».



«L'usine de fabrication de véhicules Renault est le fruit d'un partenariat gagnant-gagnant», a souligné M. Sellal, dans une allocution prononcée à l'occasion de l'inauguration de l'usine de fabrication de véhicules «Renault Algérie».

Le Premier ministre a ajouté que «la relance de la base industrielle nationale est un élément central du programme du président de la République, Abdellaziz

Bouteflika, et constitue pour le Gouvernement une priorité de premier ordre». Il a également rappelé que «la construction de l'usine et son entrée en production se sont faites dans les délais impartis», signalant que «350 salariés ont été recrutés et formés sans compter les nombreux autres emplois indirects générés par l'externalisation de certaines activités connexes».

«Il faut aller de l'avant et passer

à d'autres étapes», a ajouté le Premier ministre.

M. Sellal avait pris place, accompagné des ministres français des affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius, et de l'économie, de l'industrie et du numérique, Emmanuel Macron, à bord d'une «Nouvelle Symbole», fabriquée sur le site d'Oued Tlelat, avant de rejoindre la tribune pour prononcer des allocutions de circonstance.

FABIUS : «Un partenariat algéro-français exemplaire»

L'usine de fabrication de véhicules Renault, située dans la zone d'Oued Tlelat au sud d'Oran «traduit un partenariat algéro-français exemplaire et le tryptique action-ambition-amitié», a déclaré le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius, hier à l'occasion de la sortie de la première voiture de marque «Nouvelle Symbole» de cette usine.

«Je suis certain que ce partenariat aura un grand succès», a encore affirmé M. Laurent Fabius. «Nous allons porter notre partenariat très haut», a-t-il déclaré, annonçant que cette réalisation sera suivie par d'im-

portantes actions de partenariat dans différents domaines industriels tels que la construction d'hélicoptères et en matière de tourisme.

Le chef de la diplomatie française a également souligné que les relations algéro-françaises seront davantage renforcées sur les plans politique, économique et culturel. D'autre part, M. Laurent Fabius a déclaré, en réponse à une question au sujet de l'assassinat du guide de haute montagne français Hervé Gourdel, levé et exécuté dans les montagnes algériennes, que «l'Algérie est devenue, après la décennie noire, un pays stable».

CARLOS GHOSN (P-DG DU GROUPE RENAULT) : Les premiers véhicules "répondent aux normes internationales"

Le président directeur général du Groupe «Renault», Carlos Ghosn, a assuré, hier à Oran, que les premiers véhicules produits sur le site d'Oued Tlelat «répondent tous aux normes et standards internationaux».

«Les premiers véhicules fabriqués sur le site d'Oued Tlelat répondent tous aux normes et standards

internationaux de la marque Renault», a indiqué Carlos Ghosn, dans son intervention, lors de la cérémonie d'inauguration de l'usine de production de véhicules, implantée à Oued Tlelat, au Sud d'Oran. Le P-DG de la marque au losange a déclaré que «tous les efforts seront déployés pour que ces berlines puissent être dotées de sys-

tèmes de haute technologie».

Carlos Ghosn a, par ailleurs, fait savoir que la marque «Renault» détient actuellement 26% des parts du marché automobile en Algérie. Avec l'entrée en production du site d'Oued Tlelat, l'Algérie constituera pour Renault le premier marché à l'échelle africaine», s'est-il réjoui.

Créer une dynamique d'investissement

L'impulsion d'une dynamique d'investissement et le développement du partenariat figurent au cœur des relations algéro-françaises. Avec l'assainissement du climat des affaires dans le pays, l'Algérie est devenue un pays extrêmement attractif pour les entreprises françaises, comme l'ont souligné, en diverses occasions, les pouvoirs publics.

L'ambassadeur de France en Algérie, M. Bernard Emié, a assuré, lors de sa récente visite à Oran, que le développement économique est au cœur de sa mission en Algérie et que le renforcement du partenariat est «une priorité stratégique».

Le diplomate français a souligné la volonté de son pays à «reconquérir sa place de premier partenaire» tout en estimant que le partenariat économique algéro-français est en deçà des attentes et les deux pays s'attellent à trouver les voies et moyens pour booster la coopération et relancer les affaires.

Le cap de ces relations a été fixé en décembre 2012 lors de la visite d'Etat du président François Hollande en Algérie. Pour M. Bernard Emié, «il s'agit de construire et continuer à faire fructifier le partenariat stratégique scellé entre la France et l'Algérie». Les échanges entre les deux pays se sont élevés à 10 milliards d'euros en 2013. La France est le premier investisseur étranger hors hydrocarbures et se positionne comme le premier recruteur étranger en Algérie. Dans ce cadre, 450 entreprises françaises sont présentes en Algérie et ont créé quelque 40.000 emplois directs, ainsi que plusieurs milliers d'emplois indirects.

Plusieurs projets témoignent de cette coopération économique entre les deux pays. L'usine de production de véhicules Renault à Oued Tlelat, inaugurée lundi par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est l'un des exemples les plus achevés de ce partenariat dont les Français souhaitent le développement.

Ce type de projet permet la densification du tissu industriel. Le pays a, d'ailleurs, fait montre de sa forte intention de relancer son industrie. Et ce type d'industrie permet également le transfert de technologie et le développement d'un réseau de PME dans le cadre de la sous-traitance gravitant autour de l'usine Renault. A terme, le projet permettra de créer quelque 1.200 emplois, ainsi que des milliers d'emplois indirects.

D'autres exemples renforcent cette vision. Il s'agit, notamment de l'usine Sanofi à Sidi Abdallah (Alger), et Alstom à Annaba. Il y a lieu également de signaler la présence en Algérie de nombreuses entreprises emblématiques de l'industrie française qui activent dans le cadre d'un partenariat, notamment l'usine Lafarge à Oggaz (Mascara) et Alver Saint Gobain (Oran) ainsi que de nombreux accords de coopération entre l'université d'Es-Senia et des universités françaises.

Par ailleurs, un autre projet est en voie de concrétisation. Il s'agit de la création de deux sociétés mixtes algéro-françaises dans les domaines de la viande bovine et des céréales. Elles permettront de transmettre le savoir-faire français dans ces domaines en Algérie.

Un autre projet de développement de la filière laitière en Algérie a été mis en oeuvre avec Bretagne Commerce International dans les wilayas de Souk Ahras, Blida et Relizane. Les résultats obtenus sont qualifiés de «satisfaisants» en termes de production laitière, de progression des élevages laitiers, de transfert de technologie et de formation. Lors de sa récente visite à Paris, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchnaour et son homologue Emmanuel Macron ont émis le vœu de faire progresser les projets d'investissement de leurs entreprises, notamment dans les secteurs du BTP, des transports, de l'énergie, de la santé et de l'agro-alimentaire.

Par ailleurs, dans le cadre du Comité mixte économique franco-algérien (Comefa) et du suivi de tous les projets de partenariat dans les différents secteurs de l'économie, de l'éducation et de la formation, finalisés ou en voie de l'être, une soixantaine de projets industriels en co-production ont été identifiés et couvrant la totalité des secteurs de l'industrie, notamment en ce qui concerne la sous-traitance à l'industrie électrique, l'industrie manufacturière, l'industrie navale, l'industrie de la chimie, l'industrie agro-alimentaire, le BTP et l'électronique, entre autres.

En décembre 2013, Amara Benyounès, ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, avait indiqué que «l'Algérie est devenue un pays extrêmement attractif pour les entreprises françaises, et ce, pour plusieurs raisons : c'est le seul pays politiquement stable de la région, avec des indicateurs macroéconomiques au vert, qui a épargné toute sa dette extérieure et dispose d'un pouvoir d'achat et d'un marché importants». Il a réaffirmé, à cette occasion, l'engagement du président Abdellaziz Bouteflika et des responsables à différents échelons à «assainir le climat des affaires» dans le pays.

De nombreux responsables politiques et hommes d'affaires français ont souligné, à plusieurs reprises, leur préférence pour le marché algérien. Les relations commerciales ne suffisent pas. Ce que veulent les deux partenaires c'est la création d'une synergie, une dynamique d'investissement productif dans plusieurs secteurs. Parmi les secteurs qui intéressent les opérateurs français, on citera la mécanique, la chimie, l'industrie agroalimentaire, la santé et la fabrication de médicaments.

COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

Le Comité mixte économique franco-algérien (COMEFA) se réunit à Oran

Les travaux de la deuxième réunion du Comité mixte économique franco-algérien (COMEFA) ont débuté, hier à huis-clos à Oran, en présence des délégations des deux pays conduites respectivement par les ministres des affaires Etrangères et ceux de l'industrie.

La tenue de la réunion du COMEFA et celle prochainement du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) seront des occasions «privilégiées» pour donner une «impulsion supplémentaire» à la coopération entre l'Algérie et la France, a assuré le président français, François Hollande, dans un message adressé au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à



l'occasion du 60e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er Novembre 1954. Le Comefa et le CIHN ont été créés par la volonté des présidents Abdelaziz Bouteflika et François Hollande, exprimée dans La Déclaration d'Alger du 19 décembre 2012, en

conclusion de la visite d'Etat effectuée par le président français en Algérie.

Le COMEFA a été mis en place le 28 mai 2013 en fait depuis la visite de François Hollande en Algérie en 2012. Il s'agit d'un instrument qui permet de renforcer les

relations économiques, industrielles et commerciales algéro-françaises. Ce comité permet également d'évaluer l'état d'avancement des projets lancés dans le cadre de la coopération entre les deux pays. C'est également une nouvelle instance de dialogue de haut niveau entre les deux pays, portant sur l'ensemble des aspects de la relation économique bilatérale.

Il a pour objectif de booster les relations économiques entre les deux pays par la création de nouveaux partenariats industriels. Dès sa création, le COMEFA a été chargé d'intervenir pour fluidifier le partenariat économique entre les opérateurs algériens et français. Il a pour rôle, également, de régler des contentieux afin de permettre l'avancement de projets scellés dans le cadre de ce partenariat. C'est aussi un espace de rencontre et de discussion pour établir les priorités et les besoins d'investissements que comptent réaliser ensemble les opérateurs économiques algériens et français.

LAURENT FABIUS :

«Les relations algéro-françaises sont à leur meilleur niveau»

Le ministre français des Affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius a estimé, hier, à Oran, que la coopération algéro-française traverse «des moments extrêmement positifs». «Ce sont des moments extrêmement positifs dans la coopération algéro-française», a affirmé Laurent Fabius, lors d'un point de presse animé conjointement avec son homologue algérien, Ramtane Lamamra, à l'issue de la réunion du Comité mixte économique algéro-français (COMEFA). «Nous avons inauguré l'usine Renault, la première voiture est sortie.

Cela va être incontestablement un grand succès. La voiture est de grande qualité et elle aura beaucoup de succès en Algérie», a ajouté Laurent Fabius. Dans le même cadre, le chef de la diplomatie française a souligné que, «désormais, pour les grands groupes comme Renault, s'ils veulent être présents il faut qu'ils soient sur place, sinon ils risquent d'être évincés du marché et ce sera d'autres groupes qui l'investiront».

L'exemple de l'usine Renault est, pour M. Fabius, une coopération gagnant/gagnant pour les deux pays. Il s'est dit «extrêmement heureux que l'usine emploie plus de 40 % de femmes. C'est une première», ajoutant que l'usine emploie aussi plus de 30 % de jeunes.

Concernant la réunion du COMEFA, le ministre a indiqué que les deux parties ont passé en revue tous les secteurs de la coopération entre les deux pays. «Notre coopération est excellente et prometteuse», a-t-il indiqué. D'autre part, concernant la réunion du Comité Intergouvernemental de Haut Niveau (CIHN), prévue le 4 décembre prochain à Paris, sous la présidence des Premiers ministres des deux pays, respectivement Abdelmalek Sellal et Manuel Valls, le chef de la diplomatie française a indiqué que «le Comité examinera les différents champs de coopération et matérialisera notre travail au sein du COMEFA», soulignant qu'il y a un excellent travail à faire ensemble».

L'un des dossiers examinés lors de la réunion du COMEFA, ce lundi, est celui du logement. «Le besoin en logement en Algérie est considérable. Il y a, dans ce volet, une offre française qui répond à ce besoin», a indiqué M. Fabius.

Il a, d'autre part, souligné qu'il existe de nombreux autres champs de partenariat entre les deux pays, notamment dans le domaine des transports. Dans ce cadre, M. Fabius a souhaité le lancement d'un partenariat dans le domaine des hélicoptères, soulignant la présence du P-DG d'Airbus hélicoptères.

Le ministre français a, par ailleurs, estimé qu'il n'y a pas un domaine qui soit étranger à la coopération entre l'Algérie et la France, citant, entre autres, ceux du tourisme, de l'industrie agroalimentaire, de la sidérurgie et de l'industrie. «Les relations politiques entre l'Algérie et la France sont à leur meilleur niveau. Nous souhaitons qu'il soit de même en économie», a-t-il souligné.

Notons que la réunion du COMEFA a été rehaussée par la présence de quatre autres membres du gouvernement, en l'occurrence MM. Mohamed Mebarki, ministre de l'Enseignement supérieur, Abdelmadjid Tebboune, ministre de l'Habitat, Abdelouahab Nouri, ministre de l'Agriculture et Nouria Zerhouni, ministre du Tourisme.

LAMAMRA :

Réunion de la commission mixte algéro-française: «un pas en avant dans la mise en œuvre d'un partenariat direct»

Le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra a déclaré que la deuxième réunion Algéro-française (COMEFA), ouverte lundi à Oran, est «un pas en avant dans la mise en œuvre d'un partenariat direct dans le domaine industriel et de la production».

«Cette réunion vise à éléver davantage le niveau de partenariat déjà existant entre l'Algérie et la France dans diverses crêtes», a encore souligné le ministre, qualifiant le niveau de partenariat de «très bon».

Lors d'un point de presse animé en commun avec le ministre français des Affaires étrangères du développement international, Laurent Fabius, en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchaoureb et du ministre français de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Emmanuel Macron, M. Lamamra a indiqué que cette rencontre intervient en prépara-

tion d'une réunion au sommet entre le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et le chef du gouvernement français Emmanuel Valls, prévue le 4 décembre à Paris. Pour sa part, M. Abdessalem Bouchaoureb a souligné que cette réunion du COMEFA «traduit la volonté des présidents Abdelaziz Bouteflika et François Hollande d'aller vers un partenariat stratégique entre les deux pays dans tous les domaines».

Le but de cette rencontre est d'élargir le champ de la coopération à de nombreux domaines tels que l'agriculture, le tourisme, l'industrie alimentaire, la sidérurgie et l'habitat..., a ajouté M. Bouchaoureb, indiquant que pas moins de 21 projets intéressant plusieurs secteurs ont été examinés, dont «un grand nombre seront signés en décembre prochain».

Le ministre a cité, dans ce sens, une joint-venture pour la production du gaz industriel, à Annaba, néces-

saire pour le développement de la sidérurgie en Algérie et principalement les projets qui sont portés dans la zone industrielle de Bellara (Jijel). Il a évoqué, par ailleurs, un autre projet en commun dans le domaine de l'autorail à Annaba ainsi que des projets en matière de sous-traitance. Volet que «nous œuvrons à développer et à consolider», a-t-il dit. «Le plus important, selon le ministre, est de mettre les entreprises algériennes et françaises ensemble pour discuter des différents modes de coopération possibles».

De nombreux ministres ont assisté à la réunion du COMEFA, celui de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, du Tourisme, Mme Nouria Zerhouni, de l'Agriculture Abdelwahab Nouri et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki.

EMMANUEL MACRON

«Entre Paris et Alger, un axe de coopération appelé à se développer davantage»

Il y a un axe de coopération entre Paris et Alger, une alliance productive, et cet axe va être développé davantage, a déclaré hier à Oran, le ministre français de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, M. Emmanuel

Macron. Il apportera de la valeur ajoutée. Et cette entreprise est bénéfique pour les deux pays», a-t-il dit. «C'est une nouvelle ère économique faite d'ouverture, de modernisation de l'économie algérienne et nous voulons y participer», a-t-il ajouté.

Il est à noter que la réunion du COMEFA a pour but d'évaluer l'état d'avancement des projets de coopération entre les deux pays. Les deux parties devront faire le point sur les projets de partenariat déjà initiés et qui sont à un stade de développement avancé.

Parmi ces projets, il y a lieu de citer ceux concernant la réalisation d'écoles spécialisées dans les métiers de l'industrie et de la logistique, de la coopération en matière de normalisation et de métrologie, des partenariats de coproduction, ainsi que des projets dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'énergie et le domaine du numérique.

D'autre part, les projets portant création de deux sociétés mixtes algéro-françaises dans les domaines de la viande bovine et des céréales doivent être examinés lors de cette réunion du COMEFA. Ils seront validés lors de la réunion du CIHN, à Paris.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

M. Sellal inaugure la méga-station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaa ...

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a inauguré, hier à Oran, la méga-station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaa, située à l'est du chef-lieu de wilaya. Après avoir suivi les explications données par les responsables du secteur, le Premier ministre a insisté sur la qualité et la saveur de l'eau qui sera servie aux citoyens.

Cette installation est considérée comme l'une des plus grandes au monde utilisant le procédé de l'osmose inverse. Elle est dotée d'une capacité de production de 500.000 m³ d'eau par jour, quantité destinée non seulement à satisfaire les besoins de la wilaya d'Oran mais également ceux des wilayas limitrophes, à savoir Mascara, Tiaret, Relizane et Mostaganem.

Initialement, le projet devait être conduit par un investisseur étranger, mais depuis 2009, avec le principe des 5/49 édicté par la loi, il a été décidé de créer une Société par actions, la "Talhiyat Miyah El Mactaa" (TMM spa).

Un montage financier a été éla-



boré et les parts ont été réparties comme suit : 47% pour l'investisseur étranger, en l'occurrence Hyflux Manspring Ltd, la société singapourienne qui a construit la station de dessalement, 43% pour l'AEC et 10 % pour l'ADE.

Le projet a coûté 491 millions USD. Pour ce qui est de la gestion de la station, a été créée une société HOMA (Hyflux Operating Maintenance Algeria), qui a conclu un contrat avec TMM spa et devra gérer la station d'El-Mactaa pour une durée de 25 ans.

... le nouveau complexe d'ammoniac et d'urée à Arzew

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a inauguré, hier lors de sa visite de travail dans la wilaya d'Oran, le nouveau complexe de production d'ammoniac et d'urée, fruit d'un partenariat algéro-omanais, porté par la compagnie pétrolière nationale Sonatrach et «Suhail Bahwan Group Holding» (SBGH).

Implantée à Mers El-Hadjadj, dans la zone industrielle d'Arzew, la nouvelle usine est dotée d'une capacité de production de 4.000 tonnes/jour d'ammoniac générant une production de 7.000 tonnes/jour d'urée granulée.

Le site se compose de deux unités d'ammoniac d'une capacité de production de 2.000 T/j chacune, et de deux unités d'urée de 3.500 T/j chacune. Le complexe, qui jouit de l'autonomie au plan de la production d'énergie électrique et d'eau dessalée, se distingue également par son process

fonctionnant dans le respect des normes les plus rigoureuses en termes de protection de l'environnement.

Les données techniques communiquées lors de l'inauguration indiquent que la quasi-totalité de l'ammoniac produit sera convertie en urée, tandis que la totalité du dioxyde de carbone sera consommée dans la fabrication de l'urée. Plus de 500 postes d'emploi directs et 500 autres indirects seront générés à la faveur de la mise en service de cette infrastructure industrielle qui a aussi pour impacts de positionner l'Algérie parmi les fournisseurs importants d'urée et de satisfaire la demande locale en ce produit à moitié prix. L'usine qui s'étend sur une superficie bâtie de plus de deux hectares a été réalisée par un consortium de sociétés japonaise et coréenne, pour un montant de plus de 2,7 milliards de dollars US.

... une nouvelle unité de production du GNL à Béthioua

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a inauguré, hier à Béthioua, dans le prolongement de la zone industrielle pétrochimique d'Arzew (Oran), une nouvelle unité de production du gaz naturel liquéfié (Train GNL3). Supplément le complexe (GL4/Z connu sous l'appellation "La Ca-

mel", doyen mondial du GNL fermé en 2010 après 46 ans d'activité, cette nouvelle unité industrielle, réalisée sur une assiette foncière de 54 hectares dont 30 ha bâti, devra contribuer au développement de la capacité de production nationale en matière de gaz naturel liquéfié. Cette usine

est dotée d'une capacité de production de 4,7 millions de tonnes métriques de GNL, 58.000 tonnes de butane, 275.000 tonnes de propane, 300.000 tonnes d'éthane, 47.000 tonnes de gazoline et 115.5 normal mètres cubes (Nm³) de gaz enrichi en hélium. Sur le plan social, cet investissement,

réalisé sur fond propre de Sonatrach pour un coût de 4 milliards de dollars (304 milliards DA), prévoit la création de 645 emplois directs et 250 indirects.

La visite du Premier minis-

tre à Oran a coïncidé avec le chargement d'un

méthanier d'une capacité

de 125.000 tonnes.

... et pose la première pierre de la future liaison entre le port d'Oran et l'autoroute Est-Ouest

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé, hier lors de sa visite de travail dans la wilaya d'Oran, à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une liaison autoroutière entre le port d'Oran et l'autoroute Est-Ouest. M. Sellal a insisté auprès des responsables de ce projet sur le respect du délai de réalisation. La réalisation de cette nouvelle voie de communication qui reliera le site portuaire d'Oran à la bre-

telle autoroutière, sur une distance de 26 km, en passant par la première rocade, comprend également des viaducs et des tunnels. Une fois réalisée, elle permettra de créer un deuxième accès au port d'Oran et d'atténuer, dans une grande proportion, la tension enregistrée sur le réseau existant au voisinage du port, caractérisée notamment par le trafic en poids lourds. L'objectif principal ciblé consiste en la création

d'un lien autoroutier efficace et alternatif à la route du Ravin blanc et à la voie express qui auront atteint, en 2020, des saturations de 200 %, révèlent les données techniques. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme initié par le ministère des Travaux publics pour la réalisation de pénétrantes autoroutières et suivant le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) dans le but de désengor-

ger la circulation dans les grands centres urbains.

Les travaux se répartissent sur deux tranches, la première portant création d'un tracé neuf (8,2 km) allant du terminal à conteneurs du port d'Oran au rond-point de hâ El-Menzech (Canastel), tandis que l'autre (18 km) consiste en la mise à niveau entre la première rocade et l'échangeur de la RN4.

Les travaux de réalisation de la

Remise de clefs de logements sociaux locatifs à Oued Tlélât

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a présidé, hier dans la daïra d'Oued Tlélât, au sud d'Oran, une cérémonie de remise symbolique de clefs de logements sociaux locatifs à 20 bénéficiaires parmi 500 familles concernées par l'opération de relogement.

Lancé en novembre 2011 et géré par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), ce projet d'habitat s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, visant à répondre à la demande croissante sur le logement, améliorer le cadre de vie des citoyens et offrir des opportunités d'emploi, selon la fiche technique. D'un coût global de plus de 1,3 milliard de DA, ce projet confié à une société chinoise a généré 750 postes d'emploi. A cette occasion, les familles bénéficiaires de ces logements ont exprimé leur joie d'occuper des logements décents, après avoir vécu des années durant dans des habitations précaires.

Le Premier ministre a, auparavant, suivi les explications qui lui ont été données par les responsables du secteur sur les projets d'habitat réalisés localement. Le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlène, a assuré que tous les logements réalisés ont été affectés.

Il est à noter que M. Sellal est accompagné d'une importante délégation ministérielle.

Pose de la première pierre de la future école de police d'Oran

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé, hier à Oran, à la pose de la première pierre d'une future école de police. Implanté dans la commune de Gdyel (Est d'Oran), parallèlement à la RN 11, axe routier reliant la capitale de l'ouest du pays à Mostaganem, le site retenu occupe une superficie de 40 hectares. La future école disposera de 1.500 places pédagogiques et le site d'implantation de la future école a bénéficié de 7 hectares supplémentaires pour accueillir d'autres infrastructures relevant de la sûreté nationale. Cet établissement sera doté d'infrastructures réservées à l'administration, à la formation, aux sports, d'une base vie et d'autres annexes. Un délai de réalisation de 36 mois a été fixé pour l'achèvement des travaux. Dans une intervention à cette occasion, le directeur général de la sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a indiqué que le corps de la police forme annuellement entre 16 et 20.000 policiers, tous grades confondus. Confié à deux entreprises de réalisation avec le suivi de la direction locale des équipements publics, ce projet est inscrit dans le cadre du développement des infrastructures pédagogiques de la Sûreté nationale. Une enveloppe financière de près de 8,5 milliards DA a été dégagée à cet effet. 300 postes d'emploi seront créés, une fois l'école réalisée.

APS

MOHAMED EL GHAZI DEVANT LE PARLEMENT Le projet de loi relatif aux mutuelles sociales garantit une «autonomie totale» dans la gestion



Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale Mohamed El Ghazi a affirmé dimanche que le projet de loi sur les mutuelles sociales garantissait une «autonomie totale» dans la gestion.

Le projet de loi sur les mutuelles sociales garantit une «autonomie totale» dans la gestion des mutuelles, le rôle de la tutelle sera de contrôler et de suivre l'application des lois de la République afin de «préserver les droits des adhérents», a affirmé le ministre qui répondait aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Certaines mutuelles ont enregistré un échec en matière de gestion, ce qui a amené le ministère à désigner un gestionnaire financier à titre provisoire, a indiqué le ministre soulignant que 28 structures sur un total de 36 agréées étaient en activité.

S'agissant de l'augmentation du budget de fonctionnement des mutuelles sociales fixé à 8 % dans le projet de loi, M. El Ghazi a fait part d'une éventuelle hausse à 10 % par souci de préservation des équilibres financiers des mutuelles.

Les interventions des députés se sont articulées autour de l'autonomie de gestion des mutuelles et le durcissement du contrôle sur ces structures.

Le député Rachid Mouni de l'Alliance de l'Algérie verte a proposé que les mutuelles soient en mesure d'élaborer elles-mêmes leurs statuts.

Samira Kerkouche représentante du parti du Front de libération nationale (FLN) a proposé la désignation d'un gestionnaire financier pour les mutuelles sociales.

Le projet de loi s'inscrit dans le cadre de la réforme de la mutuelle sociale qui constitue un système de couverture sociale complémentaire du système national de sécurité sociale au titre des réformes réalisées au profit de ce secteur.

PROGRAMME AADL Proposition d'un quota supplémentaire de 400.000 unités



Le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, hier à Oran, que son département a proposé au gouvernement un quota supplémentaire de 400.000 logements au titre du programme AADL, retenu dans le cadre du plan quinquennal 2015/2019.

«Nous avons proposé au gouvernement un quota supplémentaire de 400.000 logements à réaliser au titre du programme AADL retenu dans le cadre du plan quinquennal 2015/2019. Cette proposition devra être approuvée», a indiqué le ministre à l'APS, en marge de la visite de travail du Premier ministre Abdelmalek Sellal dans la wilaya d'Oran.

M. Tebboune a, d'autre part, souligné que le programme restant d'AADL 2001/2002 «sera livré à la fin de l'année en cours», alors que les premières réceptions d'AADL 2 se feront à la fin de l'année 2015».

PROJET DE LOI PORTANT CRÉATION DU FONDS DE PENSION ALIMENTAIRE

Pour la protection de l'enfant sous la garde

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a présenté hier lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) un projet de loi portant création du fonds de pension alimentaire visant à "protéger les droits fondamentaux de l'enfant en cas de divorce de ses parents, de lui assurer une vie digne et de le mettre à l'abri du besoin".

La création d'un fonds de pension alimentaire s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République données à l'occasion de la Journée mondiale de la femme. En effet, le Chef de l'Etat avait instruit le gouvernement à réfléchir sur la possibilité de créer un Fonds spécial pour les femmes divorcées exerçant le droit de garde de leurs enfants, qui sont confrontées à des problèmes en matière de recouvrement de cette pension.

Selon le projet de loi, l'enfant sous la garde, à qui une pension alimentaire a été octroyée par ordonnance ou jugement bénéficiera des redevances financières du Fonds de pension alimentaire.

La femme divorcée au profit de laquelle un jugement octroyant une pension alimentaire a été rendu, bénéficie également des redevances du Fonds de pension alimentaire, selon le texte du projet de loi qui comporte 16 articles.

Le projet de loi en question prévoit le versement des redevances financières du Fonds de pension alimentaire au bénéficiaire en cas de non-exécution totale ou partielle de l'ordonnance ou du jugement fixant la pension alimentaire.



taire, en raison du refus du débiteur (le père de l'enfant) de payer, de son incapacité de le faire ou de la méconnaissance de son lieu de résidence. La non-exécution est établie par un procès verbal dressé par un huissier de justice.

La demande du bénéfice des redevances financières du fonds de pension alimentaire est présentée au juge président de la section des affaires familiales accompagnée des pièces qui sont fixées par arrêté conjoint du ministre de la Justice, garde des Sceaux, du ministre des Finances et du ministre de la Solidarité nationale.

Le juge compétent statue sur la demande, par ordonnance gracieuse, qui n'est susceptible d'aucune voie de recours dans un délai maximum de 5 jours à compter de la date de saisine. Cette ordonnance est notifiée par voie du greffe au débiteur et au créancier de la pension alimentaire, ainsi qu'aux services de la wilaya chargés de l'action sociale relevant du ministère de la Solidarité.

Il statue également sur toute difficulté entravant le bénéfice des redevances financières du Fonds de pension alimentaire.

alimentaire. Les services de wilayas chargés de l'action sociale relevant du ministère de la Solidarité nationale ordonnent le versement des redevances financières au bénéficiaire, notamment par voie de virement bancaire ou postal, dans un délai n'excédant pas 25 jours à compter de la date de notification de l'ordonnance judiciaire. Ces services continuent à verser les redevances financières jusqu'à déchéance du droit du bénéficiaire, soit l'extinction de la période de garde ou sa déchéance conformément aux dispositions du code de la famille ou l'établissement du paiement de la pension alimentaire par le débiteur.

A cette occasion, le ministre a affirmé que ce projet de loi s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme de réforme de la justice dans son volet relatif à l'enrichissement du système législatif pour l'adapter aux derniers développements sur les scènes nationale et internationale et répondre aux préoccupations de la société à travers le renforcement du système législatif relatif à la femme et à l'enfant".

Pour sa part, la commission juridique et administrative a estimé, dans son rapport, que la création d'un Fonds de pension alimentaire pour les femmes divorcées ayant des enfants à charge et au profit desquelles un jugement octroyant une pension alimentaire a été prononcé et qui sont confrontées à des problèmes en matière de recouvrement de cette pension, était "la solution idoine à ce problème sociétal".

Saluant les efforts déployés par les trois ministères (Justice, Finances et Solidarité sociale) pour la création de ce fonds, la commission a affirmé que ce projet avait des "répercussions positives sur la famille, en ce sens qu'il préserve la dignité du bénéficiaire et le met à l'abri du besoin".

BEDOUI À GARDĀÏA

Améliorer la formation professionnelle par l'apprentissage sur le terrain



La stratégie de la formation professionnelle en Algérie devra connaître une amélioration, à travers la méthode de formation par apprentissage des métiers sur le terrain, a indiqué, hier à Ghardaïa, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nouredine Bedoui.

S'exprimant lors d'une visite de différentes structures relevant de son secteur, le ministre a insisté sur le rôle de la formation par apprentissage au niveau des unités industrielles, des établissements socio-économiques et des chantiers.

«Les unités industrielles et les chantiers doivent être des centres de formation par excellence, pour une qualification de la main-d'œuvre aux normes universelles», a-t-il affirmé à ce propos, estimant que le rôle des entreprises et autres unités industrielles est «déterminant» pour la réussite de la stratégie de la formation professionnelle. S'agissant toujours de la stratégie nationale de la formation professionnelle, M. Bedoui a indiqué qu'elle s'assigne pour principaux objectifs d'assurer une meilleure intégration sociale des apprentis et de répondre à une demande économique ciblée des entités industrielles, économique et autres chantiers.

Le ministre de la formation et de l'enseignement professionnels a entamé sa visite de travail dans la wilaya

de Ghardaïa par l'inspection de l'institut spécialisé de la formation professionnelle "Cherif Messaâdia", au chef-lieu de wilaya, où il a assisté à une cérémonie de signature de conventions de partenariat entre la direction de la formation professionnelle et les directions de l'agriculture, du tourisme et l'artisanat, des équipements publics et de l'unité de recherche en énergie renouvelable de Ghardaïa.

Ces conventions de partenariat visent à permettre aux jeunes de la région de bénéficier de programmes de formation et de soutien à leur insertion professionnelle dans ces secteurs d'activi-

tés, selon les responsables locaux du secteur de la formation.

Elles ont pour but d'assurer une formation aux métiers de l'agriculture, du tourisme de l'artisanat, du bâtiment et de l'énergie renouvelable aux jeunes et de permettre aux bénéficiaires de trouver une opportunité de travail sur le champ, a-t-on fait savoir.

Le ministre a visité aussi le chantier de construction d'un centre de formation à Métillî El-Djâdida, avant de visiter la base pétrolière de Oued-Noumer ou il s'est entretenu avec ses responsables sur les modalités de formation par apprentissage des jeunes de la formation professionnelle.

M. Nouredine Bedoui s'est rendu, en outre, à l'unité de fabrication de pipes (ALFAPIPE) de Ghardaïa, où il s'est enquis de la situation des apprentis dans cette unité.

Il s'est rendu ensuite à un centre de formation communautaire de Bou-noura, avant de visiter le centre de formation de Sidi-Abbaâz, ainsi que les chantiers de l'Institut spécialisé de la Formation professionnelle et le centre de formation de Oued Nachou.

Le ministre a poursuivi la première journée de sa visite de travail dans la wilaya de Ghardaïa par une rencontre avec la société civile.

ALGÉRIE-TUNISIE

L'ambassadeur tunisien salue le soutien d'Alger à Tunis pour le succès de son processus démocratique

Le nouvel ambassadeur de Tunisie à Alger, M. Abdalmadjid El-Farchichi a salué dimanche le soutien apporté par l'Algérie à la Tunisie pour mener à bien son processus démocratique et édifier ses institutions constitutionnelles.

"Le président Bouteflika m'a fait part de son soutien et de la disponibilité de l'Algérie à contribuer au succès du processus démocratique en Tunisie afin qu'elle puisse édifier ses institutions de manière légitime", a précisé l'ambassadeur tunisien dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le diplomate tunisien a exprimé ses "vifs remerciements au président, gouvernement et peuple algériens pour avoir grandement contribué au succès des dernières élections en Tunisie".

Evoquant "la place et le poids de l'Algérie sur les scènes régionale et internationale, son rôle prépondérant, sa diplomatie active et les relations de fraternité et de bon voisinage", l'ambassadeur tunisien a précisé que "tous ces facteurs ont pesé sur les concertations et relations politiques bilatérales".

Il a rappelé, dans ce sens, la coordination continue entre les deux pays, l'échange de visites, les programmes de coopération et les accords que les deux parties veillent à renforcer.

ALGÉRIE-SUISSE

Pour des relations interparlementaires intenses

Le nouvel ambassadeur suisse en Algérie, M^{me} Muriel Kohen Berset, a exprimé dimanche à Alger le souhait de son pays d'"intensifier" les relations de coopération entre les Parlements suisses et algériens.

"La Suisse veut passer à une phase de concrétisation plus intense et plus active de ses relations avec l'Algérie notamment dans le domaine de la coopération entre les Parlements des deux pays", a indiqué M^{me} Berset à l'issue d'une audience que lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

"Il ya une possibilité de développement et d'investissement importante en Algérie, un pays qui est entré dans une phase de développement très actif", a-t-elle dit, exprimant son espoir de voir les deux pays créer "un cadre plus favorable à ces échanges".

Elle a, à cette occasion, cité l'exemple d'une coopération algéro-suisse, qui va aboutir prochainement à l'ouverture de l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger en partenariat avec l'Ecole hôtelière de Lausanne.

M^{me} Berset a indiqué que l'Algérie et la Suisse entretiennent des relations d'amitié et de fraternité, rappelant que son pays avait "soutenu et accueilli les combattants algériens du Front de libération nationale (FLN) et permis les négociations ayant abouti aux accords d'Evian et à l'indépendance". "Cela crée des fondements solides à nos relations", a-t-elle ajouté.

Le président du Parlement syrien en visite à Alger



Le président du Conseil du peuple syrien (Parlement), Mohammad Jihad Lahham, est arrivé hier matin à Alger pour une visite officielle à l'invitation du président de l'Assemblée populaire nationale (APN). Mohamad Larbi Ould Khelifa.

M. Lahham a été accueilli à l'aéroport international Houari Boumediene par M. Larbi Ould Khelifa.

CRISE AU SAHEL

L'Algérie joue son rôle avec "compétence" et "détermination"

L'Algérie joue son rôle dans le règlement de la crise au Sahel avec "compétence" et "détermination", a indiqué hier à Alger le ministre nigérien de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires coutumières et religieuses, Massaoudou Hassoumi.

"Les questions de terrorisme et autres crimes dans l'espace saharien concernent l'Algérie qui est un pays leader dans la région. L'Algérie joue son rôle (pour régler les conflits) dans la région avec compétence et détermination", a déclaré M. Hassoumi à la presse en marge de sa visite de l'Unité d'entraînement et d'intervention de la Protection civile.

Il a souligné que son pays partageait et appuyait la démarche de l'Algérie pour la gestion de l'ensemble des conflits qui prévalent dans la région, notamment au Mali et en Libye et tout ce qui concerne la lutte contre le terroriste et le crime organisé, précisant que les deux pays, qui sont frontaliers, "partageaient les mêmes menaces".

Concernant sa visite à Alger de deux jours, M. Hassoumi a indiqué qu'elle fut "très fructueuse" et qu'"elle contribuera forcément au renforcement des relations, déjà excellentes, entre l'Algérie et le Niger".

Il a ajouté que la visite lui a permis



de passer en revue avec de hauts responsables algériens, l'ensemble des points de coopération, notamment, dans le domaine de la sécurité, relevant que son pays "s'enrichira de l'expérience algérienne en matière de gestion des situations de risque, des questions sécuritaires et du culte".

M. Hassoumi a indiqué que le cadre de la coopération entre les deux pays dans le domaine sécuritaire, qui sera discuté lors de la prochaine réunion du Comité bilatéral algéro-nigérien des frontières à Niamey, a été défini.

Il a, par ailleurs, salué la volonté et la disponibilité des autorités algériennes pour le rapatriement des déplacés nigériens se trouvant en Algérie vers leur pays d'origine à la demande du gouvernement nigérien,

relevant que ces personnes sont "victimes d'organisations criminelles contre lesquelles le Niger mène un combat sans relâche".

A propos de sa visite à l'Unité d'entraînement et d'intervention de la Protection civile, où il a assisté à des exercices de simulation et des exposés sur les missions préventives, prévisionnelles et opérationnelles de cette institution qui visent à la protection des personnes, des biens et de l'environnement, M. Hassoumi s'est dit "impressionné" par l'effectif et l'évolution des techniques d'intervention.

Accompagné du directeur général de la Protection civile, Mustapha Lahbiri, le ministre nigérien a qualifié l'institution d'"armée au service de la protection des biens et des personnes".

ALGÉRIE-EGYPTE

7 session de la Haute commission algéro-égyptienne: début de travaux de la réunion de la commission préparatoire

Les travaux de la réunion de la commission préparatoire de la Haute commission mixte algéro-égyptienne au niveau des experts ont débuté hier au Caire et seront consacrés à la finalisation des projets des conventions de coopération à soumettre au niveau ministériel pour adoption.

Il s'agit de 12 projets de conventions approuvés par les deux parties relatifs à l'industrie, aux travaux publics, à l'enseignement supérieur, à la culture, à la formation professionnelle et autres, outre 18 autres conventions en cours d'examen.

Le président de la délégation algérienne et directeur du département des pays arabes au ministère des affaires étrangères, Abdelhamid Chabchoub a affirmé, à l'ouverture des travaux, "la volonté des deux pays de hisser la coopération bilatérale au niveau des relations historiques privilégiées qui lient les deux pays".

Cette réunion vient en prolongement à celle tenue en septembre dernier au Caire, par le groupe de travail algéro-égyptien, a-t-il précisé.

L'ordre du jour de cette réunion comprend l'examen de plusieurs questions d'intérêt commun, en vue de définir les grandes lignes du futur plan d'action bilatéral dans les différents domaines, a-t-il souligné.

Le président de la délégation



égyptienne, président du département de la coopération arabo-africaine au ministère de la coopération internationale, Fathi Abdeladhim a insisté, pour sa part, sur l'importance de la 7^e session de la Haute commission mixte, qui sera présidée jeudi par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et son homologue égyptien, Ibrahim Mahlab.

Elle permettra de "concrétiser les orientations des dirigeants politiques des deux pays, à travers la mise au point d'un plan d'action à même d'élargir la coopération bilatérale en modèle, à suivre dans le monde arabe", a-t-il précisé.

"Même si le volume des échanges

commerciaux entre les deux pays avait atteint 1,5 milliard de dollars ces dernières années, ce chiffre demeure insuffisant et doit doubler lors de la prochaine étape", a-t-il estimé.

L'Algérie jouit d'un climat "attractif" pour les capitaux égyptiens notamment dans les domaines de l'énergie et de l'entrepreneuriat, a-t-il souligné, affirmant que "l'Egypte souhaite participer aux investissements en cours de réalisation".

Les travaux de la commission préparatoire au niveau des experts se poursuivront deux jours durant au niveau de six ateliers qui se tiendront à huis clos.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2015

Répartition du budget de fonctionnement

Voici la répartition, par département ministériel, des crédits ouverts au titre du budget de fonctionnement (4.972,3 mds de DA) du texte de la loi de finances pour 2015 (montant en DA):

- Présidence de la République	8.387.854.000
- Services du Premier ministre	3.618.099.000
- Défense nationale	
1.047.926.000.000	
- Intérieur et collectivités locales	
549.809.342.000	
- Affaires étrangères	
31.196.709.000	
- Justice	
74.707.836.000	
- Finances	
92.615.093.000	
- Energie	
44.010.067.000	
- Industrie et mines	
5.314.058.000	
- Agriculture et développement rural	
255.101.097.000	
- Moudjahidine	
252.333.450.000	
- Affaires religieuses et Wakfs	
26.500.459.000	
- Commerce	
24.276.345.000	
- Transports	
12.549.139.000	
- Ressources en eau	
21.144.492.000	
- Travaux publics	
19.930.760.000	
- Habitat, urbanisme et ville	
22.600.480.000	
- Education nationale	
746.643.907.000	
- Enseig.sup. et recherche scientifique	
300.333.642.000	
- Formation et enseignement professionnels	
50.803.924.000	
- Travail, Emploi et Sécurité sociale	
234.882.131.000	
- Aménagement territoire et environnement	
2.550.261.000	
- Culture	
25.789.795.000	
- Solidarité nat. famille et condition de femme	
31.653.688.00	
- Relations avec le Parlement	
276.609.000	
- Santé, population et réforme hospitalière	
381.972.062.000	
- Jeunesse	
14.158.870.000	
- Sports	
26.282.691.000	
- Communication	
18.871.461.000	
- Postes et TIC	3.985.130.000
- Tourisme et artisanat	3.429.022.000
- Pêche et ressources halieutiques	
2.404.748.000	
- Charges communes	
536.219.273.000	
Total du budget de fonctionnement	4.972.278.494.000.

SELON L'ONS

Les prix à la production industrielle en légère hausse au 1er semestre 2014

Les prix à la production industrielle hors-hydrocarbures ont connu, durant le 1er semestre 2014, une hausse de 1,3% dans le secteur public et de 0,6% dans le privé par rapport à la même période de 2013, a appris l'APS auprès de l'ONS.

Pour ce qui concerne les prix des industries manufacturières, ils ont connu une évolution de 2% dans le secteur public contre 0,6% dans le privé, précise l'Office national des statistiques (ONS).

La hausse des prix à la production (sortie usine) du secteur public est due essentiellement à une augmentation des coûts de production des matériaux de construction, de céramique et de verre de l'ordre pour à hauteur de 12,4%. D'autres secteurs ont également participé à cette augmentation

M. Djellab présente le projet de loi de finances 2015 devant le Conseil de la nation

Le ministre des Finances, Mohamed Djellab, a présenté hier devant le Conseil de la nation le projet de loi de finances 2015 lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président du conseil, en présence de membres du gouvernement.

Ce projet de texte avait été adopté, à la majorité, par l'Assemblée populaire nationale (APN) à la fin octobre dernier. Le texte prévoit des recettes budgétaires de 4.684,6 milliards (mds) de DA et des dépenses publiques de 8.858,1 mds de DA, soit un déficit budgétaire de 4.173,3 mds de DA (l'équivalent de 22,1% du



PIB). Quant aux dépenses publiques, elles sont réparties entre des dépenses de fonctionnement de 4.972,3 mds de DA et des dépenses d'équipement de 3.885,8 mds de DA. Le texte table sur une croissance économique globale de 3,42% et de 4,25% hors-hydrocarbures et sur une variation de l'indice des prix à la consommation de 3% contre 3,5% en 2014.

DJELLAB : L'abrogation de l'article 87 bis n'aura pas d'impact visible sur le niveau d'inflation

L'abrogation de l'article 87 bis de la loi n° 11-90 sur les relations du travail n'aurait pas d'impact visible sur le niveau d'inflation, tel qu'il ressort des réponses du ministre des finances publiées dans le rapport préliminaire de la commission des Affaires économiques et financières du Conseil de la nation sur le projet de loi de finances 2015.

Selon le rapport distribué hier lors de la présentation du projet de loi, lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, M. Djellab a souligné que le gouvernement a étudié toutes les éventualités relatives à l'impact financier de l'actualisation du salaire national minimum garanti (SNMG), ajoutant que cette mesure n'aurait pas d'impacts visibles sur les niveaux d'inflation et qu'elle était actuellement examinée par un groupe de travail.

La redéfinition du SNMG a été introduite pour la première fois dans le projet de loi de finances 2015 pour l'abrogation de l'article 87 bis de la loi n° 11-90 du 21 avril 1990 sur les relations du travail, annoncée en février dernier.

A une question sur la non actualisation par le gouvernement des prévisions budgétaires sur la baisse des prix du pétrole dans les marchés internationaux, M. Djellab a affirmé qu'il est impossible de pronostiquer les orientations du marché, sensible aux changements géopolitiques». Il a ajouté que la moyenne minimum du prix du baril était de 100 dol-

lars à fin septembre dernier, précisant que le gouvernement avait étudié tous les scénarios possibles et suivait les évolutions de près.

Concernant le transfert illicite de devises vers l'étranger le ministre a rappelé qu'un cadre législatif et réglementaire bien défini permettait aux opérateurs intervenants dans le commerce extérieur d'effectuer le transfert de devises, soulignant toutefois que des poursuites étaient systématiquement engagées en cas d'infraction à la législation en vigueur.

Selon le ministre, 600 infractions ont été enregistrées en 2013, ajoutant que 400 contrevenants ont été présentés devant la justice. M. Djellab a en outre souligné que son secteur oeuvrait à actualiser l'arsenal juridique et réglementaire en vue de l'adapter aux développements enregistrés dans le commerce extérieur.

S'agissant de la hausse des fonds consacrés à la réévaluation des programmes d'investissement public estimés à 760 milliards de DA dans le projet de PLF 2015-M. Djellab a noté une baisse considérable du coût de cette opération durant ces dernières années, expliquant que cette question était dictée par les difficultés rencontrées par les ordonnateurs sur le terrain, notamment le problème du foncier qui persistait au lancement des projets déjà inscrits.

Les principaux agrégats économiques

Voici les principaux indicateurs du projet de la Loi de finances 2015 présenté hier en plénière au Conseil de la nation:

- Dépenses budgétaires	8.858,1 milliards de DA (dont 4.972,3 milliards de DA de fonctionnement et 3.885,8 milliards de DA d'équipement)
- Recettes budgétaires	4.684,6 milliards de DA (dont 1.722,9 milliards de DA de recettes pétrolières et 2.961,7 milliards de recettes nonpétrolières)
- Solde budgétaire	-4.173,3 milliards DA
- PIB	18.896,1 milliards DA
- Croissance économique	3,42%
- Croissance économique hors hydrocarbures	4,25%
Prix du baril de pétrole brut	37 dollars
Parité monétaire dinar-dollar	79 DA pour un dollar
- Taux d'inflation	3%
- Exportations d'hydrocarbures en volume	+3,68%
- Importations de marchandises (CAF)	+4,54%
- Solde du FRR à fin 2014	5.284,8 milliards DA
- Solde du FRR à fin 2015	4.429,3 milliards DA
- Transferts sociaux en provenance du budget de l'Etat	1.711,7 milliards DA.

des prix à la production industrielle dont, notamment, les industries diverses (6,1%), les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISM-MEE) pour 2,6%). Une variation haussière, mais de moindre ampleur, a également touché d'autres secteurs tels que l'énergie (1,5%), textile (1%), les industries du bois, liège et papier (0,3%) et le secteur de la chimie, caoutchouc et plastiques (0,1%).

Quant aux industries agroalimentaires et des cuirs et chaussures, elles ont connu une stagnation des prix à la production durant les six premiers mois de l'année en cours comparativement à la même période de 2013. Pour ce qui concerne le secteur privé, l'ONS précise que la hausse a été

tirée essentiellement par les industries agroalimentaires (2,4%) et, à un degré moindre, par les ISM-MEE dont les prix ont augmenté de 0,2%, alors que les autres secteurs ont tous connu une stagnation.

Les indices relatifs au secteur privé sont donnés à titre indicatif car le taux de réponse reste toujours "faible", souligne l'organisme des statistiques. Le champ de l'opération de calcul de l'indice des prix à la production industrielle a concerné 157 entreprises dont 82 publiques couvrant près de 80% des ventes, et 75 privés.

Les prix observés sont ceux sortie d'usine toutes taxes comprises hors transport.

APS

HABITAT**5.841 familles relogées depuis janvier 2014 à Oran**

Les opérations de relogement se poursuivent dans la wilaya d'Oran avec la remise des clés, hier, à 500 autres familles qui quitteront leurs habitations précaires à Oued Tlélat pour des logements décents sis dans la même commune, indique-t-on à la direction de l'OPGI.



De même source, on indique, par ailleurs, qu'une autre opération de relogement est prévue, fin décembre, dans la même localité. Il s'agit de l'attribution de 700 logements, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, à des familles vivant dans des conditions déplorables depuis plusieurs années.

Ainsi, avec ces deux opérations, le nombre total de familles relogées durant cette année 2014 sera de 5.841 familles. Ce chiffre n'a jamais été égalé auparavant dans la wilaya d'Oran, qui n'a pas connu autant de distribution de logements en une seule année.

En effet et jusqu'à fin août 2014, quelque 3.771 familles avaient été relogées dans la wilaya d'Oran, notamment à Oued Tlélat, Gdyel et Hassi Bounif.

Par ailleurs, le 18 octobre dernier, 500 familles de Hai Sanawbar (ex Planteurs), ont été relogées à Hassi Bounif. Au paravant, en juillet, 120 logements sociaux ont été distribués dans la localité de Bousfer, dans la daïra d'Ain El Turck. En outre, vers la fin octobre, au moins 250 logements sociaux locatifs ont été attribués à leurs bénéficiaires dans la même commune (Bousfer), rappelle-t-on. Ce quota

s'inscrit dans le cadre du programme de la commune de Bousfer pour l'exercice 2001, qui a accusé un grand retard. Le dernier bilan communiqué par l'OPGI d'Oran, le 14 septembre dernier, faisait état de 3.271 logements sociaux attribués depuis le début de l'année en cours à des familles habitant dans des conditions précaires.

En effet, une importante opération de distribution de logements à eu lieu, fin août dernier, avec l'attribution de 1.152 unités à des bénéficiaires de décisions de pré-affectation.

Dans ce cadre, 400 familles ont été relogées à Oued Tlélat et 752 autres à Gdyel. Restent, donc, deux opérations de relogements prévues à Oued Tlélat et concernant un quota de 500 logements, distribués lundi et un autre de 700 logements dont la distribution est annoncée pour le mois de décembre prochain.

Avec ces attributions, le nombre total des familles relogées en 2014 sera revu à la hausse, soit 5.841 familles. L'OPGI a fait savoir, d'autre part, que 7.015 logements sociaux ont été attribués depuis 2011 dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire. Ainsi, 3.014 logements ont été attribués en 2013 contre

512 en 2012 et seulement 218 en 2011. L'accélération des attributions de logements sociaux, cette année, s'explique, entre autres, par l'achèvement de plusieurs chantiers de construction, a-t-on souligné.

Rappelons que 6.068 décisions de pré-affectation de logements sociaux, dont 3.264 pour la seule commune d'Oran, ont été attribuées à des familles vivant dans des conditions précaires, dans des bidonvilles ou des bâtisses menaçant ruine. Les bénéficiaires des logements proviennent, en grande majorité, des quartiers de Derb, Médioni et El Hamri, Sidi El Houari et les Planteurs. Notons, par ailleurs, que 45.000 demandes de logements ont été recensées dans la wilaya d'Oran. A elle seule, la daïra d'Oran compte plus de 20.000 demandes. Concernant les projets, la wilaya d'Oran a bénéficié, en 2012, de 21.000 logements sociaux. Depuis le 10 décembre dernier, 14.700 logements sociaux, répartis sur 22 sites, confiés à 6 grandes entreprises étrangères ont été lancés à Oran. A cela, s'ajoute un autre programme de 10.300 logements dont 6.600 seront destinés aux habitants des Planteurs.

COOPÉRATION ALGÉRO - SUD-CORÉENNE DANS LA GESTION DES DÉCHETS Les Bordjiens attendent une prise en charge du dossier amiante

Mouad B.

La semaine dernière, des experts sud-coréens de l'Institut coréen de la technologie de l'environnement (Keit), à leur tête son directeur M. Yang et M. El Houari Abdelfahid, chef du département partenariat et relations extérieures à l'Agence nationale des déchets (AND), se sont rendu à Bordj Bou-Arreridj, une ville pilote, dans le cadre de l'accord et du mémorandum d'entente dans le domaine de la coopération environnementale entre l'Algérie et la Corée du Sud. « Ce programme est un échange d'expériences et de savoir-faire en matière de technologies environnementales, de gestion des déchets, de techniques et de technologies de production plus propre ainsi que l'amélioration du cadre de vie des citoyens » a déclaré M. Yang, dans un point de presse organisé en marge de sa visite à Bordj Bou-Arreridj. Le représentant de AND, M. El Houari Abdelfahid a rappelé que la récupération des déchets en Algérie est une importante opportunité à saisir.

« L'Etat mise beaucoup sur le développement d'une industrie de récupération et de recyclage. Elle est au cœur même du Programme national de gestion des déchets municipaux,

qui constitue le principal cadre de référence en termes de gestion et de valorisation des déchets ménagers », a ajouté-t-il en précisant que ce schéma directeur pourra dans l'avenir s'étendre aux autres régions du pays.

L'urgence pour les Bordjiens n'est pas dans la gestion des déchets ménagers, certes qu'il faut aussi prendre en charge, mais le danger est dans les 40 000 tonnes de déchets d'amiante stockés à l'air libre.

Ils espèrent qu'une prise en charge urgente et définitive du dossier sera mise en application.

En effet, depuis des années, plusieurs employés et citoyens de la ville de Bordj Bou-Arreridj luttent par tous les moyens afin de mettre un terme à ce danger mortel qui guette toutes la population. « Il est légitime de s'inquiéter du retard pris par les responsables dans le règlement de ce problème, alors qu'ils savent que cette matière (l'amiante) est cancérogène », dira un habitant du quartier "la Gare", limitrophe de cette aire de stockage.

Selon d'anciens travailleurs, la quantité serait plus de 40 000 tonnes avec une teneur en amiante oscillant entre 8 et 15%, ce qui constitue un danger réel pour les riverains et toute la population de la ville.

TIZI-OUZOU**Formation de 24 000 jeunes dans les métiers du bâtiment en 10 ans**

Quelque 24 000 jeunes ont été formés ces dix dernières années dans les métiers du bâtiment dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué hier la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Selon un document diffusé dans le cadre d'un salon régional des métiers du bâtiment, organisé par la Chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM), sur cet effectif au moins 5000 stagiaires ont bénéficié d'une formation qualifiante d'une durée de 1 à 6 mois dans le cadre d'une convention passée entre le secteur de la formation professionnelle et des institution et entreprises publiques et privées dont l'Office public de gestion Immobilière (OPGI), la direction du logement et des équipements publics (OLEP), la direction

de l'urbanisme et de la construction (DUC) et l'entreprise COSIDER, a précisé la même source.

Actuellement, 35% des effectifs formés dans les métiers manuels relèvent de la branche du BTPH contre 10 % en 2002», a-t-on signalé, à cet égard. Pour répondre aux besoins du marché local en main-d'œuvre qualifiée, la DFEP assure des formations dans 43 spécialités de la branche du BTPH telles que la ferronnerie d'art, la serrurerie ferromerie, le coffrage et ferraillage, la maçonnerie, l'électricité-bâtiment, l'installation sanitaire et gaz, la menuiserie bâtiment et le soudage industriel, a-t-on observé.

La DFEP a déploré toutefois "un manque d'engouement" des jeunes pour les métiers du bâtiment, situation due

JIJEL Plusieurs communes et la zone de Bellara prochainement alimentées en eau

Des entreprises vont prochainement engager des travaux pour l'alimentation en eau potable (AEP) de six communes de Jijel et de la zone industrielle de Bellara (El Milia), à partir du barrage de Boussiaba, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya.

Les communes concernées sont celles d'El Milia, d'Ouled Yahia, de Settara, de Ghebala, de Sidi Maâarouf et d'Ouled Rabah où les besoins en matière d'eau potable sont estimés à 48.34 m³/jour à l'horizon 2030 et à 61.695 m³/jour à l'horizon 2050. Les travaux du premier lot consistent à réaliser une station de traitement et deux (2) réservoirs d'une capacité de 12.000 m³ chacun, le premier pour l'eau traitée et le second pour l'eau brute, selon la même source qui a précisé que l'analyse des offres de ce lot est achevée. Le deuxième lot, prévu pour être réalisé au bout d'un délai de 24 mois, concerne la pose de 55 km de conduites, la réalisation de six (6) stations de pompage, de sept (7) réservoirs de 2.000 à 3.500 m³ de capacité et d'un système de délestage. Pour les services de la wilaya, «en plus de l'alimentation des communes concernées en eau potable et du développement de la zone industrielle de Bellara, ce projet permettra de créer des emplois et de générer une dynamique économique au profit des entreprises et des populations de la région».

TAMANRASSET Agence nationale du développement de l'investissement: 133 projets inscrits durant les 9 premiers mois de 2014

Cent trente-trois (133) nouveaux projets ont été inscrits, au cours des 9 premiers mois de l'année 2014, au niveau du guichet unique décentralisé de Tamanrasset et l'agence nationale du développement de l'investissement (ANDI), pour un investissement global de 11 milliards de dinars, a révélé hier le responsable de ce dispositif. Ces nouveaux projets, versés notamment dans les secteurs du transport, de l'industrie, des services et du tourisme, devraient générer plus de 1.290 emplois, en plus de contribuer à l'impulsion de développement dans cette wilaya, a indiqué le directeur du guichet unique, Boudjemaa Ben-said. Sur les projets inscrits, 23 dossiers ont déjà reçu les décisions d'attributions de terrain pour la concrétisation de leurs projets, par le biais du Comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation du foncier (Capipref), a-t-il précisé. Une vingtaine de projets sont entrés en service depuis l'ouverture du guichet unique décentralisé de l'ANDI dans la wilaya de Tamanrasset, en février 2011, selon le même responsable. Parmi ces projets, une unité de fabrication de lait en sachet pasteurisé à Tamanrasset d'une capacité de production de 50.000 litres/jour, qui a permis d'approvisionner la région en ce produit de base, ainsi qu'un centre de contrôle technique de véhicules à In-Salah entré en service en février 2014 et qui évite aux citoyens de se déplacer vers d'autres vilayats sur des centaines de kilomètres, en plus d'autres projets dans le bâtiment, le transport et les travaux publics, a-t-il signalé.

principalement à la "dévalorisation sociale des métiers manuels en particulier ceux du bâtiment et à un déficit en informations sur les possibilités qu'offre ce secteur pour une insertion efficace et rapide dans le monde du travail", a-t-on ajouté.

Des mesures incitatives ont été prises, à cet effet, afin de motiver les jeunes recalés du système scolaire à opter pour les métiers de bâtiment et co., à travers la signature entre la formation professionnelle et les entreprises du bâtiment implantées dans la wilaya, de conventions pour le placement des apprentis dans ces entreprises.

APS

ALGER

Il tue son voisin : 20 ans de prison

• Une dispute entre voisins tourne au drame

Au cours d'une dispute, Amine 31 ans, est tué par son voisin Kamel âgé de 30 ans, de plusieurs coups de couteau. Grièvement atteint au cœur, il décède sur le coup.



A.Ferrag

Kamel est arrêté juste après son forfait. Dans le box des accusés, en ce mois de novembre 2014, au tribunal d'Alger, il est jugé en session criminelle.

Kamel reconnaît avoir tué son voisin, le juge rappelle au prévenu

la gravité de son acte. Les faits sont clairs et le représentant du ministère public, relatant les faits contenus dans le dossier, ne peut que les décrire afin de démontrer la sauvagerie de l'accusé envers son voisin, et je prie l'honorable cour de n'accorder aucune clémence à cet individu.

Il requiert ensuite une peine de 20 ans de réclusion criminelle. Pour

la défense, la tâche n'est pas facile, elle a axé toute sa plaidoirie sur le fait que son mandant n'a aucun antécédent judiciaire.

La cour se retire afin de délibérer et revient avec son verdict : en vertu des articles 254, 255, 256 et 261 du code pénal, l'accusé est condamné à la même peine prononcé par le ministère public : 20 ans de réclusion criminelle.

BILAN MENSUEL DE LA SÛRETÉ DE WILAYA DE SÉTIF Saisie de 3570kg de viande avariée

Azzedine Tiouri

Afin de lutter contre toutes les formes de violation pour la protection de l'environnement, l'urbanisme et la santé des citoyens, la police chargée de ce volet veille au grain quotidiennement en multipliant les contrôles, la prévention et la sensibilisation dans le cadre de sa mission. Les éléments de la police de l'hygiène, l'environnement et l'urbanisme ont pour tache de protéger aussi le consommateur des commerçants véreux qui n'hésitent pas à commercialiser des produits avariés ou hors délai de péremption qui pourraient mettre en danger la santé du citoyen.

C'est dans ce cadre, qu'ils ont relevé durant le mois écoulé 166 infractions et ont dressé autant de procès verbaux avec constitution de dossiers contre les récalcitrants pour y être présentés aux autorités compétentes judiciaires

et administratives. Les irrégularités relevées comportent 60 pour violation affectant l'environnement et l'urbanisme dans le domaine des constructions sans permis, 8 cas pour manquement à l'hygiène, 3 pour abattage sauvage etc.

94 infractions ont été relevées pour vente sur la voie publique (66), transport inadapté sans les normes nécessaires du froid de viande fraîche (12) et 13 pour entraves à la circulation sur la voie publique.

Par ailleurs, la même source nous informe que 1 222 kg de viande rouge avariée impropre à la consommation ont été saisis. 295 kg l'ont été aussi pour transport non conforme à la législation pour la santé avec des normes du froid continu et 2 053,95 kg ont été saisis pour vente illégale et non conforme.

Dans ce même contexte, 87 unités de divers équipements d'un montant global de 56 millions de centimes ont été saisis lors de ces différents contrôles menés à tous les niveaux.

PROTECTION CIVILE

53.397 interventions depuis janvier 2014

Les unités de la Protection civile ont effectué 53.397 interventions, tous types confondus, depuis le début de l'année 2014, selon un bilan rendu public hier par cette institution, à l'occasion de 23 ans d'activité de son secours médicalisé. Sur les 53.397 interventions, 37.963 ont concerné les urgences médicales, 15.434 les accidents divers et 1.793 les dispositifs de couverture médicale, a-t-on précisé.

«Cette année, la direction générale de la Protection civile a jugé utile d'organiser trois audits regroupant les médecins chefs des wilayas médicalisées afin de disposer d'outils permettant d'avoir une meilleure visibilité et un état des lieux, d'évaluer le dispositif au niveau de chaque wilaya, d'écouter les doléances et de faire res-

sortir les points susceptibles d'être améliorés», note la même source.

Les objectifs du regroupement «auront pour intérêt d'exposer les difficultés rencontrées par les médecins-chefs dans la gestion du dispositif de secours médicalisé de leurs wilayas respectives». La rencontre servira, par ailleurs, à «la lecture des rapports de synthèse des concernés s'agissant des lacunes du dispositif du secours médicalisé, l'élaboration d'une nomenclature standardisée des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques d'urgence, ainsi qu'à l'explication et l'intégration des postes médicaux avancés des wilayas dans les détachements de renforts aux premières interventions (DRPI)».

Il sera également question de «la

formation médicale continue des médecins officiers et des agents de la Protection civile, de la mise en place d'un protocole de prise en charge médicale des victimes, de la normalisation des gestes d'urgence au profit des secouristes, ainsi que de l'évaluation régulière et obligatoire des connaissances des agents en matière de secourisme», a-t-on ajouté.

Un programme de formation qui s'étalerait sur une semaine, «sera dispensé à des secouristes volontaires et comportant notamment la révision et le maintien des acquis de la formation de base aux premiers soins, les principes généraux du sauvetage et de la recherche des victimes, ainsi que la prise en charge psychologique des victimes».

BISKRA

3 morts et trois blessés dans un accident de la circulation à El Ghrous

Trois (3) personnes ont péri et 3 autres ont été blessées, hier matin dans la wilaya de Biskra à la suite d'une collision entre un camion et un véhicule de tourisme, a appris l'APS auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la RN 46 reliant les wilayas de Biskra et de M'sila, au lieu-dit Oued El Felak, dans la commune d'El Ghrous, selon la même source. Trois personnes parmi les occupants de la voi-

ture légère sont décédées sur place et trois autres, dont le conducteur du camion, ont été blessées et évacuées à l'hôpital Mohamed-Ziouchi de Tolga et placées sous surveillance médicale.

Une enquête a été ouverte par les services compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

L'OFFICE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA TOXICOMANIE

146 tonnes de résine de cannabis saisies durant les neuf premiers mois de 2014 en Algérie



Plus de 146 tonnes de résine de cannabis ont été saisies durant les neuf premiers de l'année 2014, soit une hausse de plus de 22 tonnes par rapport à la quantité saisie la même période de l'année 2013, a-t-on appris hier auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT).

«Au total, 146.083,286 kg de résine de cannabis ont été saisies durant la période (janvier-septembre) de l'année en cours, contre 123.409,833 kg durant la même période de l'année 2013», a indiqué le directeur général par intérim de l'Office, Mohamed Benhalla, dans un entretien à l'APS.

Se référant à un bilan global des services de lutte contre la drogue, il a ajouté que «la quantité saisie de résine de cannabis durant les neuf premiers mois de l'année 2014 en comparaison avec la même période de 2013, a augmenté de 18,37 %».

M. Benhalla a rappelé que les quantités saisies nous proviennent du Maroc, faisant toutefois remarquer que les quantités qui traversent annuellement les frontières algériennes entant que pays de transit vers l'Europe et le Moyen-Orient, «sont de plus en plus importantes». Dans ce sens, le même responsable a souligné par même occasion les efforts accomplis par l'Algérie qui a en mobilisé des moyens humains et matériels pour lutter contre ce phénomène, estimant que la situation «reste très inquiétante».

Il a fait remarquer que ce bilan englobe également 1.197,726 grammes de cocaïne saisies durant les neuf premiers mois de l'année en cours, contre 587,217 grammes à la même période de l'année 2013, ainsi que la découverte et l'éradication de 2.520 plants de cannabis et 7.470 plants d'opium.

Les services de lutte ont également saisi 815.585 comprimés de substances psychotropes de différentes marques grosses, contre 909.627 comprimés durant la même période de l'année 2013, soit une baisse de 10,34 % des quantités saisies. Le bilan dénote que les grosses quantités de substances psychotropes saisies ont transitées par le sud en passant par la région du Sahel vers les pays d'autres pays, a relevé M. Benhalla.

Evitant les mesures de lutte, il a indiqué que les quantités saisies «démontrent les efforts colossaux déployés par les services de lutte contre ce phénomène, ainsi que leur bonne maîtrise et leur professionnalisme en la matière».

«L'Algérie fait énormément d'efforts en moyens humains et matériels dans ce domaine», a-t-il souligné, mettant l'accent notamment sur la coordination qui existe entre les différents services concernés par la lutte contre ce fléau. D'autre part, ce même bilan avance le chiffre de 11.822 individus, dont 140 étrangers, interpellés par les services de lutte, durant la même période, pour des affaires liées à la détentio, trafic ou commercialisation de la drogue.

APS

«Tous concernés»

Le directeur exécutif de l'Onusida et secrétaire général adjoint des Nations unies, Michel Sidibé, estime que la culture, les traditions et même la religion peuvent jouer un rôle dans la prévention contre le sida.



Vous avez toujours plaidé pour le recours à la culture au sein des différentes sociétés dans les campagnes de lutte contre le sida. Pouvez-vous nous en dire plus?

Effectivement, il faut comprendre que lorsque nous parlons du sida, nous parlons en définitive de la sexualité que nous ne pouvons aborder sans les questions culturelles et les problèmes sociaux, et sans oublier que la religion peut jouer un rôle aussi dans ce domaine. Pour moi aussi, il est très important de mobiliser les acteurs de la tradition, de mobiliser la culture et de faire en sorte qu'elle devienne un vecteur positif du changement au niveau des comportements.

C'est dans ce sens donc, que vous favorisez la circoncision masculine dans les sociétés africaines notamment?

Tout à fait. Je pense que la circoncision est importante, non seulement du point de vue culturel mais également du point de vue scientifique. Nous avons d'ailleurs, la preuve si vous avez, au moins, un programme de circoncision systématique, vous pouvez réduire de 60% la transmission de l'infection chez l'homme. Ce qui veut dire que vous réduisez les nouvelles infections de façon considérable. Je dirai que ce n'est pas une panacée et il faudra d'autres programmes de prévention, mais c'est extraordinaire en matière de santé publique.

Certains pays que ce soit en Afrique ou ailleurs, connaissent des crises économiques et d'autres connaissent des turbulences. Ne pensez-vous pas que cette situation peut influer sur leur contribution pour faire face à l'épidémie?

Vous savez, il est important de se battre dans la vie. Il y a quelques années, nous avions à peine 300 millions de dollars, alors qu'aujourd'hui, nous sommes à 19 milliards/an, je dis bien par an. Maintenant ce qu'il faut se dire, c'est qu'il n'est plus possible de croire que nous sommes dans une dynamique où une partie du monde a de l'argent et une autre a des problèmes. Aujourd'hui, le monde est beaucoup plus complexe. L'Afrique se transforme. Nous avons des pays émergents qui doivent commencer à penser à la prise en charge de leur population et faire en sorte que nous ayons des programmes qui vont être plus pérennes.

APS

«La rencontre d'Alger, un plaidoyer politique pour la mise en œuvre de la stratégie arabe»



LA DIRECTRICE RÉGIONALE DU BUREAU DE L'ONUSIDA POUR LA RÉGION, YAMINA CHEKKAR

L'objectif principal de la réunion de Haut niveau des femmes leaders du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) est de renforcer le plaidoyer politique pour la mise en œuvre de la stratégie arabe de lutte contre le sida, a souligné la directrice régionale du bureau de l'Onusida pour la région, Yamina Chekkar.

«L'objectif de la réunion est de renforcer le plaidoyer politique pour la mise en œuvre

de la stratégie arabe de lutte contre le sida et en particulier la réponse aux besoins et droits des femmes et des filles et d'assurer la continuation de l'engagement politique afin de mettre fin à l'épidémie dans la région», a indiqué la directrice régionale de l'Onusida.

Selon Mme Chekkar, l'engagement des femmes dans la région a été «le moteur de réformes importantes des systèmes juridiques, de progrès admirables» dans la réduction des inégalités entre les hommes et femmes en matière d'accès à l'éducation et aux soins de santé.

«Cet engagement des femmes peut également continuer à jouer un rôle catalyseur afin de mettre fin à l'épidémie», a-t-elle ajouté.

Tout en espérant aboutir à un appel d'Alger à l'action en faveur de la mise en œuvre de la stratégie arabe contre le sida, Mme Chekkar a rappelé que l'Onusida s'engage «à soutenir ce plaidoyer notamment par d'autres rencontres pour le suivi de cet appel».

Elle a évoqué dans ce sens, la 18e Conférence internationale sur le sida et les mala-

dies sexuellement transmissibles en Afrique, la «plus importante», à l'échelle du continent qui se tiendra en Tunisie du 22 au 27 novembre 2015.

Pour sa part le directeur exécutif de l'Onusida, Michel Sidibé, a souligné le rôle de la femme dans les transformations qui connaîtra la région à l'avenir.

«Je suis convaincu que les transformations qu'on aura dans le futur qui permettront d'avoir des économies modèles qui vont émerger vont dépendre de l'engagement des femmes et leur capacité de se positionner», a-t-il estimé.

«Cette rencontre devrait nous aider à réfléchir passablement sur comment faire pour que dix personnes de plus ou de moins aient accès aux médicaments, mais le plus important est la dignité humaine. comment faire en sorte que la dignité des personnes soient respectée», a précisé M. Sidibé.

Il a appelé à porter une réflexion sur les causes profondes et les déterminants sociaux et à revoir le rôle de la femme dans la société. Selon lui, l'adoption par la Ligue arabe de

la stratégie de lutte contre le sida constitue une étape importante importante et une force de transformation dans la région, l'une des premières régions au monde à jeter les bases pour mettre fin à l'épidémie dans la région à l'horizon 2030.

La réunion de Haut niveau des femmes leaders du MENA s'est ouverte hier à Alger en présence du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf; du ministre de la Communication, Hamid Grine et de la ministre de la Poste et des technologies de l'information, Fatima Zohra Derdouri.

La réunion de haut niveau des femmes leaders du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA) est la première rencontre de mise en œuvre de la stratégie arabe de lutte contre le sida, adopté le mois de mars 2014 par les ministres de la Santé des pays de la Ligue arabe, lors de sa 41^e session.

La stratégie a pour but d'orienter une riposte régionale au VIH.

APS

LUTTE CONTRE LE SIDA

La réunion de haut niveau des femmes leaders du MENA vise à promouvoir la coopération Sud-Sud

La réunion de haut niveau des femmes leaders du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA) sur le sida qui se tient à Alger vise à promouvoir la coopération Sud-Sud et à favoriser la recherche opérationnelle sur les défis régionaux, a indiqué lundi, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

«Cette initiative vise à favoriser la recherche opérationnelle sur les défis régionaux, et à permettre la collecte et le partage des meilleures pratiques pour le plus grand bénéfice de nos populations», a relevé M. Boudiaf soulignant qu'elle est, également, l'occasion de souligner la qualité du partenariat avec les agences du système des Nations unies en général et Onusida en particulier.

Cela d'autant, a poursuivi le ministre dans son allocution d'ouverture des travaux de cette réunion, que les deux parties développent en commun le projet de création d'un Centre régional de recherche et de coopération sur le sida.

Selon le ministre de la Santé, cette réunion de mise en œuvre de la stratégie arabe de lutte contre le sida «se veut être avant tout la traduction de la volonté po-



litique, exprimée au plus haut niveau par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de faire de l'Algérie un acteur clé de la lutte contre le sida par sa contribution aux efforts internationaux».

La rencontre est aussi, a noté le ministre, la traduction de l'intérêt qu'accorde l'Algérie à la place et au rôle de la femme dans le développement de notre pays.

Rappelant l'engagement de l'Algérie maintes fois réaffirmé, M. Boudiaf a indiqué que la «riposte contre le sida s'inscrit dans le plan national stratégique (PNS) 2013-2015, résolument dans le cadre des objectifs et engagements définis dans la Déclaration politique de l'ONU sur le VIH/sida de juin 2011, «intensifier nos efforts pour éliminer le VIH», ratifiée par l'Algérie et l'ensemble des Etats membres.

Malgré les efforts consentis et les pro-

grès indéniables qui ont permis que l'épidémie soit, toujours, peu active dans la population générale avec une faible prévalence (0,1%), M. Boudiaf a estimé qu'il faut demeurer «vigilants» compte tenu de la persistance de comportements à risque.

Selon les données du laboratoire national de référence du sida, la cible nationale qui est de stabiliser le nombre de nouveaux diagnostics à moins de 1000 cas/an a été atteinte, a-t-il dit.

La réunion de haut niveau des femmes leaders du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA) est la première rencontre de mise en œuvre de la stratégie arabe de lutte contre le sida, adoptée en mars 2014 par les ministres de la Santé des pays de la Ligue arabe, lors de sa 41^e session.

La stratégie a pour but d'orienter une riposte régionale au VIH.

Dix objectifs pour lutter contre l'épidémie et la stigmatisation

La stratégie arabe de lutte contre le sida comprend dix objectifs qui sont alignés sur les objectifs fixés dans la Déclaration politique de l'Assemblée générale de l'ONU 2011 sur le VIH et le sida, tout en maintenant une vision plus large pour une génération sans sida dans l'après- 2015.

Les dix objectifs visent à réduire de plus de 50% l'incidence du VIH parmi les populations les plus à risque d'infection, éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants, augmenter la couverture du traitement du VIH à 80%, lutter contre la stigmatisation et les discriminations.

Ils visent également à améliorer le financement de la lutte contre le sida, éliminer les inégalités entre les sexes et les abus et violences basés sur le genre et accroître la capacité des femmes et filles à se protéger contre le VIH, et réviser les politiques sur les réstrictions en matière de déplacements.

Cette stratégie (2014-2020) est intervenue en réponse aux défis de la riposte au VIH dans les pays arabes.

Elle a été approuvée par le Conseil des ministres arabes de la santé lors de la 41^e session ordinaire, tenue le 13 mars 2014, au siège de la Ligue des Etats arabes et vise à orienter

l'élaboration d'une réponse régionale au VIH coordonnée et basée sur le consensus.

La stratégie arabe aborde le VIH comme un problème de santé publique et social et sert de fondement aux efforts pour arrêter et mettre fin à l'épidémie de VIH dans la région MENA.

Le Conseil des ministres arabes a demandé au secrétariat général de la Ligue des Etats arabes, l'Onusida et le comité technique arabe sur le sida de soutenir et suivre la mise en œuvre de la stratégie au niveau des pays, y compris par l'organisation de trois forums de haut niveau pour dis-

cuter des questions relatives au leadership des femmes, aux rôles des médias et des leaders religieux.

Il est attendu des participants de la réunion d'Alger d'aboutir à une plateforme régionale de haut niveau pour le plaidoyer et la mobilisation sociale composée de femmes leaders de la région afin d'assurer une appropriation, un engagement et une action accrue en faveur des femmes.

Il est attendu aussi un appel à l'action incluant les priorités clés pour concrétiser les engagements régionaux dont ceux de la stratégie arabe de lutte contre le sida.

La stratégie de lutte contre le sida constitue une étape importante importante et une force de transformation dans la région, l'une des premières régions au monde à jeter les bases pour mettre fin à l'épidémie dans la région à l'horizon 2030.

La réunion de Haut niveau des femmes leaders du MENA s'est ouverte hier à Alger en présence du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf; du ministre de la Communication, Hamid Grine et de la ministre de la Poste et des technologies de l'information, Fatima Zohra Derdouri.

La réunion de haut niveau des femmes leaders du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA) est la première rencontre de mise en œuvre de la stratégie arabe de lutte contre le sida, adopté le mois de mars 2014 par les ministres de la Santé des pays de la Ligue arabe, lors de sa 41^e session.

La stratégie a pour but d'orienter une riposte régionale au VIH.

APS

SOIN DES DENTS

Les pires ennemis de vos dents blanches

Se brosser les dents tous les soirs avec une brosse à dents électrique et arrêter la cigarette, c'est très bien pour afficher un sourire 100% blancheur. Mais méfiez-vous des ennemis cachés ! Nos conseils pour traquer les ennemis de vos dents blanches et conserver un sourire éclatant.

Méfiez-vous du vin et des bonbons

Celles qui veulent avoir des dents blanches et rayonnantes ont tout intérêt à faire une croix sur le vin. A la fois acide et rempli de tannins, le vin est bien connu pour colorer les dents. Vous l'avez sans doute déjà remarqué après avoir bu du vin rouge. Mais attention, le vin blanc, lui aussi est mauvais pour vos dents ! Une étude réalisée à l'université de New York a révélé que le vin blanc ne colore pas les dents directement mais favorise la fixation de la couleur si vous consommez ensuite d'autres boissons. Par exemple, si vous buvez à la suite un verre de Chardonnay et une tasse de café, vos dents seront deux fois plus tachées par le colorant du café.

Certains bonbons mous, à sucer, ou même certains chewing-gums, en plus des caries qu'ils peuvent causer, auraient une fâcheuse tendance à colorer les dents. Pour savoir si vos sucreries préférées risquent de nuire à la blancheur de vos dents, c'est très simple. Si votre langue se colore, il y a de fortes chances pour que vos dents subissent le même sort. Méfiance donc si vous êtes restée accro aux boules de gomme de votre enfance !

Tirez une croix sur le coca et les sauces

Le Coca Cola, ou les boissons qui s'y parentent sont très acides et très riches en chromogènes. Siroter régulièrement des verres de coca risque donc de tacher vos dents. De plus, l'acidité de ces boissons est telle qu'elle risque aussi de favoriser la coloration de l'émail par d'autres aliments. Pour éviter ce phénomène de fragilisation de l'émail, rincez-vous la bouche avec de l'eau après avoir bu un soda.

Les sauces sont à éviter quand on essaye de perdre du poids et quand on suit un régime, on le savait déjà. Mais on ne se doutait pas qu'elles étaient aussi redoutables pour l'émail des dents. Ainsi, les sauces tomates en tube, la sauce



de soja ou encore la sauce au curry peut ternir la blancheur de vos dents. Si vous ne pouvez-vous en passer, la seule solution est de se brosser les dents immédiatement après le repas !

Pas trop de fruits rouges ni de thé

Les framboises, les fraises, les myrtilles, les groseilles, on en raffole, surtout quand le printemps commence à montrer le bout de son nez. Pourtant, nos dents, elles n'apprécient que moyennement. Ces délicieux fruits rouges ont en effet tendance à tacher l'émail des dents. Idem pour les raisins

rouges et noirs. Méfiez-vous aussi des pâtisseries, des compotes et même des jus faits à base de fruits rouges. Pour vos tartes, préférez donc les fruits à couleur neutre comme les mirabelles.

Le thé ordinaire que vous avez l'habitude de boire au petit déjeuner contient beaucoup de tannins, plus encore que le café. Il est donc très important de se rincer la bouche, ou mieux de se brosser les dents après avoir bu une tasse de thé pour éviter que des taches noires ne s'incrustent entre les dents. Le pire des thés, question tâches restant bien évidemment le thé noir. Préférez donc le thé vert ou blanc.

LES CONSEILS POUR NE PLUS JAMAIS AVOIR PEUR DU DENTISTE

Une personne sur deux craint d'aller chez le dentiste par peur d'avoir mal. Pourtant, aujourd'hui, les soins sont beaucoup plus "confortables". Vous n'êtes pas convaincue ? Suivez les conseils de nos spécialistes.

Choisissez le bon !

Pas très à l'aise à l'idée d'aller chez le dentiste ? D'abord, il faut bien choisir votre praticien. "Comme le commandant de bord d'un avion, il doit expliquer ce qu'il se passe, à chaque étape, avec des mots simples. Car la peur est liée à l'inconnu", explique le Dr Franck Amoyel. Il peut aussi prendre quelques précautions afin de vous rassurer. Par exemple, vous demander de lever la main si vous avez mal et vous promettre d'arrêter.

Certains proposent de suivre les soins sur écran ou diffusent de la musique. Vous pouvez aussi écouter vos airs préférés sur votre lecteur MP3... Mais pas trop fort afin de rester attentive à ce qu'il se passe.

Les médecines douces antistress

- En homéopathie, Ignatia 9 CH est conseillé. L'avant-veille et la veille de votre rendez-vous, prenez cinq granules, trois fois par jour. Sur le fauteuil, en cas d'anxiété forte, 2 granules de Gelsemium 4 CH et un

granule de Nux vomica 7 CH", précise le Dr Laurence Sultan.

- En phytothérapie, Euphytose® marche bien : prenez 4 gélules la veille au soir, puis quatre ou cinq une heure avant. Enfin, certaines huiles essentielles comme la lavande ou le jasmin sont réputées pour leurs propriétés apaisantes. N'hésitez pas à vous en frictionner au niveau des poignets ou du plexus solaire juste avant de vous installer dans le fauteuil.

- Quand la peur tourne à la phobie, les thérapies cognitives et comportementales* sont intéressantes. Dix à quinze séances permettent aux patients de se déconditionner. "Nous leur apprenons à remplacer leurs pensées automatiques (anxiogènes) par des pensées alternatives", explique le Dr Jérôme Palazzolo, psychiatre. Par exemple, on leur demande de se dire : "L'anesthésie me permettra de ne pas avoir mal". Les personnes sont ensuite invitées à s'exposer, par paliers, à des situations susceptibles de poser problème. D'abord, rester dans la salle d'attente quelques minutes et rentrer chez soi. Puis

rencontrer le dentiste, mais sans faire de soins. Et ainsi de suite, jusqu'à ce que la peur soit "désactivée".

Seriez-vous plus sereine sous hypnose ?

Quelques dentistes ayant suivi une formation spécifique proposent une séance d'hypnose (dix minutes environ) avant le début des soins. La technique consiste à se concentrer sur une pensée agréable (les dernières vacances au soleil, par exemple).. Et ça marche. "Plongé dans un état de bien-être, les yeux fermés, le patient peut entendre les bruits alentour. Il a conscience de ce qu'on lui fait, mais une partie de lui est ailleurs", explique le Dr Zeidan Jihad, chirurgien-dentiste. La rêverie peut ainsi prendre le pas sur l'angoisse...

L'anesthésie générale, une solution ?

S'il s'agit d'une intervention complexe et que les dents sont très abîmées, c'est possible. L'avantage est de pouvoir effectuer en



une fois tous les soins réputés douloureux, en particulier les extractions de dents. On peut aussi utiliser un masque qui délivre un gaz anesthésiant (protoxyde d'azote).

Faire du sport réduit le risque de gingivite

Faire du sport régulièrement n'est pas seulement bon pour votre cœur, c'est aussi un excellent moyen de ne pas souffrir des gencives. Des chercheurs allemands ont découvert que les hommes sédentaires souffrent beaucoup plus de gingivite que les sportifs.

S'il fallait une raison de plus pour vous donner envie de vous remettre aux sport, la voici : des chercheurs allemands de l'Université de Hanovre ont découvert que faire du sport régulièrement n'est pas seulement bon pour réduire le risque de maladie cardio-vasculaire mais que c'est aussi bon pour vos dents ! Et plus précisément pour vos gencives. Pour cette étude, les chercheurs allemands ont suivi 72 hommes d'âge moyen (entre 45 et 65 ans) et ayant une activité professionnelle qui les oblige à rester assis la quasi-totalité de la journée. L'état de leurs gencives a été évalué et ils se sont aperçus que les hommes qui pratiquent une activité physique régulière avaient 40% de risques en moins de souffrir des gencives que ceux qui sont 100% sédentaires.

« Faire du sport fait partie d'une hygiène de vie globale. Les hommes les plus sédentaires sont aussi des hommes qui vont avoir tendance à grignoter plus souvent et à consommer plus de boissons sucrées, ce qui a un effet évident sur leur santé bucco-dentaire », soulignent les chercheurs.

Avoir des gencives en bonne santé est important pour la santé des dents. En les déchaussant petit à petit et en entraînant une perte de soutien osseux, les troubles des gencives peuvent même entraîner la chute des dents chez les adultes.

Un saignement des gencives n'est jamais anodin. Si vous avez l'habitude de saigner lorsque vous vous brossiez les dents, si vous avez mal aux gencives ou qu'elles sont rouges et gonflées, il est donc important de consulter rapidement votre dentiste afin d'établir un diagnostic et d'effectuer les éventuels traitements nécessaires.

Gingivite : les bons gestes pour l'éviter

Brossez-vous les dents après chaque repas pour éliminer la plaque dentaire et éviter l'inflammation des gencives (au minimum 2 fois par jour).

- Optez pour une brosse à dents souple (pour mieux glisser entre les dents) et à petite tête. Changez-la régulièrement et n'attendez pas qu'elle soit abimée.

- Choisissez un dentifrice antibactérien adapté aux gencives sensibles. Le bain de bouche peut être utile en phase aigüe. Mais au-delà de quelques semaines, il risque de déstabiliser la flore buccale.

GINGIVITE : COMMENT EN VENIR À BOUT VITE

Huit adultes sur dix sont concernés par une inflammation des gencives à un moment de leur vie. Les bonnes questions à se poser pour éviter qu'elle ne finisse par déloger les dents avec le Dr Salima Benmedhi, chirurgien-dentiste, ancienne assistante en parodontie à l'université Paris-Descartes.

Y a-t-il vraiment des « bouches à gingivite » ?

Effectivement, on peut hériter d'une prédisposition familiale. Selon la composition de la flore bactérienne buccale, celle-ci aura alors tendance à favoriser une population bactérienne plutôt responsable de caries, ou plutôt agressive pour la gencive. Certains sont plus vulnérables en raison de la nature de leur salive : les anticorps qu'elle contient, censés nous protéger, se défendent moins bien. Mais on peut aussi avoir des caries quand on souffre de gingivite !

Est-il vrai que la grossesse fragilise la gencive ?

C'est exact. Et, si elle n'est pas traitée, la gingivite « gravidique » peut se transformer en parodontite, augmentant le risque d'avoir un bébé prématuré de faible poids. La ménopause est aussi une période à surveiller, car les modifications hormonales amoindrissent le système immunitaire. Autres facteurs de risque sous-estimés : le tabac, ainsi que les médicaments qui diminuent l'immunité ou assèchent la bouche (chimiothérapie, antihypertenseurs, antihistaminiques, tranquillisants,...).

Une brosse dure peut-elle provoquer une gingivite ?

La brosse à dents peut agresser la gencive, mais un mauvais brossage est bien plus souvent en cause : dans la majorité des cas, la gingivite est due à une infection, causée par la plaque dentaire ou biofilm. Celui-ci est constitué de bactéries qui se nourrissent de dé-



bris alimentaires microscopiques. Puis cette plaque se calcifie à partir des minéraux contenus dans la salive et se transforme en tartre. D'où l'importance d'un détartrage semestriel, mais surtout d'un brossage de trois minutes minimum. Mieux vaut deux brossages soigneux (après le petit déjeuner et surtout le soir) que trois bâclés ! Toutes les faces des dents doivent être nettoyées en partant du bord de la gencive.

J'ai saigné une fois, ça vaut la peine de consulter ?

Un saignement des gencives n'est jamais anodin ! C'est même l'un des signes caractéristiques de la gingivite. S'il persiste au-delà de quelques jours, il ne faut pas attendre pour voir son dentiste. Car, si la gingivite n'est pas prise en charge à temps, elle risque de dégénérer en maladie parodontale. Or cette aggravation est parfois très rapide, après un choc psychologique par exemple. Attention, chez un fumeur, la gencive ma-

lade a moins tendance à saigner, le tabac entraînant une constriction des vaisseaux.

Quand les gencives sont gonflées, on espace un peu les brossages ?

Des gencives rouges et gonflées témoignent d'une inflammation. Il ne faut surtout pas relâcher l'hygiène et prendre rendez-vous chez son dentiste. Non soignées, les gencives vont peu à peu se décoller des dents, créant un espace où s'infiltrent des bactéries que le brossage ne peut plus éliminer. C'est ce que les dentistes appellent la « poche parodontale ». La gencive commence à se rétracter et, sans traitement, l'infection « grignote » la gencive puis l'os, ce qui peut entraîner la perte des dents.

Quelles solutions quand les gencives se rétractent ?

Le dentiste va d'abord confirmer le diagnostic : avec une sonde,

il testera la profondeur de la poche et prendra une radio pour voir l'état de l'os. Puis il va contrer l'infection en éliminant le biofilm et en s'aidant parfois d'antibiotiques. Sept fois sur dix, ce détartrage suffit. Sinon, on peut de nouveau recourir aux antibiotiques, ou faire appel à des techniques chirurgicales pour traiter en profondeur.

La panoplie idéale pour protéger ses gencives

- Une brosse à dents souple ou électrique

Les brosses à dents électriques sont utiles surtout pour les personnes qui ont du mal à effectuer les gestes corrects (OralB, Philips). Le nouveau concept des brosses à ultrasons peine encore à s'imposer, vu le prix, et n'a pas vraiment démontré sa supériorité. Quand elles préparent nettoyer les poches parodontales à la place du dentiste, on se méfie !

- Un dentifrice spécifique

Certains dentifrices contiennent du nitrate de potassium pour diminuer la sensibilité dentaire (Sensodyne). D'autres aident à réduire la plaque bactérienne et le saignement des gencives (Parodontax). Mais leur goût salé peut surprendre.

- Un bain de bouche

Il peut être utile en phase aiguë (Parodontax, Méridol). Mais au-delà de quelques semaines, il risque de déstabiliser la flore buccale.

- Des brossettes interdentaires

Elles sont indispensables pour nettoyer l'espace interdentaire à la fin du brossage et réutilisables (Crinex PHB Plus).

Soin des gencives : 4 questions au dentiste

Gencives qui saignent, gencives douloureuses : on n'ose pas forcément prendre rendez-vous chez le dentiste pour en parler.

Acheter son dentifrice en pharmacie c'est mieux pour les dents et les gencives ?

Au-delà d'une certaine concentration en fluor, les dentifrices ne peuvent être vendus qu'en pharmacie. Et le type de fluor peut être différent : il existe en pharmacie des formules au fluoruro d'amines (olafluor), qui seraient plus efficaces et protégeraient mieux contre les caries. Mais la plupart de ceux qu'on trouve dans le commerce sont aussi des produits de qualité. Un bon dentifrice comporte des agents moussants, de la silice ou du bicarbonate de

sodium pour faciliter l'élimination de la plaque dentaire et du fluor pour renforcer l'email.

On stimule mieux la gencive avec une brosse dure ?

Non, une brosse à dents à poils durs use les dents et abîme les gencives, contrairement à une brosse souple, dont les poils synthétiques, sont arrondis. De plus, la brosse à poils durs n'atteint pas les interstices, ni les zones où s'accumulent les déchets alimentaires.

Autre mauvaise idée : se nettoyer les dents avec du citron. On pense que les dents sont plus propres parce qu'elles sont plus blanches : en réalité, elles ont été déminéralisées par le jus acide du citron !

Est-il possible d'utiliser une brosse électrique quand on a les gencives fragiles ?

Les dentistes recommandent de plus en plus un brossage électrique car le même laps de temps, une brosse à dents électrique élimine 2,5 fois plus de plaque que le brossage manuel.

Durant les premiers jours d'utilisation, il arrive que les gencives saignent. Souvent parce que les personnes habituées à leur brosse manuelle continuent à appuyer trop. Si ce saignement persiste, il faut aller voir son dentiste.

Pendant quelque temps, on peut alors revenir à la brosse manuelle, en choisissant un modèle à poils très souples plus adaptés aux gencives et aux parodontites (inflammation du tissu de soutien).

Est-ce que des détartrages trop fréquents risquent d'abîmer les gencives ?

Au contraire ! Le détartrage enlève le tartre, responsable de maladies des gencives et du parodonte. Il sert donc à prévenir ces affections et le déchaussement qu'elles provoquent.

Il arrive qu'on saigne des gencives pendant le détartrage, parce que le tartre favorise une congestion des gencives. Ce traitement modifie un peu la couleur des dents en ôtant les salissures externes.

Rien à voir avec le blanchiment des dents au peroxyde (blanchiment), qui visent à modifier la couleur de la dent par oxydation des pigments.

PHARMACOÉCONOMIE

Le système socio-sanitaire en Algérie a réalisé plusieurs acquis qu'il faut préserver

Le président de la commission des finances à l'Assemblée populaire nationale (APN), Benrabah Zebbar a affirmé à Amsterdam que le système socio-sanitaire algérien avait réalisé plusieurs acquis qu'il était indispensable de préserver.

Dans une déclaration à l'APS, en marge du 17e colloque européen de la société internationale de pharmacoéconomie, M. Zebbar a cité, parmi ces acquis, l'élaboration de programmes nationaux pour lutter contre les maladies contagieuses et l'augmentation de l'espérance de vie à 78 ans ces dernières années, alors qu'elle n'atteignait pas jadis les 50 ans.

Le parlementaire s'est félicité de l'amélioration des indicateurs liés à la santé au sein de la société algérienne, grâce au calendrier national de vaccination, dont la couverture a atteint ces dernières années 93%.

Cette performance a favorisé la baisse du taux de mortalité néonatale à 23 sur 1000 naissances vivantes, soit un taux inférieur à celui fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans le cadre de la réalisation des objectifs du millénaire (25 %), a-t-il dit.

Il a rappelé les grands projets réalisés dans le domaine sanitaire, notamment la réalisation de structures spécialisées à travers le pays en vue de les rapprocher des citoyens y compris les centres anticancéreux dont le nombre atteindra l'année prochaine plus de 15 centres à travers le pays.

Il a salué, par ailleurs, les efforts de l'Etat en matière de promotion de l'industrie pharmaceutique locale en vue d'assurer les différents types de médicaments, notamment génériques, à toutes les catégories de la société tout en procédant à l'élargissement de la nomenclature des médicaments remboursés et à l'application des prix de référence, obligeant plusieurs laboratoires pharmaceutiques mondiaux à baisser le prix de leurs médicaments.

M. Zebbar a déploré l'absence d'une carte sanitaire nationale et l'anarchie qui caractérise le secteur privé qu'il a considéré "complémentaire" du secteur public, appelant à la nécessité d'impliquer tous les acteurs dans le développement du secteur.

Il a, en outre, estimé que l'amélioration de la prise en charge de la santé du citoyen "est une mission" qui incombe à tous les secteurs. Il a, d'autre part, souligné la nécessité de promouvoir la culture sanitaire au sein de la société, de manière à favoriser la contribution de l'individu au développement de l'économie nationale dans tous les domaines, insistant sur l'importance d'une bonne gouvernance pour le développement de l'Etat.

M. Zebbar a également préconisé une mobilisation des ressources en fonction des besoins exprimés et à développer l'utilisation de l'outil informatique dans le secteur de santé.

L'intervenant a mis en avant les réformes importantes opérées dans le système social qui ont contribué à l'amélioration des performances, à l'élargissement du réseau des structures de proximité et du système du tiers payant.

Ces réformes ont favorisé la qualification des ressources humaines chargées de la gestion et la généralisation de l'application de la carte Chifa au profit des assurés sociaux et des ayants droit, a-t-il encore rappelé. Le même responsable a salué l'élargissement de la prise en charge des malades chroniques à 100 % et l'intérêt particulier accordé aux personnes aux besoins spécifiques et au développement du transport sanitaire. Les responsables de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) ont veillé à assurer un suivi médical permanent, à travers le développement du partenariat avec les principaux acteurs dans le domaine, à savoir les médecins et les pharmaciens, la mise en place des cadres juridiques nécessaires et la généralisation de l'utilisation de l'outil informatique, a-t-il ajouté. M. Zebbar a mis en exergue les efforts consentis en matière de prise en charge de la chirurgie du cœur et d'hémodialyse, à travers le conventionnement avec les cliniques privées et l'élargissement des prérogatives des agents de contrôle et des inspecteurs de travail, et l'adoption des mesures de recouvrement obligatoire des cotisations. Le responsable a, en outre, salué la participation de spécialistes algériens au 17e colloque européen de la société internationale de pharmacoéconomie qui leur a permis de prendre connaissance des expériences des systèmes sanitaires et sociaux européens. M. Zebbar a occupé plusieurs postes importants dans les secteurs de la santé et de la sécurité sociale.

APS

La dernière province de Sierra Leone encore épargnée par Ebola, Koinadugu, dans le nord-est du pays, affectée à son tour dans le courant du mois d'octobre, enregistre à présent 50 décès, selon la Croix-Rouge.

LUTTE CONTRE EBOLA

Koinadugu, dernière province de Sierra Leone rattrapée par le virus

La province se félicitait d'être la seule du pays, le deuxième le plus touché après le Liberia, à échapper au virus, en dépit de sa proximité avec la Guinée voisine, d'où est partie l'épidémie en décembre 2013.

"Cinquante personnes sont mortes depuis la mi-octobre" a indiqué dimanche à l'AFP John Marah, responsable de la Croix-Rouge sierra léonaise à Kabala, capitale de la province, à moins de 50 km de la frontière guinéenne. Neuf autres malades ont été placés dans un centre d'isolement de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). "Deux sont très gravement malades et il reste peu d'espoir" a précisé M. Marah.

Ce sont donc près de 60 cas qui sont désormais confirmés dans la chefferie de Niene, région de montagnes et de forêts. En outre, "au moins 200 personnes ont été placées en quarantaine" à leur domicile, a-t-il ajouté.

Dans cette région escarpée, difficile d'accès malgré l'extraction du minerai de fer, le virus aurait été apporté par un commerçant de la province voisine de Kono (distante de 30 km): l'homme est décédé à Kabala, avant d'avoir pu être ramené chez lui.

Il aurait contaminé directement au moins deux femmes décédées le 15 octobre, sans que le virus soit immédiatement identifié. Rapidement, les cas se multiplient et quand les



premiers tests confirment la présence du virus Ebola, déjà 25 personnes sont mortes et plus d'une trentaine d'autres sont contaminées dans les villages de Fankuya, Sumbara et Kumala.

"Il y a eu un certain déni dans la communauté", reconnaît John Marah pour expliquer la réponse tardive des agences humanitaires.

Quand la Croix-Rouge rencontre mercredi Chef Foday Jalloh, qui préside la chefferie de Niene (50.000 habitants), ce dernier raconte que

les premiers morts d'Ebola sont restés abandonnés pendant près d'une semaine dans les rues des villages, personne ne voulant toucher leurs dépouilles hautement infectieuses. Depuis samedi, deux équipes envoyées par la Croix-Rouge sierra léonaise, spécialement appareillés pour manipuler les corps des victimes d'Ebola, ont rejoint deux équipes locales.

Le bilan publié par le gouvernement dimanche soir faisait toujours état de "48 cas" à Koinadugu.

Des hommes d'affaires africains s'engagent à donner 28 millions de dollars

Des hommes d'affaires africains se sont engagés à donner 28 millions de dollars pour lutter contre l'épidémie d'Ebola, selon un communiqué de l'Union africaine (UA) rendu public à Addis Abeba.

Cet engagement a été pris samedi au siège de l'UA dans la capitale éthiopienne par ces hommes d'affaires, représentant différents secteurs économiques à travers le continent, pour alimenter un fonds d'aide qui sera géré par l'UA et la Banque africaine de développement (BAD).

Ces fonds serviront à équiper le personnel médical qui lutte contre l'extension de l'épidémie, qui touche principalement trois pays d'Afrique de l'Ouest: la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone.

L'Organisation Mondiale de la Santé a publié le 7 novembre un nou-

veau bilan de l'épidémie Ebola, arrêté au 4 novembre, qui fait état de 4.960 morts dans huit pays, sur 13.268 cas.

Les personnels de santé sont particulièrement touchés, avec 311 morts sur 549 infections dans l'ensemble de ces pays.

Le Sénégal envisage d'ouvrir ses frontières aux pays touchés par le virus

Le président sénégalais Macky Sall a fait part dimanche de sa volonté de respecter la recommandation faite par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue de lever des restrictions des mouvements des personnes et des biens en direction ou en provenance des pays les plus touchés par le virus Ebola.

S'exprimant dans un entretien accordé aux membres de «La Table de la Presse», une association de journalistes sénégalais, diffusé à la télévision publique (RTS), M. Sall a déclaré que son pays «va aller vers le sens de la recommandation de la CEDEAO», tout en restant «vigilant en ce qui concerne les frontières terrestres, aériennes et maritimes et en poursuivant sa politique de prévention de la fièvre Ebola.

«Au vu des respects des dispositions de la CEDEAO qui recommande la libre circulation des personnes et des biens, nous serons amenés à réévaluer les mesures

de restriction déjà prises, des mesures qui étaient nécessaires», a souligné Macky Sall.

«Depuis plus de dix jours, nous avons levé la mesure concernant la fermeture de la voie maritime. Nous allons progressivement lever l'interdiction sur la voie aérienne. Nous n'avons plus de contrôle sur les points de départ, surtout en ce qui concerne la Guinée, où les dispositions ont réellement été prises», a-t-il affirmé.

Le Sénégal a fermé depuis plusieurs mois ses frontières avec la Guinée voisine ainsi que le Liberia et la Sierra Leone. Selon le président Sall, si la fermeture des frontières a engendré des difficultés sur la circulation des personnes dans les pays touchés, elle a permis d'empêcher la propagation du virus Ebola.

Le Sénégal a fermé depuis plusieurs mois ses frontières avec les pays affectés», a-t-il déclaré, rappelant que son pays ouvert un corridor humanitaire pour permettre l'intervention des pays qui veulent agir contre la maladie.

AÏN TÉMOUCHENT

Plus de 200 femmes formées dans les métiers de l'artisanat

Plus de 200 femmes ont été formées à Aïn Témouchent dans différents métiers de l'artisanat par la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, a indiqué hier la chargée de la formation auprès de cette structure.

La majorité de ces femmes au foyer ont bénéficié de sessions de formation de deux mois, notamment dans le domaine de l'art culinaire traditionnel, a souligné Mme Khalfi Aicha, en marge de l'ouverture d'une exposition régionale de produits artistiques.

Un grand engouement pour ces sessions de formation est constaté chez la gente féminine qui accorde un grand intérêt aux cours théoriques et pratiques encadrés par cette responsable.

Par ailleurs, un total de près de 600 femmes exercent les métiers de l'artisanat à travers la wilaya d'Aïn Temouchent parmi les 1.950 artisans inscrits à la Chambre de l'artisanat, ce qui représente un taux de près de 24%.

Ce taux, en constante augmentation d'un exercice à un autre, est marqué également par la prédominance de l'artisanat traditionnel et d'art (46%), suivi de l'artisanat de production et de services (20%) et l'artisanat de production de biens (18%), a-t-on ajouté.

Le secteur de l'artisanat a contribué, par ailleurs, à la création de près de 4.000 postes d'emploi.

Organisée pour la première fois à la place «9 décembre 1960» d'Aïn Temouchent, l'exposition régionale à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'artisan, cette exposition regroupe une trentaine d'artisans de plusieurs wilayas du pays.

Jusqu'à jeudi prochain, les exposants mettent en relief des produits artisanaux d'une grande beauté, notamment des colliers, des produits de cuir, des habits traditionnels et autres.

Le mouvement associatif est également présent avec la participation, notamment, de l'association des travaux manuels et des métiers traditionnels de Terga qui dispose d'une vingtaine d'artisans femmes.

A cette occasion, la Chambre d'artisanat et l'Office du tourisme d'Aïn Témouchent organisent des concours destinés à la relance de l'artisanat, notamment celui du meilleur exposé sur le rôle de l'artisan dans le développement local et un autre sur le coloriage et travaux d'art destiné aux élèves de la wilaya.

La célébration de la Journée nationale de l'artisan sera marquée également par la tenue, aujourd'hui, d'une journée d'étude sur l'artisan et le développement local.

Les Balles du 14 juillet 1953 de Daniel Kupferstein tire un massacre anti-algérien de l'oubli

Le documentaire "Les balles du 14 juillet 1953" du réalisateur français Daniel Kupferstein, projeté dimanche à l'occasion des 50 Journées cinématographiques d'Alger (JCA), tire de l'oubli un massacre anti-algérien perpétré par la police française en 1953, lors de la traditionnelle manifestation ouvrière du 14 juillet.

Cette répression qui avait fait sept morts et des dizaines blessés par balles a été soigneusement travestie en action de "légitime défense" par la justice française de l'époque et a fourni prétexte à la police pour se détourner de deux corps répressifs spécialement destinés à mater les indigènes. Le documentaire de 85 minutes, reconstitué avec minu-

tie les tragiques événements de cet anniversaire, festif entre tous, où les Algériens ont rejoint la manifestation de la CGT et du parti communiste français à l'appel du PPA-MTLD. S'appuyant sur les témoignages de nombreux acteurs de l'époque, victimes policiers, historiens et simples témoins dont, certains, pris pour des Algériens, ont également été blessés, le film est une enquête approfondie qui démonte, archives à l'appui, les subterfuges du juge d'instruction pour nier une tuerie froidement commanditée.

Les images d'archives montrent les ouvriers algériens défilant en grande tenue et dans une organisation parfaite, portant le

portrait de Messali Hadj et le drapeau algérien, Abdallah Bacha, Tahar Madjène, Mouhoub Illoul, Tabdjadit Ameur, Abdelkader Draris, Larbi Daoui et Maurice Lurot, les sept ouvriers abattus lors de cette manifestation, sont par la suite présentés comme des malfaiteurs par la presse française et les parlementaires de droite alors que leurs obsèques se déroulent sous très haute surveillance en Algérie et à Paris.

"Cette tuerie qui a marqué en France, la fin des cortèges populaires du 14 juillet a été le prélude à une guerre totale" conclut le documentaire en voix off, en faisant un parallèle entre les six ouvriers algériens tués et les six architectes du 1er novembre 1954.

Très applaudie, ce film a été précédé par "Le Droit au Baiser" de Camille Ponsin et "Hna Bara" (Nous, Dehors) de Bahia Bencheikh Lefgoun, deux documentaires abordant avec intelligence et délicatesse la problématique de la liberté féminine et citoyenne en Algérie, en Turquie et partout ailleurs dans le monde.

Les 50 JCA, organisées par l'association de cinéma "A Nous les Ecrans" se poursuivent jusqu'au 12 novembre à la salle El-Mougar d'Alger. Une trentaine d'œuvre y sont en compétition entre documentaires et courts-métrages. Un concours du meilleur scénario y est également organisé.

APS

PATRIMOINE ARTISANAL Ouverture à Constantine du 5^e salon de la «Main d'or»

La richesse, la beauté et la diversité du patrimoine artisanal constantinois sont mis en valeur depuis dimanche après-midi à Constantine où le palais Ahmed-Bey abrite la 5^e édition du salon de la «Main d'or».

Cette manifestation annuelle devant se poursuivre jusqu'à jeudi, organisée conjointement par la direction de la Culture et l'association «El Bahia» des arts et de l'artisanat, vise, selon ses initiateurs, à promouvoir le patrimoine de cette ville bimillénaire et à «encourager l'innovation dans le respect des traditions». Les visiteurs de ce salon, toujours aussi nombreux, sont attirés, parfois même éblouis, par le fruit du savoir-faire constantinois exposé dans des stands dédiés à des collections d'habits, de gâteaux faits maison, de friandises du terroir, de bijoux et de pièces en céramique et en verre finement décorées par des artisans. L'organisation



de l'exposition, pour la première fois, dans le magnifique palais du Bey, donne une touche artistique supplémentaire à ce salon, à la grande joie du public qui peut, tout à la fois, admirer le somptueux palais, trace vivante de la civilisation ottomane, tout en se délectant de la beauté des produits exposés.

Plus de vingt associations et des maîtres-artistes participent à cette édition in-

titulée «Constantine, source du patrimoine et berceau de la civilisation», organisée sous forme de concours destiné à récompenser le meilleur artisan.

Le salon de la «Main d'or» permet également aux jeunes artisans de «se frotter» aux «vétérans» et de s'inspirer de leur doigté. Des soirées artistiques ponctueront ce salon qui se veut «une fenêtre» sur le savoir-faire constantinois.

L'Orchestre national algérien de variétés présente à Alger l'Hymne à la liberté

L'Orchestre national algérien de variétés, dirigé par le maestro Farid Aouameur a présenté dimanche soir à Alger "Hymne à la liberté", un spectacle dédié à la chanson patriotique, rendu dans une nouvelle conception, aux rythmes actuels et aux styles de musiques qui s'adressent aux jeunes.

Créé en octobre 2014, l'Orchestre national algérien de variétés compte une quarantaine d'instrumentistes regroupant des musiciens appartenant au genre traditionnel, d'autres au style moderne, dans l'ossature d'un orchestre philharmonique.

Cet orchestre va redonner à la chanson algérienne la place qu'elle mérite tenant compte du rôle de la jeunesse dans la promotion du patrimoine algérien" a précisé un des organisateurs du récital.

Onze jeunes talents se sont succédé près de 75mn durant, sur la scène de la salle Ibn Zeidoun de l'Office Riadh El Feth pour présenter dans des formes modernes, un répertoire qui d'habitude, résonne sous les tambours des marches militaires.

"Hawratt El Ahrrar, chantée auparavant par Saliba Saghira dans les années 1970, a été



rendue en instrumental, alors que *Batwan' Ness Bik*, de la regrettée Warda El Djazaïria, diva de la chanson arabe, a été interprétée en version "Slam/Rap" par Sidoula dose, dans un rythme ternaire permettant un balancement mélo-dique appréciable.

D'un autre côté, les pièces Aléiki Minni Salemi, interprétée par Walid du groupe "Smole", *Min Djibalina*, entonnée par Linda Blues et El Dzair S'Wachou Thahya de la regrettée Na Cherifa, chantée par Kaouther ont été rendues dans un habillage mélodique plaisant, conçu dans la douceur des rythmes et la profondeur des sonorités.

Mawtini, chanté dans une version Reggae par Ilyas a sus-

cité l'adhésion des spectateurs et incité au déhanchement, alors que dans Ya Chahid El Waten, la voix cristalline de Yoursa de The Mess and Co, invitait à méditer le message des martyrs de la révolution.

Hayet Zerrouk et son képi à la Tina Turner a interprété *Houmat El Majd* (Min Adjlika Ya Watani) mettant beaucoup de technique dans sa voix puissante et pure, avant de céder l'espace à Brahim Benhaoua à la trompette qui a permis à l'voyager à l'assistance à travers Ya *Dzayer* du regretté Ahmed Wahbi.

Après quelques pièces interprétées en trio, Samir et Samy du groupe El Dey ont occupé la scène, enchaînant avec brio *Ana Djazaïri* dans des

rythmes emballant qui n'ont pas laissé le jeune public indifférent.

Les jeunes artistes, découverts par Yazid Ait Hamadouche, dans l'émission "Serial Taggeur" de la Radio algérienne, se sont rassemblés à l'issue du spectacle pour chanter ensemble *Ana Salam*, écrite par Kaouther, sur la célèbre musique de *The World*, composée par la star disparue Michael Jackson.

Farid Aouameur et l'ensemble des instrumentistes ont conclu en entonnant l'hymne national algérien en présence de la ministre de la Culture Nadia Labidi et de directeurs et responsables du secteur.

"Voilà l'Algérie, présente et debout par son riche patrimoine et à travers sa jeunesse qui porte et perpétue le message de nos martyrs" a déclaré la ministre de la Culture au moment d'honorer les artistes.

Une compilation de huit chants patriotiques intitulée "Hymne à la liberté" a été éditée par la Radio nationale et Alger Chaîne 3 en partenariat avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), à l'occasion de la célébration du 52^e anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie.

BURKINA FASO

L'UA optimiste après la validation par la société civile et l'opposition d'un plan de transition

L'Union africaine (UA) s'est montrée optimiste quand à la sortie de crise au Burkina Faso, au lendemain de la validation par la société civile et l'opposition d'un plan pour une transition civile.

Le président en exercice de l'UA et chef d'Etat mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz a ainsi affirmé à son arrivée lundi dans la capitale burkinabé pour rencontrer les différentes parties antagonistes, que l'Union africaine «est venue à Ouagadougou pour participer à la solution» concernant la crise politique au Burkina Faso.

«L'Union africaine n'est pas venue pour sanctionner le Burkina Faso (...). «Nous sommes venus pour participer à la solution» de la crise, qui «viendra des Burkinabé», a-t-il déclaré à la presse après avoir rencontré à l'aéroport de Ouagadougou le lieutenant-colonel Isaac Zida, l'actuel homme fort du pays.

«L'Union africaine est là pour les accompagner. Ils ont déjà fait l'essentiel pour davantage de démocratie dans leur pays», a ajouté M. Abdel Aziz, en tenant à «féliciter» les acteurs de la crise pour qu'ils continuent à oeuvrer «dans la tranquillité, la sécurité et la paix sociale».

De leur côté, les chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) avaient appelé vendredi la communauté internationale à ne pas imposer de sanctions au Burkina «compte tenu des efforts en cours». Fin octobre, Ouagadougou a connu une insurrection populaire qui poussa à la démission du président Blaise Compaoré, après 27 ans au pouvoir. Celui-ci voulait modifier, pour la troisième fois, la Constitution, pour se maintenir en poste, ce qui a provoqué l'embarquement de la rue. Les militaires avaient immédiatement suspendu la Constitution, qui prévoit que c'est au président de l'Assemblée nationale qu'il revient d'assurer l'intérim du pouvoir. Ils avaient aussi dissous l'Assemblée. La haute hiérarchie militaire a placé à la tête du pays le lieutenant-colonel Isaac Zida, numéro 2 de la garde présidentielle, mais l'opposition, la société civile et la population réclament un pouvoir civil.

«Charte de transition» bouclée

L'opposition et la société civile ont validé dimanche soir, après de nouvelles discussions laborieuses, leur plan pour une transition civile avant des négociations délicates avec l'armée pour obtenir son retrait rapide du pouvoir. Samedi soir, une soixantaine de délégués, réunis à Ouagadougou, avaient bouclé l'examen point par point et amendé d'un document, élaboré depuis jeudi par une commission ad-hoc, qui définit organes, prérogatives et critères des acteurs de la transition.

Dimanche a été présenté comme une simple séance de «validation», mais il a fallu trois heures de nouvelles longues discussions sur le texte élaboré la veille et de nouveaux amendements pour parvenir à un document satisfaisant tous les délégués.

Après d'intenses débats, il a finalement été décidé que les députés de la transition pourraient se présenter aux élections présidentielle et législatives prévues en novembre 2015, à l'inverse du président et des membres du gouvernement de transition.

Le document final prévoit un président civil, un gouvernement de 25 ministres et une Assemblée de transition de 90 députés. Le texte adopté dimanche soir doit être transmis lundi aux autorités militaires pour examen.

En attendant de passer la main, l'actuel homme fort du pays, le lieutenant-colonel Isaac Zida, reste au centre du jeu. Puis les protagonistes de la crise discuteront avec l'armée pour parvenir à un document unique, faisant la synthèse des propositions sur l'architecture de la transition et le profil de ses responsables, selon des membres de la société civile. «Nous allons discuter ensemble, les militaires nous ont fourni un document, nous avons réfléchi en prenant en compte des éléments de ce document, nous allons nous retrouver ensemble pour discuter», a expliqué dimanche soir Luc Marius Ibriga, rapporteur de la Commission ayant élaboré la Charte, se disant «optimiste». Reste que ladite Charte fait la part belle à la société civile et à l'opposition, mais au détriment de l'armée. Selon plusieurs participants, la Charte n'octroie à l'armée que dix députés sur 90, comme au détriment du président déchu Blaise Compaoré, contre 40 à l'opposition et 30 à la société civile.

Le choix du président de la transition sera ensuite un enjeu majeur. Aucun nom n'a pour l'heure été publiquement avancé.

Une fois le document unique adopté, «tout devrait se mettre rapidement en place, les organes de la transition et notamment le président de la transition», a estimé Ablassé Ouédraogo, président du parti Le Faso Autrement, tablant sur une passation de pouvoir vers le milieu de la semaine prochaine. Samedi, le colonel Auguste Denise Barry, bras droit du lieutenant-colonel Zida a voulu rassurer les délégués disant que «les choses ne peuvent plus être comme avant». Le peuple burkinabé «est entré dans l'histoire, l'armée burkinabé doit aussi entrer dans l'histoire», leur a-t-il lancé, une manière de dire que «de temps des putschs était fini» pour le petit pays sahélien gouverné sans interruption par des militaires arrivés à la faveur de coups d'Etat depuis 1966.

Le conflit persiste en Libye face à une crise institutionnelle

La crise persiste en Libye qui fait face à une crise institutionnelle, malgré les efforts internationaux visant à trouver une solution au conflit qui ravage le pays livré à l'anarchie depuis la chute de l'ancien régime en 2011.

Quelques jours après la décision de la Cour suprême libyenne d'invalider le Parlement issu des élections du 25 juin, une explosion s'est produite dimanche sans faire de victimes près du siège du gouvernement dans l'est du pays, alors que le Premier ministre, Abdallah al-Theni, rencontrait le chef de la mission de l'ONU en Libye (Unsmil), Bernardino Leon.

«Une petite explosion s'est produite mais n'a pas perturbé la réunion de l'émissaire de l'ONU Bernardino Leon (...) avec le gouvernement provisoire» et le Premier ministre Abdallah al-Theni, a affirmé le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Hassan Al-Sgheieri.

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) a indiqué avoir «pris note» de la décision de la Chambre constitutionnelle de la Haute cour de justice de Libye, invalidant le Parlement, tout en appelant toutes les parties à placer l'intérêt national au-dessus de toute autre considération.

Poursuite des violences

La décision de la Cour intervient alors que des violents combats se déroulent depuis plusieurs jours à Benghazi dans l'est libyen, faisant plus de trente morts et trois jours, selon des sources médicales. Tripoli, où siège cette Cour suprême, est contrôlée par une coalition de milices, Fajr Libya, avec un parlement et un gouvernement parallèles.

De violents combats quotidiens se courent aussi cette deuxième ville du pays, Benghazi (est), entre des forces pro-gouvernementales et les milices.

Le Parlement élu le 25 juin, dominé par les anti-islamistes, est contesté par Fajr Libya et par des groupes rebelles contrôlant la ville de Benghazi.

C'est dans cette ville que ce parlement officiel devait siéger mais pour des raisons de sécurité, il a réuni à To-

**L'ONU livre de l'aide au Soudan du Sud à partir de Khartoum**

L'ONU a annoncé dimanche avoir livré un premier convoi d'aide à partir de Khartoum pour le Soudan du Sud, ravagé depuis fin 2013 par une guerre civile.

Cette aide va profiter pour un mois à quelque 45 000 personnes de ce pays menacé de famine en raison du conflit.

Selon le coordinateur des affaires humanitaires de l'ONU à Khartoum, Ali Zaatar, les 18 premiers camions transportant 700 tonnes de nourriture ont été acheminées samedi au Soudan du Sud.

Juba, Khartoum et l'ONU avaient convenu en juillet d'envoyer de l'aide pour le Soudan du Sud depuis Khartoum.



brouk, dans l'extrême est de la Libye.

Près de 300 personnes ont été tuées depuis le lancement le 15 octobre d'une nouvelle offensive par les forces loyales au général à la retraite Haftar, qui tente de reconquerir la ville tombée en juillet aux mains des islamistes, selon un nouveau décompte de l'AFP établi à partir de bilans de sources de sécurité.

Depuis la fin août, Tripoli est sous le contrôle d'une coalition hétéroclite de milices, notamment islamistes, forçant le gouvernement reconnu par la communauté internationale à s'exiler dans l'est du pays.

Appels à la fin immédiate des combats

Les appels à la fin «immédiate» des combats en Libye ont été lancés par la communauté internationale incitant toutes les parties à ne pas aggraver la polarisation et les divisions du pays.

«Nous exhortons toutes les parties à cesser immédiatement toutes les opérations militaires et à s'abstenir de prendre des mesures qui aggravent la polarisation et les divisions du pays», ont martelé dans un communiqué l'Allemagne, le Canada, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, l'Italie, Malte et le Royaume-Uni.

«Nous examinons de près la décision de la Cour suprême, son contexte et ses conséquences», écrivent les gouvernements de pays d'Amérique du Nord et d'Europe, dénonçant «la polarisation politique en Libye», mais sans toutefois condamner formellement la décision de la Cour. De son côté, la haute représen-

tante des affaires étrangères et des politiques sécuritaires à l'Union européenne, Federica Mogherini, a indiqué que la Libye «a besoin plus que jamais d'une initiative politique forte, stable et commune».

Elle a dans ce sens appelé à l'arrêt de toutes les opérations militaires et l'abstention de toutes les parties à commettre des actes pouvant mener à «la scission» du pays. Pour sa part, l'Egypte a mis l'accent sur la nécessité de rejeter toute initiative militaire et d'ouvrir la voie à un dialogue général de toutes les parties qui rejettent la violence, et ce selon les aspirations du peuple libyen à construire un Etat civil fort capable de s'adapter à l'environnement régional.

Le Caire a réitéré son appui total à tous les établissements de l'Etat libyen et son respect total à la volonté du peuple libyen, ainsi que son appui aux efforts entrepris par l'envoyé spécial des Nations Unies en appellant toutes les parties à s'unir avec le responsable onusien pour entamer au plus tôt des discussions rassemblant toutes les parties afin de parvenir à un accord de sorte de crise en Libye.

La Libye est en proie à des violences, sur fond d'une profonde crise politique et une anarchie institutionnelle avec deux gouvernements et deux parlements concurrents se disputant actuellement la légitimité.

Depuis la chute du régime de Muammar El-Gaddafi en 2011 à l'issue d'un conflit de huit mois, les différentes milices l'ayant combattu imposent leurs lois dans le pays livré au chaos.

CÔTE D'IVOIRE**La Commission électorale forme ses membres en prévision des élections de 2015**

La Commission électorale indépendante (CEI) en Côte d'Ivoire organise à partir de lundi une formation au profit de ses commissaires centraux à Abidjan dans le cadre des préparatifs des élections de 2015.

Dans un communiqué, la CEI informe qu'elle organise, pendant quatre jours à partir de lundi, un séminaire de formation à l'intention de ses commissaires centraux à Grand-Bassam (sud-est, 30 km d'Abidjan) pour mener à bien les élections de 2015.

Cette formation organisée en partenariat avec l'Union africaine (UA) porte sur l'inscription des électeurs, le vote à l'étranger, la technologie électorale et vise à «améliorer la compétence» des commissaires centraux, précise le communiqué.

Ce cycle de formation fait suite à un précédent organisé à Yamoussoukro (centre, 230 km d'Abidjan) du 27 au 30 octobre sur le thème «administration électorale-planification stratégique-système électoraux».

La CEI, dans sa nouvelle composition, compte 17 membres dont un représentant du président de la République, quatre représentants des par-



tis au pouvoir, quatre représentants de l'opposition, quatre représentants de l'administration et quatre représentants de la société civile.

L'opposition favorable à l'ex-président Laurent Gbagbo a suspendu la participation de ses deux représentants au Bureau de la CEI, jugant l'institution «déséquilibrée» en faveur du pouvoir dont le tenant, Alassane Ouattara, s'est déclaré candidat à sa propre succession à l'élection présidentielle à venir.

Elle dénonce également la réélection de Youssouf Bakayoko en tant que président de la CEI et appelle à la mise en place d'un Bureau «consensuel».

USA - CHINE

Barack Obama à Pékin, première étape de sa tournée asiatique

Le président américain Barack Obama est arrivé lundi matin à Pékin, première étape d'une tournée asiatique et qui le conduira également en Birmanie et en Australie.

Au cours de sa visite, il s'entretiendra avec son homologue chinois Xi Jinping.

M. Obama devait rencontrer dans la matinée le nouveau président indonésien Joko Widodo, puis s'exprimer dans après-midi à l'ouverture du sommet de l'Asie-Pacifique (Apec).

En marge du sommet lui-même, MM. Obama et Xi se retrouveront pour une série de rencontres mardi et mercredi. La Maison Blanche a promis "des conversations franches et approfondies".



En Birmanie, M. Obama rencontrera à la fois le président birman Thein Sein et l'opposante Aung San Suu Kyi, à l'approche des élections législatives

cruciales de 2015. Le président américain participera en fin de semaine à Brisbane, en Australie, au sommet du G20.

UKRAINE

Washington "très inquiet" de l'intensification des combats à l'Est

La Maison Blanche a fait part dimanche de son inquiétude sur l'intensification des combats dans les régions séparatistes ukrainiennes rappelant que toute tentative des rebelles de s'emparer de davantage de territoire constituerait une "flagrante violation" des accords de cessez-le-feu.

"Nous sommes très inquiets de l'intensification des combats dans l'est ukrainien ainsi que des informations notamment de l'OSCE, faisant état de l'avancée par les séparatistes, soutenus par les Russes, d'importants convois



d'armes lourdes et de chars" en zones rebelles, a déclaré la porte-parole du Conseil de sécurité nationale (NSC), Ber-

nadette Meehan, dans un communiqué. Ces observateurs de l'OSCE présents en Ukraine pour surveiller l'application du cessez-le-feu signé le 5 septembre entre Kiev et les séparatistes, ont dénombré samedi soir "plus de 40 chars et camions" dans l'est rebelle.

"Nous continuons à appeler toutes les parties à respecter strictement le cessez-le-feu. Toute tentative des séparatistes de s'emparer de davantage de territoire dans l'est ukrainien constituerait une flagrante violation des accords de Minsk", a ajouté Mme Meehan.

NUCLÉAIRE

Reprise des négociations Iran-USA à Oman

Les Etats-Unis et l'Iran ont repris lundi à Mascate, capitale du sultanat d'Oman, leurs négociations sur le dossier du nucléaire iranien avec l'objectif de parvenir à un accord avant la date butoir du 24 novembre, a indiqué un responsable américain. Les discussions se déroulent dans un grand hôtel à Mascate avec

la participation du secrétaire d'Etat américain John Kerry et du ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif. La séance a démarré peu avant 07H30 GMT, a indiqué un responsable américain, citée par l'agence AFP.

Les deux parties ont eu dimanche plus de cinq heures de discussions diri-

gées par la représentante ad hoc de l'Union européenne Catherine Ashton.

Dimanche, le président américain Barack Obama a déclaré qu'il y a encore un fossé important entre les deux pays sur la question nucléaire, en reconnaissant qu'ils ne parviendront "peut-être pas à un accord" avant le 24 novembre.

Le président irakien Fouad Massoum aujourd'hui en Arabie Saoudite



Le président irakien, Fouad Massoum, effectuera mardi une visite en Arabie saoudite, a rapporté l'agence de presse saoudienne (SPS).

Le chef de l'Etat irakien doit effectuer "demain (mardi) une visite en Arabie saoudite", a indiqué l'agence sans plus de précisions. Cette visite intervient alors que les relations entre l'Arabie saoudite et l'Irak ont connu des années de tension, Ryadh reprochant à l'ancien Premier ministre Nouri al-Maliki, de confession chiite, d'avoir mené son pays au bord du gouffre par "sa politique d'exclusion des sunnites".

Le 12 août, le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Saoud al-Fayçal, s'était félicité de la nomination d'un nouveau Premier ministre en Irak à la place de M. al Maliki. «C'est une bonne nouvelle», avait-il déclaré à propos de la désignation de Haïdar al-Abadi comme nouveau chef du gouvernement irakien.

VOTE EN CATALOGNE (ESPAGNE) Madrid dénonce "un acte de propagande", stérile et inutile"

Le vote symbolique sur l'indépendance de la Catalogne, organisé dimanche par l'Exécutif régional est "un acte de propagande", "stérile et inutile", a déclaré le ministre de la Justice espagnol Rafael Catalá, ont rapporté les médias. Le ministre, premier membre du gouvernement du conservateur Mariano Rajoy s'exprimant sur cette consultation ayant attiré près de deux millions de personnes, a estimé qu'elle relevait de la "propagande politique" au service du président régional catalan Artur Mas, sans validité démocratique".

"Le gouvernement considère que nous sommes face à une journée de propagande politique organisée par des forces favorables à l'indépendance et sans aucune validité démocratique", a dit le ministre dans un communiqué au nom du gouvernement. "Les citoyens ont été invités à prendre part à un simulacre inutile et stérile à travers lequel (le président catalan) Artur Mas

veut occulter son échec personnel faute d'avoir pu organiser la consultation" promise en décembre 2013, lit-on dans ce texte.

"L'Espagne est un régime démocratique (...) jouissant de la liberté d'expression et de manifestation dans lequel les consultations populaires sont régies par des normes strictes garantissant l'impartialité et la neutralité."

Aucune de ces exigences n'a été respectée", ajoute le gouvernement en estimant que les organisateurs du vote étaient "juges" et "parties". C'est un "acte de propagande sans conséquences juridiques qui n'a servi qu'à exacerber la division entre Catalans afin de tendre les relations politiques dans et en dehors de la Catalogne", estime encore le ministre avant d'annoncer que le parquet décidera "dans les prochains jours", s'il y a lieu d'entreprendre des "actions légales" en lien avec d'éventuelles "responsabilités pénales".

CCG

Renvoi à une date ultérieure d'une réunion ministérielle à Doha en raison de désaccord avec le Qatar

Une réunion des ministres des Affaires étrangères du Golfe, initialement prévue lundi à Doha, a été reportée à un temps indéterminé en raison d'un différend opposant les Etats membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) au Qatar, accusé de déstabiliser la région, a indiqué une source proche de la représentation.

"La réunion des ministres des Affaires étrangères n'aura pas lieu aujourd'hui au Qatar et aucune nouvelle date pour sa tenue n'a été fixée pour le moment", a déclaré cette source citée par l'AFP.

La réunion devait préparer le prochain sommet annuel du CCG, prévu initialement pour le 9 décembre dans la capitale du Qatar.

Le report est intervenu malgré une ultime tentative entreprise par l'émir du Koweït, cheikh Sabah al-Ahmed Al-Sabah, actuel président du CCG, qui s'était rendu en fin de semaine dernière tour à tour aux Emirats arabes unis, au Qatar et à Bahreïn où il a évoqué le fonctionnement du CCG.

Aucune annonce n'a encore été faite sur un retour des ambassadeurs des Emirats arabes unis, d'Arabie Saoudite et de Bahreïn à Doha, d'où ils avaient été rappelés le 5 mars, une mesure qui avait ouvert une crise sans précédent au sein du CCG depuis sa création en 1981.

Le quotidien panarabe Al-Hayat, citant "une source digne de foi", a rapporté lundi que des consultations étaient en cours pour "transférer au Koweït ou en Arabie Saoudite le sommet du CCG, prévu en début du mois prochain au Qatar".

"Les efforts de l'émir du Koweït tendant à aplatis le différend entre Ryadh, Abou Dhabi et Manama d'une part, et Doha de l'autre, n'ont abouti à aucun résultat", a déclaré cette source.

Au terme d'une réunion du CCG fin août à Ryadh, le chef de la diplomatie koweïtienne Sabah Khaled al-Sabah avait fait état d'une entente "pour surmonter au plus tôt" le contentieux avec le Qatar, mais sans avancer de date pour un retour des ambassadeurs à Doha.

Le Qatar a été accusé par ses voisins de soutenir les islamistes proches des Frères musulmans dans les autres pays du Golfe, dont des dizaines ont été condamnés à la prison aux Emirats, et de servir de refuge à des islamistes d'autres pays arabes.

Doha est également considéré comme l'un des principaux bailleurs de fonds des Frères musulmans en Egypte et des groupes proches de cette confrérie dans les pays qui ont connu le "Printemps arabe", alors que l'Arabie saoudite et le reste des monarchies du Golfe soutiennent les militaires égyptiens.

En septembre, des informations non confirmées ont fait état du départ du Qatar de certains dirigeants égyptiens des Frères musulmans qui s'y étaient réfugiés.

De l'avis d'un professeur des sciences à l'université du Québec, David Bensoussan, la position ambiguë du Qatar a durant des années intrigué les Occidentaux, à tel point que le ministre allemand de l'aide au développement, Gerd Müller, est sorti de sa réserve accusant ce pays de 200 000 habitants, d'être le principal financier de l'organisation autoproclamée "Etat islamique" (Daech), ce que l'Emir qatari cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, a démenti.

Durant des années, l'attitude du Qatar a mis mal à l'aise l'Arabie Saoudite et les émirats du Golfe et les relations diplomatiques entre ces pays et le Qatar ont été rompues.

En plus d'être pointé du doigt dans les conflits irakien et syrien, le Qatar, toujours du point de vue du professeur, s'est immiscé dans d'autres crises celle du Liban, Libye, Mali et du Soudan".

APS

GAZA

2 pêcheurs palestiniens blessés par des tirs israéliens

Deux pêcheurs palestiniens ont été blessés et quatre autres sont portés disparus à la suite de tirs de la marine de guerre israélienne au large de la bande de Gaza, ont indiqué hier des responsables.

La marine israélienne a ouvert le feu sur deux pêcheurs palestiniens qui se trouvaient à bord d'un bateau au large des côtes de Rafah (sud de la bande de Ghaza), ont indiqué ces responsables de la sécurité à Gaza, faisant également état de quatre disparus, qui seraient probablement arrêtés par la marine israélienne.

La même source a indiqué par ailleurs que les deux pêcheurs blessés ont été secourus par un troisième bateau de pêcheurs palestiniens et transportés à l'hôpital de Rafah.

Les pêcheurs de Gaza sont soumis comme le reste du territoire au blocus qu'impose Israël depuis huit années. Aux termes d'un accord de cessez-le-feu entre Palestiniens et Israéliens suite à la dernière agression israélienne qui a tué plus de 2.100 Palestiniens à Gaza, entre juillet et août, les pêcheurs de Gaza sont autorisés à opérer dans une bande de six milles nautiques (11 km) le long des côtes. Les pêcheurs gazaouis se plaignent de fréquentes violations de l'accord de la part de l'armée israélienne.

L'Unesco appelle à inscrire l'éducation au développement durable dans les programmes de l'éducation

L'UNESCO a appelé à inscrire l'éducation au développement durable dans les programmes de l'éducation, à l'ouverture de la Conférence mondiale de l'organisation sur l'Education au développement durable (EDD) hier à Nagoya (centre du Japon). Plus de 1.000 participants en provenance de 120 pays prennent part à cette manifestation internationale dédiée à l'Education au développement durable.

S'exprimant à cette occasion, la directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a appelé à inscrire l'éducation au développement durable dans les programmes de l'éducation, en droite ligne avec la déclaration de Mascate, faisant savoir que cette conférence mondiale constitue "la culmination d'un voyage et le début d'un nouveau".

Lors de cette session, le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, et le directeur exécutif du PNUE et sous-secrétaire général des Nations unies, Achim Steiner, ont envoyé des messages vidéo soulignant l'impératif de promouvoir l'EDD pour garantir un futur harmonieux pour toute la sphère planétaire.

Les responsables onusiens ont également relevé la nécessité de poursuivre les actions déjà enclenchées, appelant les secteurs privé et public à consolider davantage leurs efforts.



Cette conférence mondiale dédiée à l'Education au développement durable, signalée-t-on, constitue un moment "décisif" et "important" pour préserver l'avenir des générations futures. Intervenant par la même occasion, le Prince héritier Nahurito du Japon mis en avant l'éducation au développement durable en tant que mécanisme efficace pour garantir un lendemain meilleur pour les générations futures. Il a appelé toutes les forces vives, notamment les jeunes, à s'impliquer davantage pour atteindre les objectifs escomptés. "On attend beaucoup des jeunes pour bâtir une société et un avenir durable pour notre planète", a-t-il ajouté.

Même son de cloche chez le ministre japonais de l'Education, de la culture, des sports, des sciences et de la technologie, Hakubun Shimomura, qui a souligné que l'EDD constitue la clé de voûte pour faire face à l'ensemble des problèmes qui meublent la scène internationale et garantir par conséquent un

futur harmonieux pour toute la planète.

Le responsable, qui a confirmé la volonté de son pays d'oeuvrer en faveur de l'EDD, a appelé à consolider davantage la coopération internationale dans le domaine. Il a, dans ce cadre, annoncé le lancement du prix UNESCO/Japon de l'EDD qui vient consacrer les efforts en faveur de l'éducation au développement

durable dans le monde.

Par ailleurs, cette session a été marquée par le lancement du rapport final sur la Décennie des Nations unies pour l'éducation au développement durable, par Qian Tang, sous-directeur général pour l'éducation à l'UNESCO.

La Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'Education au développement durable, qui se tient du 10 au 12 novembre, constitue une étape cruciale pour dresser un bilan approfondi de la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable. Organisée conjointement par l'UNESCO et le gouvernement du Japon, cette conférence mondiale réfléchit également à la manière dont l'EDD peut contribuer, indique-t-on, à faire avancer les politiques et l'action en faveur du développement durable afin de répondre aux différents besoins aux niveaux mondial, régional, national et local.

APS

PUBLICITÉ

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05	Gaspard et Lisa	10:08	invasion
06:20	Franklin	10:14	invasion
06:30	TFou	10:26	invasion
08:30	Télésurf shopping samedi	10:32	invasion
10:15	L'affiche de la semaine	10:39	invasion
10:30	Nos chers voisins	10:50	LoliRock
11:00	Tous ensemble	11:13	C'est bon !
12:00	Les douze coups de midi	11:15	Expression directe
12:48	Météo	11:20	Consomag
12:50	L'affiche du jour	11:25	Météo
13:00	Journal	11:30	La voix est libre
13:20	Reportages	12:00	Journal régional
15:15	Camping Paradis	12:25	Journal national
17:00	Quatre mariages pour une lune de miel	12:55	30 millions d'amis
18:00	Bienvenue chez nous	13:25	Les grands du rire
19:00	Money Drop	15:00	En course sur France 3
19:55	Météo	15:25	14-18, au-delà de la guerre
20:00	Journal	16:45	Expression directe
20:30	My Million	16:50	Harry
20:35	Météo	17:25	Un livre, un jour
20:40	Nos chers voisins	17:30	Slam
20:50	C'est Canteloup	18:10	Questions pour un champion
20:55	Mentalist	19:00	19/20 : Journal régional
21:45	Mentalist	19:18	19/20 : Edition locale
22:40	Mentalist	19:30	19/20 : Journal national
23:30	Tirage de l'Euro Millions	19:58	Météo
23:35	Baby boom	20:00	Tout le sport

2

06:05	Coeur Océan	06:30	The Big Bang Theory
06:30	Coeur Océan	06:50	The Big Bang Theory
06:55	Journal	07:10	Les Guignols de l'info
07:00	Télématin	07:20	Zapping
10:00	Thé ou café	07:25	Le petit journal
10:50	Motus	07:55	Habillé(e)s pour 30 ans
11:20	Les Z'amours	09:30	Il était temps
11:55	Tout le monde veut prendre sa place	11:25	Album de la semaine
12:40	Point route	11:55	Importantissime, les coulisses de l'émission
12:50	Météo 2	12:00	La météo
13:00	Journal	12:05	Le petit journal de la semaine
13:20	13h15, le samedi...	12:40	Bref
13:50	Météo 2	12:45	Le tube
13:55	Des droits pour grandir	13:45	L'effet papillon
14:00	Mon Envoyé spécial	14:05	Gravity
14:45	Faites entrer l'accusé	15:30	10 Minutes in America
16:35	Grand public	16:50	L'auberge espagnole
16:55	Apocalypse : la Première Guerre mondiale	18:50	Les poupées russes
17:50	Apocalypse : la Première Guerre mondiale	20:55	Casse-tête chinois
18:50	N'oubliez pas les paroles	22:48	Plateau cinéma documentaire
19:25	N'oubliez pas les paroles	22:50	Inside Out
19:55	Météo 2		
20:00	Journal		
20:40	Parents mode d'emploi		
20:42	Beau travail		
20:43	Alcaline l'instant		
20:44	Météo 2		
20:50	Marie Curie, une femme sur le front		
22:15	Image du jour : Rugby test match		
22:20	Jour de guerre		
22:25	14-18, le bruit et la fureur		

CANAL+

06:30	The Big Bang Theory
06:50	The Big Bang Theory
07:10	Les Guignols de l'info
07:20	Zapping
07:25	Le petit journal
07:55	Habillé(e)s pour 30 ans
09:30	Il était temps
11:25	Album de la semaine
11:55	Importantissime, les coulisses de l'émission
12:00	La météo
12:05	Le petit journal de la semaine
12:40	Bref
12:45	Le tube
13:45	L'effet papillon
14:05	Gravity
15:30	10 Minutes in America
16:50	L'auberge espagnole
18:50	Les poupées russes
20:55	Casse-tête chinois
22:48	Plateau cinéma documentaire
22:50	Inside Out

M6

06:00	M6 Music
08:15	M6 boutique
10:30	Cinésix
10:40	Les reines du shopping, l'intégrale
12:40	Météo
12:45	Le 12.45
13:05	Scènes de ménages
13:55	Il n'est jamais trop tard
16:10	Body of Proof
17:25	Les reines du shopping
18:30	Objectif Top chef
19:40	Météo
19:45	Le 19.45
20:10	Scènes de ménages
20:50	Recherche appartement ou maison
22:15	Recherche appartement ou maison : que sont-ils devenus ?
23:35	Recherche appartement ou maison

3

06:00	EuroNews
06:35	Viva Piñata
06:46	Les Podcasts
07:01	Les Tortues Ninja
07:27	Les Tortues Ninja
07:54	Super 4
08:06	Super 4
08:22	Scooby-Doo sur l'île aux zombies
09:41	Titeuf
09:48	Titeuf
10:01	Les lapins crétins : invasion

TÉLÉ

Mardi 11 Novembre 2014

La sélection

TF1

MENTALIST (SÉRIE TV)



20h55 (50 mn) La coopérative
Saison 6 - Episode 14 sur 22

21h45 (55 mn) Il faut sauver Grace Van Pelt
Saison 6 - Episode 15 sur 22

22h40 (50 mn) Présomption d'innocence
Saison 4 - Episode 14 sur 24

A quelques heures du verdict dans un procès pour meurtre, Jane se lance dans une enquête, certain que l'accusée est innocente.

2

20h45

MARIE CURIE,
UNE FEMME SUR LE FRONT**3**

20h45

JE VOUS PRÉSENTE MA FEMME



Chercheur chez Bo Phyto, une entreprise de cosmétologie, Eric a une vie bien rangée et habite dans la même rue que ses parents et son frère. Un matin, ce célibataire coincé âgé de 38 ans apprend qu'il doit partir en mission à Cuba. Eric a peur de l'avion et, pour sa mère, c'est comme s'il partait à la guerre. Six mois plus tard, Eric revient transformé, radieux et marié à Revolución, une Cubaine âgée de 25 ans.

CANAL+

20h55

CASSE-TÊTE CHINOIS



Installé sur un toit du quartier chinois de New York, Xavier fait le point via internet sur sa vie et le roman qu'il a en cours avec son éditeur parisien. Il y a an, il posait encore pour la photo du couple idéal avec Wendy et leurs deux délicieux enfants, Mia et Tom. Puis la mécanique s'est grippée. Wendy s'est installée à New York, avec son nouvel amant américain. Xavier a peut-être eu le tort d'accepter un don de sperme pour aider sa vieille amie Isabelle à concevoir un enfant. A son tour, il décide de vivre à New York. Isabelle et sa compagne, Ju, l'accueillent. La galère commence.

M

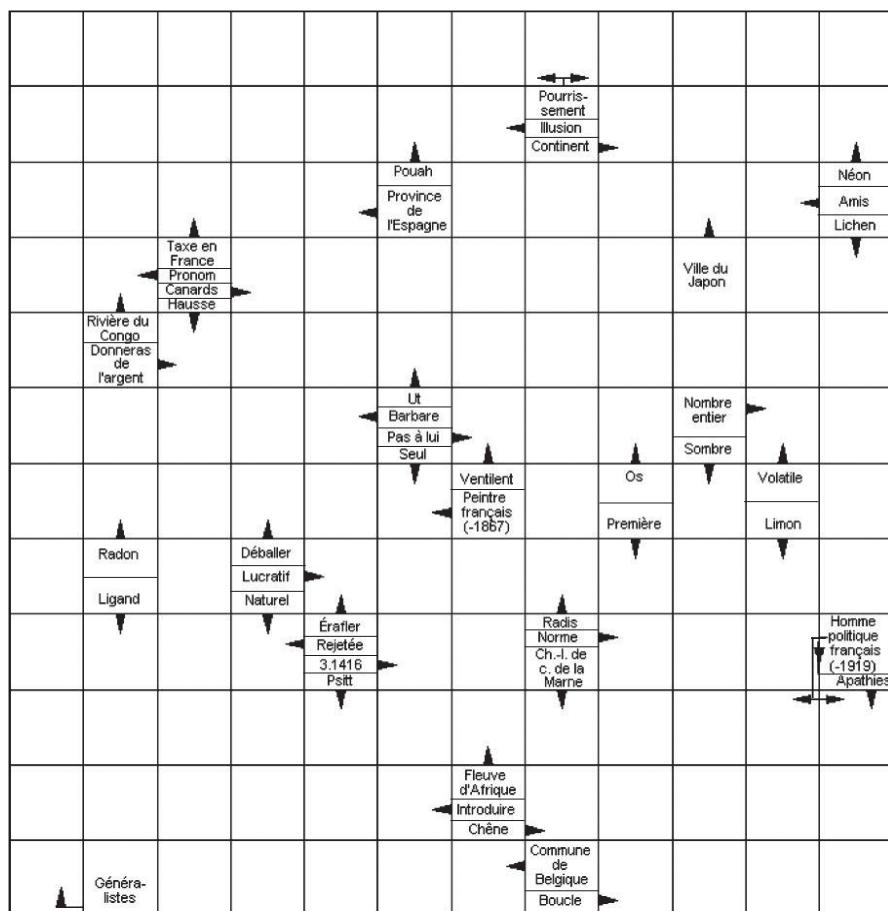
20h50

RECHERCHE APPARTEMENT OU MAISON - AU SOMMAIRE : INGRID ET LOÏC



Ingrid et Loïc, 29 ans, vivent ensemble depuis près de onze ans. Après mûre réflexion, ils ont décidé d'abandonner leur colocation dans le 16^e arrondissement de Paris pour acheter ensemble. Stéphane Plaza tente de leur trouver la perle rare sachant qu'Ingrid est très exigeante sur le quartier et Loïc intraitable sur la surface. David, 54 ans, vit en location dans le 7^e arrondissement de Lyon. Ce contrôleur de gestion ne parvient pas à trouver l'appartement idéal.

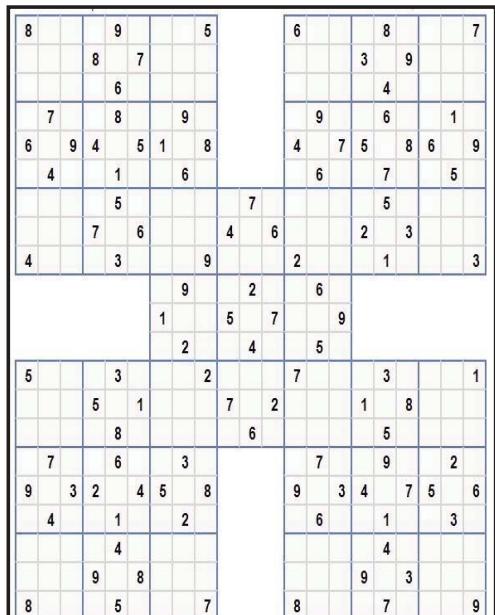
Mots fléchés n°772



Samouraï-Sudoku n°772

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



► Horizontalement:

- Épuise
 - 2.Rélatifs aux ultrasons
 - 3.Grand oiseau d'Australie - Article contracté - Branche mère de l'Oubangui
 - 4.Bras - Our
 - 5.Pronom relatif - Divinité féminine
 - 6.Adjectif numéral - Pied menu
 - 7.Première épouse de Jacob
- Verticalement:
- 1.Petite quantité - Note
 - 2.Petit avion - Article indéfini - Négation
 - 3.Parcelle - Note - Soldat américain
 - 4.Qui a des pousses serrées, abondantes - Action ou parole stupide
 - 5.Radium - Mendéléium - Tendons
 - 6.Couleur - Bière anglaise
 - 7.Cornemuse d'un type très

Mots croisés n°772

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

7 erreurs



Proverbes

Il ne faut pas sous-estimer ses adversaires et plus généralement il ne faut pas se considérer au centre de la terre.

Proverbe algérien

Personne ne peut traverser une rivière sans se mouiller.

Proverbe berbère

La calomnie est l'arme ultime de l'impuissant.

proverbe arabe

Loin des yeux, loin du cœur

Proverbe français

C'est arrivé un 11 Novembre

2007 : très forte tempête en mer Noire, quatre navires de commerce ont coulé, six se sont échoués sur un bas-fond et deux pétroliers ont été endommagés dans le détroit de Kertch provoquant une pollution majeure.

2009 : première commémoration de l'Armistice de 1918 en présence d'un chancelier allemand, Angela Merkel, marquant un tournant dans la symbolique de l'événement.

Célébrations :

- Armistice de 1918, jour férié pour certains pays dont la France et la Belgique pour célébrer la fin de la Première Guerre mondiale, sous différentes formes :

- **France :** Jour du Souvenir ou fête du 11 novembre. Fête de Saint-Martin : près de son tombeau, à Tours, une plaque signée du maréchal Foch rend grâce à Dieu pour la victoire de 1918.

- **Canada et autres pays du Commonwealth :** jour du Souvenir

- **États-Unis :** Veterans Day

- **Angola :** fête nationale.

- **Pologne :** fête nationale, commémore l'Indépendance de 1918

- **Allemagne, plusieurs carnavaux démarrent officiellement le 11 novembre à 11 h 11, parmi lesquels :** Carnaval de Cologne, Carnaval de Mayence.

- **Belgique :** Journée nationale des Femmes.

- **Chine :** fête des célibataires.

- **Colombie :** Indépendance de Carthagène.

- **Corée du Sud :** Pepero day.

- **Japon :** jour des Pocky.

- **Lettonie :** Jour de Lāčplēsis.

- **Maldives :** Jour de la République.

ATHLÉTISME (MEETING D'ALGER)

Tahmi : «Une nouvelle piste et un terrain d'échauffement prévus au Sato du 5-juillet»

Le stade d'athlétisme (Sato) du complexe olympique Mohamed-Boudiaf sera rénové en prévision des prochaines compétitions dont notamment le meeting international d'Alger, prévu en juin 2015, a annoncé hier le ministre des Sports, Mohamed Tahmi.

Dans l'optique de la tenue du meeting d'Alger, «il a été décidé de refaire toute la piste de compétition au niveau du stade d'athlétisme du complexe Mohamed-Boudiaf, ainsi que la réalisation d'une nouvelle piste pour l'échauffement des athlètes», a fait savoir le ministre des Sports lors du Forum de la chaîne Une de la Radio nationale.

«Une enveloppe financière spéciale sera dégagée à cet effet», a ajouté M. Tahmi qui compte se réunir prochainement avec les responsables de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) pour réunir les meilleures conditions pour une bonne organisation du meeting.

«L'athlétisme bénéficie de toute notre attention. Sur les 16 stades d'athlétisme inscrits à notre programme, sept sont déjà prêts», a poursuivi Mohamed Tahmi qui a mis en relief «le grand acquis pour l'athlétisme algérien» suite à la réalisation du stade de Souk El-Tenine à Béjaïa et de celui de Bordj Bou Arréridj.

Les travaux de rénovation du stade d'athlétisme du complexe olympique Mohamed-Boudiaf ne débuteront qu'après la réception du stade d'athlétisme de Bordj El-Kiffan (Alger) dont les travaux débuteront incessamment. Ceci permettra aux athlètes, selon le ministre, de trouver où s'entraîner après la fermeture du stade d'athlétisme du complexe olympique.

OLYMPIISME L'Algérien Berraf intègre le Conseil exécutif de l'AON

Le président du Comité olympique et sportif algérien, Mustapha Berraf, a été élu membre du Conseil exécutif de l'Association des comités olympiques nationaux (AON), lors de l'Assemblée générale élective de cette structure internationale, tenue du 5 au 8 novembre à Bangkok (Thaïlande). Berraf intègre un conseil composé de 22 membres, accueillant un nouveau président, en la personne du Koweïtien Cheikh Ahmed Al-Fahd Al-Sabah, intronisé à la tête de l'AON au cours de la même AGE. Mille (1000) délégués, représentant différentes structures olympiques (CNO et CIO) ont assisté aux travaux de cette assemblée.

APS

BASKETBALL/SUPER-DIVISION "A" (MISE À JOUR) USM Blida - GS Pétroliers ce jour à

Le match USM Blida - GS Pétroliers comptant pour la mise à jour du calendrier du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division "A" (messieurs), aura lieu mardi à Blida à partir de 15h00.

Le GS Pétroliers, champion d'Algérie en titre, pointe à la dernière place du classement avec 8 points, mais compte trois matchs en retard après sa participation au championnat arabe des clubs champions.

De son côté, l'USM Blida (11 pts) est à la troisième place à égalité avec quatre clubs à savoier : l'IRBB Arréridj, le NB Staouéli, l'AB Skikda et CRB Dar El-Beïda.



Mardi à 15h00
USM Blida - GS Pétroliers

Classement :	Pts	J
1. US Sétif	16	8
2. NA Hussein-Dey	12	7
3. IRBB Arréridj	11	7
--. NB Staouéli	11	7
--. AB Skikda	11	7
--. CRB Dar El-Beïda	11	7
--. USM Blida	11	7
8. WA Boufarik	9	7
--. O. Batna	9	7
--. OMS Miliana	9	7
--. CS Constantine	9	8
12. CSMB Ouargla	8	7
--. GS Pétroliers	8	4

TIR SPORTIF / CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS L'Algérie présente à Doha avec 12 athlètes

L'Algérie participera avec douze athlètes dont quatre filles au championnat arabe des nations de Tir Sportif (garçons et filles), en individuel et par équipes, prévu à Doha du 10 au 19 novembre, a-t-on appris dimanche après midi, auprès de la fédération algérienne (FATAS).

La sélection algérienne sera engagée dans l'épreuve de l'Air comprimé (pistolet et carabine 10m) et à celle du Trap (armes lisses). Par contre, l'Algérie sera absente au double Trap et au Skeet, pour manque de préparation des athlètes des deux spécialités, selon le secrétaire général de la Fédération, Mo-

hamed Lkherba, ajoutant que «les meilleures des autres épreuves ont été sélectionnées pour le rendez-vous arabe».

Dans l'épreuve du Trap, l'Algérie sera représentée par les seniors, Bilal Chaabane, Ali Ben Ali Mokhtar et Foued Abid qui évolueront en individuel et par équipes.

De son côté, Houda Chaabi, championne d'Afrique en titre, sera engagée dans son épreuve de préélection, la Carabine à 10m. De même que Amine Adjabi, Fateh Ziadi et Adel Lachehab qui participeront en individuel et par équipes.

Par contre, la détentrice du titre

arabe, Yamina Lalouette défendra sa médaille d'or, au pistolet à 10m.

En juniors, l'Algérie sera présente avec quatre athlètes dont trois filles. Il s'agit de Rachida Bensalami, médaillée d'argent du dernier championnat d'Afrique (février au Caire), Hala Medjiah, Rania Tikarouchine et Chafik Bouaoud. Pour encadrer et diriger l'ensemble des athlètes retenus, la direction des équipes nationales de la FATAS a retenu les entraîneurs nationaux, Attef Boudefa et Djamel Zoubiri pour, respectivement, l'équipe de la spécialité Air comprimé «filles et garçons», et Madjid Ferrat pour le Trap.

GRAND PRIX DU BRÉSIL Nico Rosberg (Mercedes) décroche une 5^e victoire cette saison

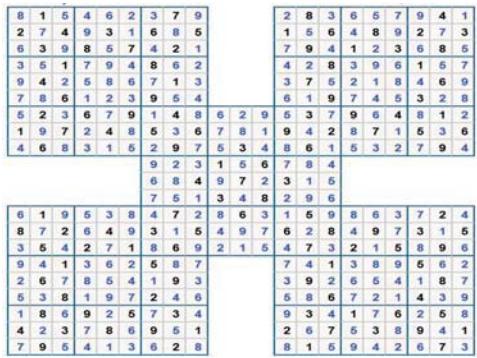
Le pilote allemand Nico Rosberg (Mercedes) a remporté dimanche le Grand Prix du Brésil de Formule 1, 18^e et avant-dernière manche de la saison 2014, devançant son coéquipier britannique Lewis Hamilton et le Brésilien Felipe

Massa (Williams-Mercedes). Rosberg a signé ainsi sa 5^e victoire de l'année, contre 10 cette saison pour Hamilton, et revient à 17 points de son dernier rival pour le titre avant la grande finale à Abou Dhabi, le 23 novembre, qui rapporte

ter le double de points aux dix premiers. Le suspense reste intact pour le titre mondial des pilotes: si Rosberg gagne encore à Abou Dhabi, et prend 50 points de plus, il faudra qu'Hamilton termine 2e (36 points) pour être champion. S'il termine

3e (30 points), Rosberg sera sacré. Jenson Button (McLaren), Sebastian Vettel (Red Bull), Fernando Alonso et Kimi Raikkonen (Ferrari) ont terminé groupés, à plus de 48 secondes du vainqueur, au terme d'une bataille de tous les instants.

Sudoku N°771



Solution

Mots Croisés N°771

METAMORPHOSE
UNIFORME■RAS
NANA■GIGOLOS
I■TRIA■R■EUE
CLE■OS■ETAL■
I■RHUME■ANES
PO■ELIXIRS■U
AM■BEQUET■AI
LICE■ULNAIRE
ISAR■ETANGS■
SERGE■E■EU■U
ES■EMBRASEES

Mots Fléchés N°771

PUTREFACTON
REVERIE■ASIE
ALAVA■RARES■
TE■EIDERS■EU
I■ALLONGERAS
CRUEL■TES■UN
INGRES■N■O■E
E■M■RENTABLE
NIEE■PI■ISO■
NONCHALANCES
ENTRER■YEUSE
S■EUPEN■ERSE

MOBILIS - LIGUE 1 - MC ALGER

La direction officialise le limogeage de Boualem Charef

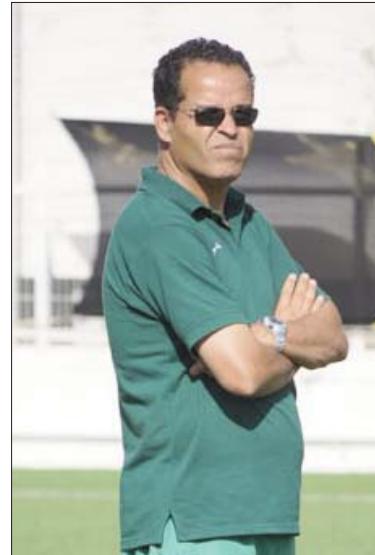
La direction du MC Alger (Mobilis-Ligue 1) a officialisé hier le limogeage de Boualem Charef, le justifiant par les résultats insuffisants, incompatibles avec la notoriété du Mouloudia et les grandes investissements consentis par le propriétaire pour le recrutement et la rémunération des joueurs.

Les membres du conseil d'administration de la SSA / le Doyen MC Alger se sont réunis en session extraordinaire dimanche et lundi avec pour ordre du jour d'examiner et de trouver des solutions à la mauvaise situation de l'équipe fanion «qui accumule les contre-performances à domicile et à l'extérieur».

Outre la décision de se séparer des services de Charef, le conseil d'administration a accepté la démission d'Harriti Douadi, directeur général de la SSA / le Doyen, selon un communiqué transmis à l'APS qui avait annoncé, plus tôt dans la journée, la fin de mission de Charef à la tête du MCA.

La direction a appelé «le staff technique et les joueurs à observer la plus stricte réserve jusqu'à la nomination d'un nouvel entraîneur». Le conseil d'administration du MCA a rassuré les supporters du club que «toutes les dispositions nécessaires seront prises pour que le Mouloudia retrouve très vite le chemin du succès et obtienne des résultats conformes à sa stature et aux grands moyens mis à sa disposition», sans omettre de demander «aux supporters d'être patients et de rester mobilisés et vigilants contre toutes les formes de manipulation qui peuvent survenir à l'avenir», conclut le communiqué. Le MCA traverse une crise de résultats qui l'a relégué à une position de relégable (14e, 9 points), se montrant incapable de réaliser la moindre victoire depuis cinq journées.

Le Mouloudia, qui reste sur une défaite face au CR Belouizdad (2-0), enchaînera avec deux autres défaites, face à l'USM Alger au stade Omar-Hamadi (à huis clos) puis chez l'USM Harrach, actuel leader de la Mobilis-Ligue 1.



JS Saoura - ES Sétif décalé au samedi 15 novembre

Le match en retard de Ligue 1 entre la JS Saoura et l'ES Sétif, initialement programmé pour le vendredi 14 novembre, a été décalé au lendemain samedi, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

La rencontre, comptant pour la cinquième journée de Ligue 1 Mobilis, débutera à 15h00 au stade de Béchar, précise la même source.

Cette confrontation avait été

reportée en raison de la participation des Sétifiens à la Ligue des champions d'Afrique que les hommes de Kheireddine Madoui ont remportée au dépens de l'AS Vita Club de la RD Congo. A l'issue de la 10e journée, l'ES Sétif est lanterne rouge avec 8 points et trois matchs en moins à disputer, tandis que la JS Saoura est classée à la 11e place avec une rencontre en moins.



NA HUSSEIN-DEY Arrivée imminente de l'entraîneur belge Hugo Broos

La direction du NA Hussein Dey (Ligue 1 algérienne de football), est sur le point de conclure avec l'entraîneur belge, Hugo Broos, pour remplacer Azeddine Aït Djoudi démis de ses fonctions samedi, a appris l'APS hier auprès du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football. Broos a donné son accord de principe aux dirigeants du NAHD, et est attendu dans les prochains jours à Alger pour signer son contrat, ajoute la même source. Il devrait être secondé par l'ancien joueur du club, Farid Zemiti, qui l'avait assisté à la JS Kabylie depuis l'intersaison, avant que les deux hommes ne jettent l'éponge après quelques journées de championnat pour contester, selon eux, «l'immixtion du président des «Canaris» Mohand Cherif Hannachi dans les affaires techniques de l'équipe». En attendant, la nomination du nouveau staff technique du «Nasria», la reprise des entraînements se fera sous la houlette du manager général du club, Youcef Bouzidi, apprend-on de même source. Aït Djoudi en poste depuis l'intersaison, a été limogé à l'issue de la défaite concédée sur le terrain du MCE Eulma (2-0), dans le cadre de la 10e journée du championnat. Le Nasria se morfond au bas du classement en occupant la 15e et avant-dernière place avec 9 points.

MC ORAN Résiliation du contrat du joueur Bilel Bahloul

La direction du MC Oran a officiellement résilié le contrat de son milieu de terrain Bilel Bahloul, a appris l'APS hier auprès du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

Cette décision, prise en consultation avec l'entraîneur français de l'équipe, Jean-Michel Cavalli, a été motivée par des «raisons techniques», a ajouté la même source.

Bahloul, milieu de terrain offensif, avait rejoint le MCO lors de l'intersaison en provenance du CS Constantine (Ligue 1, Algérie), mais il n'a été que très rarement utilisé en début de saison. Il a, par la suite, contracté une blessure.

Il s'agit du deuxième élément libéré d'une manière précoce par la direction



mouloudéenne, après le milieu de terrain défensif Madjid Benatia, écarté de l'équipe pour «indiscipline».

Le MCO, qui reste sur une victoire à domicile face à l'ASO Chlef (1-0) samedi dernier, occupe la troisième place au classement avec 16 points, accusant un retard de seulement deux points sur le leader, l'USM El Harrach.

Lancement prochain d'un deuxième stage de formation pour les entraîneurs de gardiens de but

Un deuxième stage de formation d'entraîneurs de gardiens de but sera lancé incessamment par la Fédération algérienne de football (FAF), a indiqué hier l'instance fédérale.

Cette session de formation est destinée aux candidats remplissant les trois principaux critères requis, à savoir un niveau scolaire de 4e année moyenne, une bonne condition physique, ainsi qu'un passé d'ancien gardien.

La Fédération algérienne de football a déjà lancé plusieurs stages de formation au profit d'anciens internationaux, pour l'obtention de diplômes d'entraîneurs, ainsi que des stages de recyclage et d'équivalence pour des entraîneurs déjà diplômés.

CS CONSTANTINE Accord trouvé avec Garzitto pour la résiliation de son contrat

La direction du CS Constantine a trouvé un accord avec son entraîneur franco-italien, Diego Garzitto, pour la résiliation du contrat de ce dernier, a appris l'APS hier auprès d'Omar Bentobal, le directeur général (DG) du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

«Nous avons convenu, hier, avec Garzitto de la résiliation de son contrat. Il ne reste maintenant que la signature du document officialisant son départ de la barre technique du club», a déclaré Bentobal.

Le responsable de la formation phare de «Cirta» a précisé que son administration s'est engagée pour le paiement de cinq mensualités à l'entraîneur, soit tous ses arriérés de salaires, y compris ceux de la saison dernière, ajoutant qu'il restait aux deux parties de s'entendre sur les modalités de la régularisation de la situation financière de Garzitto. A l'issue du match nul à domicile face à la JS Saoura (0-0), samedi dernier pour le compte de la 10e journée, le directeur général du CSC avait déclaré à la presse «qu'à 80%, Garzitto sera remercié», lui imputant la responsabilité de la série de contre-performances des «Sanafir» qui dure depuis quatre journées. Garzitto, qui a déjà été limogé de son poste d'entraîneur du CSC au milieu de l'exercice dernier, est revenu aux affaires techniques du club de Cirta durant l'intersaison.

Le club constantinois, qui a occupé la première place du classement au cours des premières journées, a reculé à la 4e place avec 15 points, distancé de quatre unités par le nouveau leader, l'USM El Harrach.

Ighil et Menad s'éloignent pour des raisons personnelles

Le directeur général (DG) du CS Constantine, Omar Bentobal, a estimé hier qu'il était difficile pour son équipe de s'engager avec Meziane Ighil ou Djamel Menad en remplacement de l'entraîneur franco-italien Diego Garzitto, et ce pour des «raisons personnelles». «Certes, nous avons songé à Ighil et Menad, mais pour des raisons personnelles, leur venue à Constantine n'est plus d'actualité», a déclaré Bentobal à l'APS. Il a ajouté que des proches du club lui ont proposé l'entraîneur Rachid Bouarrata, qui a déjà drivé les «Sanafir» par le passé, mais qu'il n'a encore pris aucune décision à son propos. «Je préfère attendre l'officialisation du départ de Garzitto pour me pencher sur la question de son successeur», a précisé le DG du CSC. Le responsable de la formation constantinoise avait annoncé auparavant avoir trouvé un accord avec Garzitto pour la résiliation de son contrat, et qu'il ne restait qu'à s'entendre sur les modalités de la régularisation de ses cinq arriérés de salaires pour officialiser le divorce entre les deux parties. Le CSC, qui a occupé la première place du classement au cours des premières journées, enchaîne les contre-performances depuis quatre journées. Il a désormais reculé à la 4e place avec 15 points, distancé de quatre unités par le nouveau leader, l'USM El Harrach. Cette baisse de forme a coûté sa place à l'entraîneur Garzitto, désigné par Bentobal comme étant «le principal responsable» de cette situation.

Préparation des deux derniers matchs du groupe « B » des qualifications à la CAN-2015

Début du stage des Verts hier

Saïd Ben

Dans la perspective d'assurer les deux derniers matches des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015, le 15 novembre à Blida face à l'Ethiopie, et le 19 novembre à Bamako devant le Mali, l'équipe algérienne de football a entamé, hier, un stage au centre technique national de Sidi Moussa (Alger).

Le sélectionneur national, Christian Gourcuff, a choisi 23 joueurs dont deux nouveaux à savoir, Mehdi Abeid (Newcastle/Angleterre) et Bagdad Boumedjah (ES Sahel/Tunisie) ainsi que deux joueurs locaux seulement à savoir les gardiens de but Mohammed Lamine Zemmamouche (USM Alger) et Izedine Dioukha (JS Kabylie).

En réalité, le sélectionneur Gourcuff avait présélectionné initialement 27 joueurs évoluant à l'étranger, dont les trois nouveaux venus, Mehdi Abeid (Newcastle/Angleterre), Ahmed Kashi (FC Metz/France) et Bagdad Boumedjah (ES Sahel/Tunisie). Par la suite le coach des Verts a publié le 4 novembre dernier les noms des 23 joueurs concernés par ces deux rencontres, où on notera donc la mise à l'écart de six des sept joueurs évoluant à l'étranger faute de forte concurrence au sein de l'équipe algérienne qui carbure à plein régime.

Le natif d'Oran sait pertinemment qu'il lui sera difficile de détrôner un certain Islam Slimani, meilleur buteur actuel de la sélection avec 13 buts, ou bien Hilal Soudani, qui vient juste derrière avec 12 buts.

La deuxième nouveauté n'est autre que le milieu de terrain Mehdi Abeid (Newcastle/Angleterre), qui s'était déjà affirmé chez les Olympiques avec une participation au tournoi pré-olympique disputé au Maroc en

janvier 2012, continue de gravir les échelons avec cette première convocation chez les Verts.

Même s'il ne joue que rarement avec les "Magpies", Abeid (22 ans) pourra voir sa carrière prendre une nouvelle tournure, s'il parviendrait bien évidemment à prouver son talent.

Evoluant juste derrière les attaquants, l'ancien de Panathinaïkos (division 1 grecque) devra faire face à la concurrence des "intouchables" Sofiane Feghouli et Yacine Brahimi.

Pour le reste des joueurs choisis, Gourcuff a bien assuré une stabilité avec les joueurs qu'il juge les plus en forme actuellement.

Le secteur le plus visé reste l'attaque, avec la convocation de Bagdad Boumedjah (ES Sahel), meilleur buteur de la Ligue 1 tunisienne la saison dernière avec 14 réalisations.

L'ancien joueur de l'USM Har-

rach devrait constituer une bonne alternative lors des prochains matchs des Verts, à condition de prouver de quoi il est capable sur le terrain.

Le natif d'Oran sait pertinemment qu'il lui sera difficile de détrôner un certain Islam Slimani, meilleur buteur actuel de la sélection avec 13 buts, ou bien Hilal Soudani, qui vient juste derrière avec 12 buts.

La deuxième nouveauté n'est autre que le milieu de terrain Mehdi Abeid (Newcastle/Angleterre), qui s'était déjà affirmé chez les Olympiques avec une participation au tournoi pré-olympique disputé au Maroc en

janvier 2012, continue de gravir les échelons avec cette première convocation chez les Verts.

Même s'il ne joue que rarement avec les "Magpies", Abeid (22 ans) pourra voir sa carrière prendre une nouvelle tournure, s'il parviendrait bien évidemment à prouver son talent.

Evoluant juste derrière les attaquants, l'ancien de Panathinaïkos (division 1 grecque) devra faire face à la concurrence des "intouchables" Sofiane Feghouli et Yacine Brahimi.

Pour le reste des joueurs choisis, Gourcuff a bien assuré une stabilité avec les joueurs qu'il juge les plus en forme actuellement.

Pour le stage des Verts qui a débuté hier, Gourcuff a programmé 5 séances jusqu'à jeudi prochain où la séance sera ouverte aux médias et ce, en vue du premier match contre l'Ethiopie prévu samedi prochain au stade Tchaker de Blida.

Et pour de plus amples informations sur la préparation des deux matchs des Verts contre l'Ethiopie et le Mali, le sélectionneur des Verts animera cet après-midi une conférence de presse à la salle des conférences du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Algér).

Pendant ce temps, l'équipe

éthiopienne, prochain adversaire des Verts, son sélectionneur le Portugais Mariano Barreto a convoqué 21 joueurs pour trois matchs des Antilles : Le premier

amical et qui a eu lieu samedi dernier contre l'Ouganda à Kam-



pala et les deux derniers pour la

CAN-2015, le premier contre les Verts samedi prochain et le second à Addis-Abeba contre le Malawi. La liste des 21 est marquée par l'absence de plusieurs joueurs clé pour cause de blessure ou de suspension. Sisay Bancha n'a pas récupéré de la blessure contractée lors de la victoire contre le Mali (3-2) lors de la quatrième journée.

Son coéquipier Asegid Akilillo

s'est blessé lors du nul de son

équipe Epcop contre les Forces armées en championnat. Leurs

blessures expliquent bien la présence de Jemal Tassew et Tarik

Getnet, seuls gardiens, en Ouganda.

L'attaquant Salahdine Said, la force de frappe de l'équipe sera lui aussi absent à cause d'une blessure, tandis que Getaneh Kebede

est suspendu pour les deux prochains matchs de qualifications de la CAN-2015.

Il est important de rappeler

qu'à l'issue de la 4e journée, l'Algérie est solide leader du groupe « B » avec 12 points, ce qui lui a valu de composer son billet pour la prochaine CAN-2015 au Maroc.

Le second billet qualificatif du groupe « B » se jouera à trois entre le Mali (6 points), l'Ethiopie et le Malawi (3 points chacun).

Samedi prochain, l'Algérie accueillera l'Ethiopie alors que les Aigles du Mali qui occupent la 2e place du groupe B avec six points seront en déplacement pour affronter le Malawi. Quant à la dernière journée, le Mali recevra au Stade du 26 Mars le mercredi 19 novembre l'Algérie tandis que le Malawi sera en déplacement à Addis-Abeba pour affronter l'Ethiopie.

Enfin à noter que le deuxième billet qualificatif du groupe B se jouera entre le Mali, le Malawi et l'Ethiopie.

S.B.

CHAMPIONNAT DE FRANCE (13^e J) L'Algérien Mandi inscrit son deuxième but de la saison

Le défenseur international algérien, Aissa Mandi, a inscrit son deuxième but dans le championnat de Ligue 1 française de football cette saison, contribuant dans la victoire à domicile de son équipe le Stade de Reims face à L'osc Lille (2-0), pour le compte de la 13e journée.

Le latéral droit de 22 ans a repris, à l'occasion, sa place de titulaire dans le onze rémois, après avoir été relégué au statut de remplaçant lors de la précédente rencontre sur le terrain de Monaco (1-1).

Grâce à cette victoire, Reims remonte à la 10e place au classement avec 18 points, accusant un retard de dix unités par rapport au leader, l'Olympique de Marseille.

Mandi a rejoint hier la sélection algérienne qui entame un stage de dix jours au Centre technique de Sidi Moussa (Alger), au cours duquel elle disputera deux matchs contre l'Ethiopie à domicile et le Mali en déplacement, respectivement les 15 et 19 courant, dans le cadre des deux dernières journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015).

Le joueur formé à Reims est devenu un titulaire indiscutable dans l'effectif des Verts depuis l'arrivée du français, Christian Gourcuff, à la barre technique en août dernier.



FOOTBALL-FC PORTO (PORTUGAL) Brahimi marque son troisième but en trois matchs

L'international algérien, Yacine Brahimi a inscrit son troisième but en trois matchs de rang lors du nul de son équipe sur le terrain d'Estoril Praia (2-2), dimanche soir pour le compte de la 10e journée du championnat de première division portugaise de football.

Brahimi, auteur d'un début de saison tonitruant, avait déjà été buteur pendant les deux précédentes rencontres des « Dragons », respectivement contre National Madera, en championnat local, et l'Athletic Bilbao, en Ligue des champions d'Europe.

L'ancien joueur de Rennes (France), est à son deuxième but en championnat, alors qu'il pointe à la troisième place au classement des buteurs de l'épreuve européenne avec quatre réalisations.

Désigné récemment meilleur joueur africain de la Liga espagnole de la saison dernière lorsqu'il portait les couleurs de Grenade, le milieu offensif de 24 ans est nommé, avec trois coéquipiers en sélection algérienne (Slimani, Feghouli et M'boli), pour le trophée du meilleur joueur africain de l'année de 2014 que décerne la Confédération africaine de football (CAF).

Après le nul concédé par Porto à Estoril Praia, l'équipe recule à la troisième place avec 23 points. Elle est accusé un retard de trois unités par rapport au leader, Benfica Lisbonne.



LIGUE DES CHAMPIONS D'ASIE 2014

L'Algérien Nadir Belhadj (Al Sadd) dans l'équipe type

L'ancien défenseur international algérien de l'équipe quartier Al Sadd, Nadir Belhadj, est sélectionné dans l'équipe type de la Ligue des champions d'Asie de football 2014, a indiqué hier la Confédération asiatique de football (AFC) sur son compte twitter.

Le latéral gauche algérien avait réussi un bon parcours avec son équipe dans cette prestigieuse compétition remportée par les Australiens de Western Sydney Wanderers au dépens des Saoudiens d'Al Hilal (0-0, 1-0).

Belhadj avait notamment inscrit un précieux but pour son équipe contre les Iraniens de Foolad (2-2) en huitième de finale retour de la compétition avant d'être éliminé en quarts de finale par le futur finaliste malheureux, Al Hilal (1-0, 0-0).

Agé de 32 ans, l'ancien joueur de l'Olympique lyonnais avait été élu en mai dernier meilleur joueur du championnat du Qatar 2013-2014. Arrivé au club d'Al Sadd il y a cinq ans en provenance de Portsmouth, le défenseur algérien a remporté plusieurs titres dont la Ligue des champions d'Asie et a disputé une demi-finale de coupe du Monde des clubs 2011 face au FC Barcelone (0-2).

Belhadj a pris sa retraite internationale avec les Verts en mai 2012. Il avait pris part au Mondial-2010 en Afrique du Sud.

Un autre joueur africain, le buteur ghanéen d'Al Ain, Asamoah Gyan, figure dans l'équipe type de la Ligue des champions d'Asie 2014.



LE FILS DE BECKHAM À ARSENAL ?

A en croire les informations du tabloïd anglais *The Daily Mail*, Arsenal aurait recruté le fils de David Beckham, Brooklyn, qui est âgé de 15 ans. Suivi par plusieurs écuries anglaises, dont Manchester United, Brooklyn aurait été convaincu par le discours des dirigeants des Gunners.



DI MARIA PAS HEUREUX À MAN U?

Transféré du Real Madrid à Manchester United cet été, Angel Di Maria connaît des débuts mi-figue mi-raison de l'autre côté de la Manche. Selon sa femme qui s'est exprimé sur Instagram il n'y serait d'ailleurs pas très heureux. Cependant elle s'est rapidement rattrapée en publiant une autre photo où la joie de l'attaquant était flagrante. Des événements qui pourraient attiser les premières rumeurs de transfert...

REUS se rapprocherait du Chelsea

Libre en fin de saison, alors qu'il n'a toujours pas prolongé son contrat avec le Borussia Dortmund, Marco Reus serait dans les petits papiers de Chelsea. Les Blues seraient prêts à mettre André Schürrle dans la balance pour le recruter.

Marco Reus bientôt aligné par José Mourinho ? Alors qu'il n'a toujours pas donné suite à l'offre de prolongation du Borussia Dortmund, lui qui sera en fin de contrat à l'issue de la saison en cours,

l'Allemand ferait rêver la Premier League. Manchester City semblerait avoir une longueur d'avance dans le dossier. Mais ça, c'était avant...

SCHÜRRLÉ DANS LE DEAL REUS ?

A en croire le *Daily Express*, qui relaie l'information sur son site internet, Chelsea serait bien placé sur le dossier Reus. D'après les indiscretions du tabloïd britannique, les Blues seraient prêts à mettre André Schürrle dans la balance. Une option qui pourrait séduire le Borussia, qui verrait d'un bon œil la possibilité de se renforcer à moindre coût.

ARSENAL GARDE UN Oeil SUR CASILLAS

Arsenal serait toujours en piste pour accueillir Iker Casillas le portier du Real Madrid. Dans l'optique de la saison prochaine, Arsenal songerait toujours à recruter Iker Casillas, le portier espagnol du Real Madrid. Le Merengue est lié avec son club jusqu'en juin 2017. De nouveau titulaire sous les ordres de Carlo Ancelotti, le gardien de but a retrouvé de la confiance. Selon le *Daily Mail*, les Gunners pourraient mettre 8 millions d'euros sur la table afin d'attirer le joueur du Real Madrid.



LE BEAU GESTE DE YAYA TOURÉ

Le milieu de terrain de Manchester City a tenu à s'excuser auprès de sa malheureuse victime. Comme rapporté par le *Daily Mail*, l'international ivoirien a offert son maillot à la fillette de cinq ans, la petite Chloé, assommée par son tir lointain fini dans les travées de Loftus Road. « Je suis soulagé d'entendre que la fille qui a été frappée par mon tir va bien », a déclaré Yaya Touré via son compte Twitter. « Je viens de parler à l'adorable petite Chloé et à son père au téléphone. Je suis tellement content de savoir qu'elle va bien ».



TOTTI ET L'AS ROME REDRESSENT LA TÊTE

Oubliés les deux revers douloureux contre Naples et le Bayern Munich : l'AS Rome a largement dominé le Torino (3-0) pour revenir à trois points de la Juventus.

Rudi Gardia et la Louve ont retrouvé le sourire. Après deux défaites contre Naples et le Bayern Munich qui avaient porté un sacré coup aux ambitions romaines, les Giallorossi ont nettement dominé le Torino dimanche soir (3-0). Vassilis



Torosidis et Seydou Keita ont rapidement lancé la Roma sur la trajectoire du succès avec deux buts dans la première demi-heure de jeu. Au terme d'une belle action collective (58e), Adem Ljajic est ensuite venu sceller un succès qui permet aux partenaires de Francesco Totti de revenir à trois points de la Juventus Turin.

ALGÉRIE - EGYPTE

MM. Lamamra et Chokri coprésident demain mercredi au Caire l'ouverture des travaux du comité de suivi algéro égyptien



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et son homologue égyptien Sameh Chokri coprésideront, demain mercredi au Caire, l'ouverture des travaux du comité de suivi préparatoire de la Haute commission mixte algéro-égyptienne prévue jeudi au Caire.

Il sera procédé lors de cette session préparatoire à «l'évaluation de la coopération bilatérale et à l'examen des voies et moyens de renforcement des relations de fraternité et de coopération entre les deux pays», indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Les deux parties évoqueront également «les questions d'intérêt commun aux plans arabe, régional et international».

Les travaux de la Haute commission mixte seront présidés, quant à eux, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et son homologue égyptien, Ibrahim Mahleb.

TRANSPORT

GHOUL L'A ANNONCÉ HIER **Air Algérie va ouvrir de nouvelles dessertes vers des pays africains**



PH. M. NATIKACI



La compagnie aérienne Air Algérie va ouvrir de nouvelles dessertes vers l'Afrique dont essentiellement l'Afrique du Sud, le Nigeria, l'Ethiopie, Djibouti, et le Tchad, a annoncé hier à Alger le ministre des Transports, Amar Ghoul. S'exprimant lors de la 46e assemblée générale de l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRA) les 10 et 11 novembre à Alger, le ministre a souligné qu'Air Algérie allait «tirer profit de la croissance économique du continent africain en ouvrant de nouvelles lignes vers l'Afrique du Sud, l'Ethiopie, Djibouti, le Nigeria et le Tchad».

A ce propos, il a indiqué que le chiffre global du transport aérien mondial est de 3 milliards de voyageurs par an dont 144 millions au Moyen-Orient et 70 millions en Afrique, «ce qui offre une marge de progression à Air Algérie».

Le ministre a ajouté que la part de l'Afrique dans le transport aérien mondial est de 2,3% et qu'il y a des opportunités commerciales à saisir dans le continent.

Par ailleurs, il a annoncé la construction de cinq nouvelles tours de contrôle

et la réalisation d'un centre de contrôle d'aviation à Tamanrasset qui servira aux autres utilisateurs de pays africains.

L'Algérie, a-t-il renchéri, est en cours d'aménagement de 20 aéroports de classe internationale comme elle a consenti davantage d'investissements dans de nombreux projets pour que les aéroports soient réhabilités et équipés par de nouveaux systèmes de sécurité puis gérés selon des règles rigoureuses de man-

agement. En outre, il a avancé que l'entrée en service de nouvelles compagnies aériennes, la modernisation d'aéroports et l'achat de nouveaux avions par Air Algérie permettraient d'augmenter la capacité du transport aérien à 20 millions de passagers dès 2019 contre 6 millions actuellement.

De son côté, le P-DG d'Air Algérie, M. Mohamed Salah Boulif, a indiqué que la compagnie qu'il dirige se redéploie pour l'Afrique et envisage de le faire pour les Etats-Unis et l'Asie, tout en rappelant l'ouverture, en 2014, des lignes vers Vienne et Lisbonne.

M. Boulif espère, aussi, faciliter le trafic de transit en développant un hub à l'aéroport international Houari Boumediène avec 10 millions de passagers avec le label ISO 9001 et grâce à un pro-

gramme de sûreté conforme aux prescriptions internationales.

Après son intervention sur le transport aérien en Afrique, le vice-président de l'Organisation internationale de transport aérien pour l'Afrique et le Moyen-Orient, M. Hocine Debasse, a souligné que l'aviation jouait un rôle vital en Afrique mais que la connectivité intra-africaine demeurait faible.

Selon lui, l'Afrique est un grand marché potentiel avec une croissance économique de 6% et un revenu par habitant qui a augmenté de 11% lors de la dernière décennie, ouvrant de nouvelles perspectives au transport aérien.

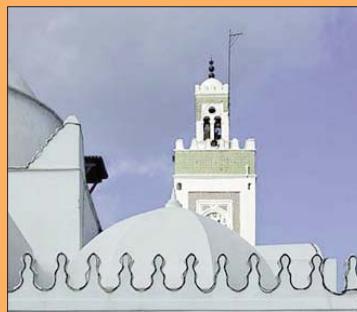
De son côté, le secrétaire général de l'AFRA, Elijah Chingosho, a émis le souhait de concrétiser la libéralisation du ciel africain en 2015 et que certains pays du continent vont réunir les conditions pour cet objectif.

Tout en soutenant que les normes de sécurité sont indispensables, il a déploré, cependant, que l'Union européenne évalue négativement les compagnies africaines, se traduisant par un «décuragement des clients».

La session de la 46ème session de l'association des compagnies aériennes africaines poursuivra ses travaux mardi à huis clos.

SELLAL CONFIRME : GRANDE MOSQUÉE «ABDELHAMID IBN BADIS» D'ORAN

Livraison du projet le 16 avril 2015



Le projet de la Grande mosquée «Abdelhamid Ibn Badis» d'Oran sera livré le 16 avril 2015, a annoncé le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, hier en clôture de sa visite de travail dans la wilaya d'Oran.

Inspectant le chantier de réalisation de cette infrastructure, M. Abdelmalek Sellal a insisté sur la livraison du projet le 16 avril 2015, en soulignant que cette date coïncidera avec l'ouverture de la manifestation internationale «Constantine, capitale de la culture arabe 2015». Suite à la présentation des données techniques sur l'état

d'avancement des travaux de ce projet, le Premier ministre a exhorté les responsables concernés à doter ce futur édifice religieux d'équipements modernes et des technologies avancées.

Le projet de la grande mosquée «Abdelhamid Ibn Badis» d'Oran prévoit la réalisation d'une salle de prière d'une capacité d'accueil de 8.000 fidèles, d'une salle de conférences (460 places), d'une grande cour, de deux parkings en sous-sol, de locaux commerciaux, d'espaces d'expositions et autres commodités.

APS